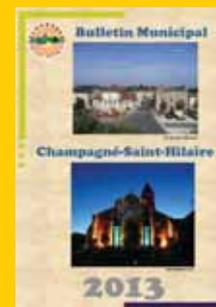
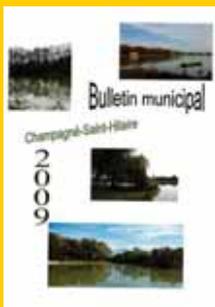
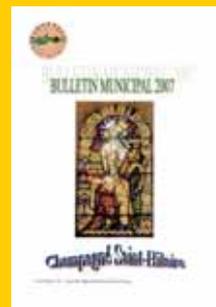
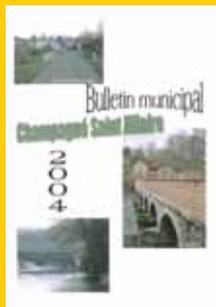
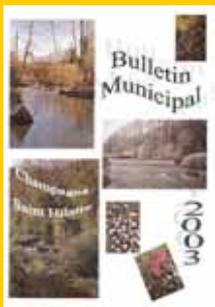
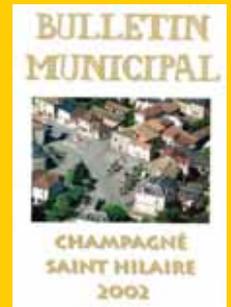
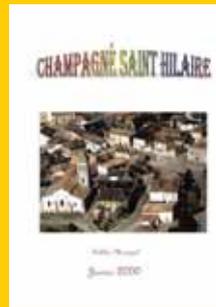
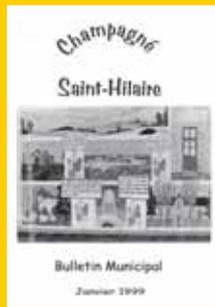
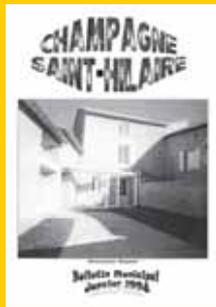
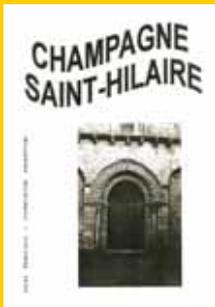
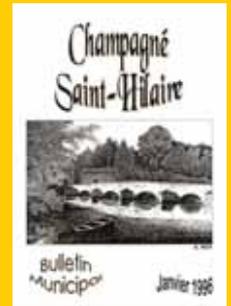
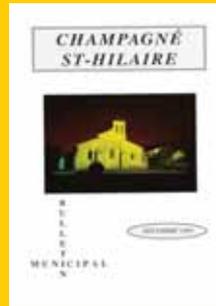
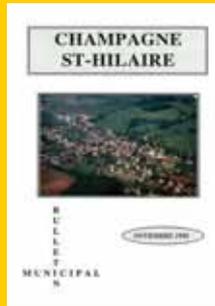
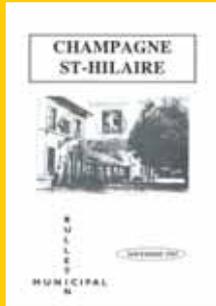




CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



... depuis 1978



Jean-Michel PAILLET



ARTISAN



PEINTURE

REVETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES

La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85



ROGEON Philippe

Artisan

Peintre en bâtiment



Pose de papiers peints



Peinture Déco



Ravalement de façade

Peinture - intérieur et extérieur



Revêtements muraux et sols

19 Route de Couhé 86160 Champagné Saint Hilaire

Téléphone : 05 49 37 32 08

Portable : 06 85 11 39 70



La Ferme des Buissonnets

86160 Champagné Saint Hilaire

GASTRONOMIE
fermière

Viandes de porc, bœuf
limousin, veau sous la
mère, agneau, volaille
et charcuteries faites
maison

FERME DES BUISSONNETS

- LE BUGE -

86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

05 49 47 41 59

www.ferme-des-buissonnets.fr

www.gastronomie-fermiere.fr

Magasin à la ferme ouvert le vendredi
après-midi et le samedi matin

Chauffage-Plomberie
Electricité
Ramonage-Fumisterie

THIERRY
MAYET

05.49.37.28.62



5 route des Antennes
Champagne-St-Hilaire

th.mayet-chauffagiste@orange.fr

Certificat professionnel
de ramonneur-fumiste

Sommaire

	Pages
Le Maire	
Le mot du Maire	2
1 - La vie communale	
Nouveau Conseil Municipal élu le 23/03/2014 et délégations	3
Répartition géographique des élus et chiffres clés	4
Les commissions, Etudes et décisions	5-6
Le Personnel Communal	6-7
Etat Civil	8
Budgets mairie et assainissement 2014	9
Réalisations et projets	10-22
Les événements communaux et les loisirs	23-43
2 - La vie pratique	
Mairie et Agence Postale Communale, cantine, Garderie, Ramassage Scolaire	44
Terre sur la route, Arbres sur les chemins et les routes, Brûlage des déchets verts,	
Informations aux propriétaires de chiens, site internet communal	45-46
Tarifs communaux 2015	47-49
Artisans et commerçants	50
Ecole	51
Bibliothèque municipale	52-53
Assistants maternelles, Assistantes sociales, n° d'urgence, Horaire des cars	54
Recensement, Urbanisme, Papiers d'identité	55
SIVEER, Sorégies, SIAEP	56
Aidants Familiaux, Présence Verte Services	57
Le Réseau Gérontologie du Val de Vonne, ADMR	58
APEF, Association Elan	59
Pluriservices, Ecole de musique « La Cendille »,	60
Bilan météo 2014	61
Environnement, Mission Locale Rurale	62
Les Mille Bulles	63
Office de Tourisme de Gençay	64
Communauté de Communes du Pays Gencéen	65
Syndicat Mixte du Clain Sud	66
Préfecture de la Vienne	67
Calendrier des fêtes	68
3 - La vie associative	
Liste des Associations	69
Comité de Jumelage de Saint Romphaire, Gymnastique Volontaire	70
Association Communale de Chasse, Club des Aînés Ruraux	71
Le Merveilleux Noël, Les Bidouilles de Cagouille	72
Communauté locale de Champagné, Les Donneurs de Sang Bénévoles	73
Murmures et Cultures à Champagné	74
Boule de Neige, Sport et Santé	75
Association des Parents d'Elèves	76
USEP,	77
Association André Léo	78
Comité des fêtes	79
Association Multi-Activités, Sporting Club « Les Montagnards »	80
Comité FNACA, Trot 86	81
Association au Pays des Volutes	82
4 - Expression libre	
Témoignage de François BLAUDEAU	83-85
Auguste Joseph FENIOUX	85-87
Silhouette 6	88
Un concours de pêche à Saix en 1947	89
La Pierre aux quatre divinités	90-92
Couvertures	
Le Bulletin depuis 1978	1ère
Publicité	2ème et 3ème
Photos	4ème
Comité de rédaction	
Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF	
Comité de rédaction et de relecture :	
Annette BOSSEBOEUF, Michel RUSSEIL	
Claudette BERTHOMME, Louis VIBRAC	
Secrétariat : Véronique ROUSSEL	

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Cette année a été marquée par le renouvellement de vos élus ; c'est un Conseil Municipal avec la parité qui est en charge de la commune jusqu'en 2020. Malgré cette période d'élections et le renouvellement des équipes, nous n'avons observé aucune pause, et je tiens à remercier l'ancien Conseil Municipal d'avoir œuvré jusqu'à la fin de son mandat. Notre commune ne peut se permettre d'attendre, il faut avancer, sinon notre commune mourra.

Nous travaillons particulièrement sur deux grands axes : le développement et l'attractivité de notre commune, et aussi la publicité pour faire connaître Champagné-Saint-Hilaire. Les pages suivantes vous feront découvrir l'ensemble de nos actions qui concourent au progrès de ces axes, et en particulier des articles sur les actions menées pour :

- L'ouverture de la cinquième classe. Au moment où je vous écris, il y a 124 écoliers à Champagné-Saint-Hilaire.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, mais aussi des temps d'activités périscolaires, qui ne sont pas obligatoires, mais nous avons tenu à donner à nos enfants les mêmes atouts qu'à ceux qui habitent les grandes villes. Ces temps d'activités sont gratuits, et je tiens à remercier les agents et les bénévoles pour leur contribution.
- L'étude de la réalisation de salles périscolaires et socio-culturelles
- L'étude de l'aménagement de la rue Etienne Saby pour la rendre plus agréable et plus sécurisée afin que chacun puisse s'y promener sans soucis.
- Le début de la mise en séparatif de nos réseaux d'assainissement avec la réfection du poste de relèvement de la route de Couhé.
- La poursuite de la préparation de l'avenir avec l'achat des terrains derrière l'école (pour l'accès des écoliers par l'arrière, et pour faire avec habitat86, mais peut-être aussi avec un privé, des habitations pour séniors), et aussi l'achat des terrains à côté du Goupillaud pour étendre le lotissement actuel.
- L'animation de notre commune, complément indispensable aux actions menées par nos associations qui, elles aussi, font beaucoup.
- La publicité avec notre site internet que nous améliorons jour après jour, mais aussi avec de l'affichage.

Nous avons la volonté, avec le nouveau Conseil, de développer le tourisme sur notre commune qui a beaucoup d'atouts. Le pourrons-nous avec les contraintes et les restrictions budgétaires qui sont de plus en plus fortes? Nous les subissons sans en être les acteurs. Il faudra que nous soyons inventifs pour faire rentrer de nouvelles ressources financières. Nous ne devons pas baisser les bras, et je souhaite que notre Communauté de Communes grandisse pour qu'elle soit d'une taille apte à nous aider sur différents sujets, en particulier sur la mise en place d'un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) indispensable pour le développement des communes depuis la mise en application de la loi ALUR.

Qu'il me soit permis de remercier les membres du Conseil Municipal, nos agents qui ont des compétences multiples (grâce à eux, nous progressons), mais aussi toutes les personnes qui participent à l'épanouissement de notre commune, les bénévoles, les associations, les commerçants, les entrepreneurs, les enseignants...

Pour cette nouvelle année 2015, je vous présente mes meilleurs vœux : santé, réussite, bonheur et solidarité surtout.

Bonne lecture...

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF

1 – LA VIE COMMUNALE

🌀 Nouveau Conseil Municipal élu le 23/03/2014 🌀

Fonction	Nom	Prénom	Adresse
Maire	Bosseboeuf	Gilles	La Roche - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
1ère adjointe	Berthommé	Claudette	La Fontenille - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
2ème adjoint	Russeil	Michel	1 Allée des jardins Limes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
3ème adjoint	Pin	Olivier	Chaumes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	François Dit Sorton	Natalie	Le Pouyaud - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Moreau	Mickael	La Grande Grange - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Béduchaud	Anne-Marie	27 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Tenca	Guillaume	7 Place du 13 Août 1944 - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Archambault	Christophe	La Gaudière - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Peters	Gertrude	22 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Rogeon	Nadine	5 Route de la Butte - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Blanc	Roseline	1 Cité Champs Petit Jean - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Vuzé	Vincent	Le Courtioux - 86700 Anché
Conseillère	Paumard	Chrystelle	5 Rue des Ormeaux - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Bonnin	Vincent	Tampenoux - 86160 Champagné-Saint-Hilaire

🌀 Délégations du maire aux adjoints et aux conseillers 🌀

Claudette BERTHOMMÉ, 1^{ère} adjointe : est habilitée à intervenir sur l'ensemble des attributions en l'absence du Maire, réseaux électriques et téléphoniques (aidée par le Maire), réseaux d'eau (aidée par le Maire), assainissement et eaux pluviales (fonctionnement) (aidée par le Maire), urbanisme (aidée par le Maire), lutte contre le feu, ravitaillement en eau (en cas de pénurie) et risque nucléaire, actions sociales (aidée par le Maire), cimetière (aidée par le Maire et Roseline Blanc), aide à la gestion du personnel et au lotissement et habitat avec M. le Maire, écoles, restaurant scolaire, ramassage scolaire (aidée par le Maire), Péri-scolaire, Temps d'Activités Péri-scolaires avec le Maire (aidée par Michel Russeil).

Michel RUSSEIL, 2^{ème} adjoint : est habilité à intervenir dans les secteurs suivants : espaces verts et fleurs (aidé par le Maire), loisirs (associations) (aidé par le Maire), animations communales (aidé par le Maire et C. Berthommé), bâtiments, assurances et contrats (aidé par le Maire), aide aux sports (associations), à la gestion du personnel et au lotissement et habitat avec M. le Maire, études et dossiers développement touristique (aidé par le Maire).

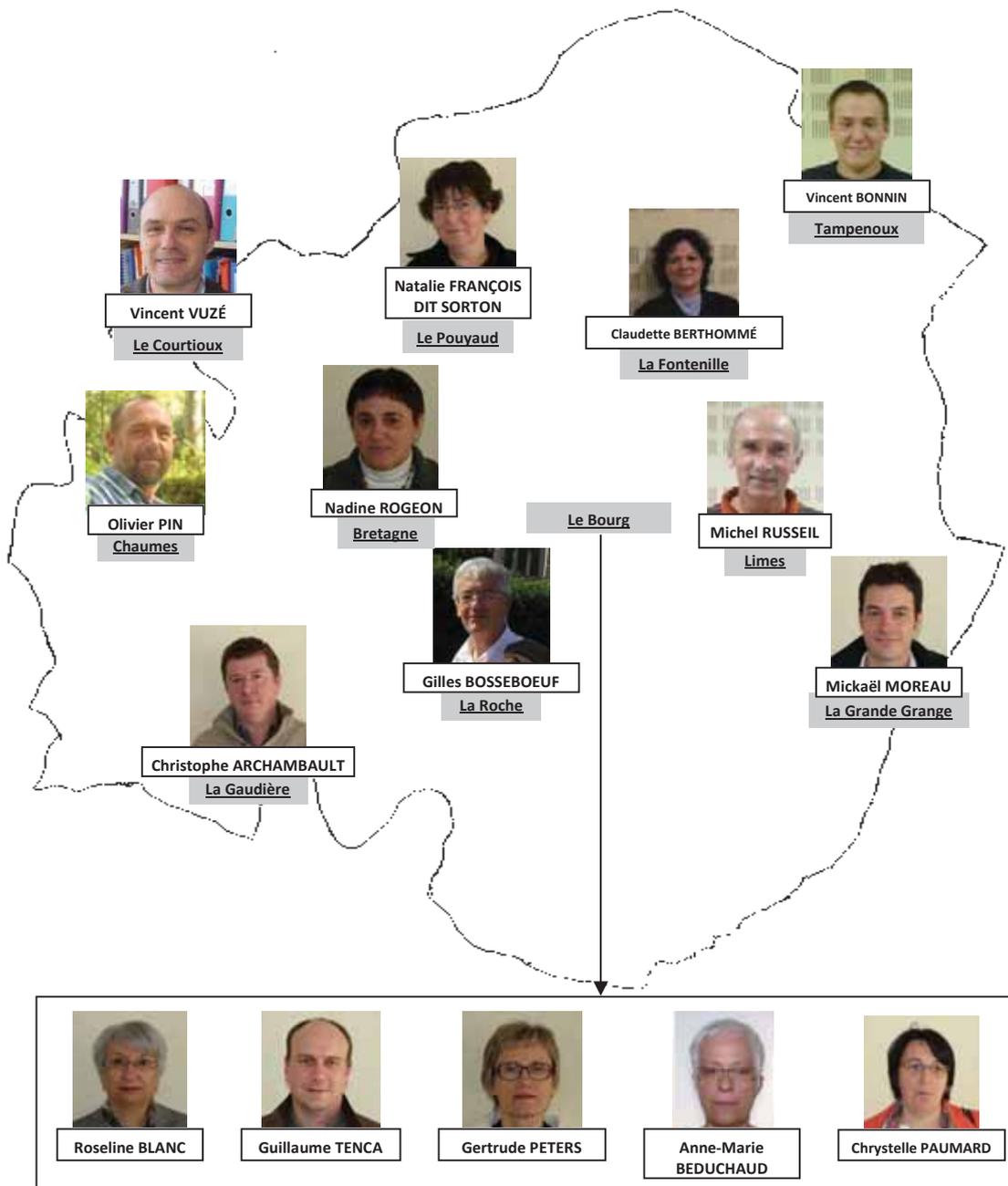
Olivier PIN, 3^{ème} adjoint : est habilité à intervenir dans les secteurs suivants : matériel (aidé par le Maire), études, dossiers de développement économique, dossiers d'investissement (aidé par le Maire), aide à la voirie, aux finances et marchés publics, à la gestion du personnel avec M. le Maire, développement durable, économies d'énergie, environnement (aidé par le Maire).

Christophe ARCHAMBAULT, conseiller municipal : est habilité à intervenir sur la voirie (alignements).

Anne - Marie BEDUCHAUD, conseillère municipale est habilitée à intervenir dans le secteur de la culture (associations) et bibliothèque (aidée par le Maire), enfance et jeunesse, (avec le Maire).

Gertrude PETERS, conseillère municipale intervient sur l'état des lieux des salles des fêtes et gîte (aidée par Nadine Rogeon et le Maire).

🌀 Répartition géographique des membres du Conseil Municipal 🌀



🌀 Les chiffres clés 🌀

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés «Champagnois» sont au nombre de 982 au dernier recensement (données INSEE par rapport au recensement de la population 2014). La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est de 1064 habitants. La superficie est de 46.9 km². Champagné est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.



Délégués, Membres des COMMISSIONS COMMUNALES, des SYNDICATS et autres organisations, depuis Avril 2014, commune de Champagné-Saint-Hilaire																							
Signification des sigles; P: Président, M: Membre, Del: délégation du Maire, Dt: Délégué titulaire, Ds: Délégué suppléant, R: Responsable, T: titulaire, S: Suppléant																							
Version: 3		mis à jour le: 1/12/2014		Elus								Autres											
Libellé des commissions				Guilès BOSSEBOEUF	Claudette BERTHOMME	Michèle RUSSEL	Olivier PIN	Natalie FRANCOIS DIT SORTON	Michael MOREAU	Anne-Marie BEDUCHAUD	Guillaume TENCA	Christophe ARCHAMBAULT	Gertrude PETERS	Nadine ROGEEON	Roseline BLANC	Vincent VOIZE	Christelle PAUMARD	Vincent BONNIN	Membres hors Conseil Municipal titulaires	Membres hors Conseil suppléants			
Commissions communales	Voirie	P	M	M																			
	Assainissement	P	Del						M							M							
	Incendie	P	Del													M							
	Bâtiments	P		Del					M														
	Responsable salles des fêtes et gîte	P			R									R	R								
	Lotissements	P	M	M																			
	Finances et vie économique	P	M	M	Del					M									M				
	Appels d'offres	T	T	T	S								S		T	S	S						
	Personnel	P	R	R	R										R	R		R					
	Correspondants associations culturelles et bibliothèque	R								R													
	Correspondants associations sportives	R				R																	
	Correspondants associations de loisirs et d'animations	R		R																			
	Communication (bulletin municipal)	P	M	M		M														Louis Vibrac, Annette Bosseboeuf			
	Communication site Internet	P				M	M				M										Louis Vibrac, Odile Artaut Michel Mingot		
	Affaires scolaires et périscolaires	P	M	M		M	M				M				M								
	Représentant Conseil d'Ecole	M	M																				
	Calamités agricoles, catastrophes	P			M										M		M						
	Projets d'investissements	P	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M					
	Patrimoine	P	M		M	M	M	M	M	M	M					M							
	Pêche	P		R		M	M			M						M	M	M					
	Liste électorale	P																				Françoise Pasquay, Marcel Cornu	
	Développement touristique	P		M	M	M				M	M				M		M						
	Développement durable	P	M				M	M		M					M								
	Fleurissement et espaces verts	P		R						M			M	M	M								
	Décoration de Noël	P	M	R						M			M	M	M							Mireille Chauveau, Anne-Marie Chambon Michel Tessereau Albert Boissard Annie Boilledieu	
	Animations communales	P	M	R	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M				Annette Bosseboeuf, Jean-Louis Blanc Michel Mingot Marcel Cornu	
	Randonnée pédestre	P	M	R		M							M	M	M							Annette Bosseboeuf, Anne-Marie Chambon Louis Vibrac	
	Nuit Romane	P	M	R																		Michel Fillon	
Cimetière	P	R												M							Josette Gagnaire, Sylvie Bazille Anne-Marie Chambon Michel Tessereau		
CCAS	P	M							M			M	M								Carole Boutron, Vincent Coiscaud Jacqueline Vibrac Hélène Hébras Philippe Gagnaire Serge Audoux	Loïc Thébaud, Janick Boutin, Claude Guillaud Henriette Blaudeau, Frédéric Durivault, Claude Tessereau	
Impôts	P																						
Commissions des syndicats et autres	Vienne Services	Dt												Ds									
	ATD	Dt																					
	Syndicat mixte unique d'eau et d'assainissement, SIVEER	Dt			Dt																		
	Syndicat Energies Vienne	Dt			Dt																		
	SIMER	Dt																				Ds	
	Syndicat d'initiative de Gençay (O.T)						Ds								Dt								
	Comité de jumelage de Gençay	Dt																					
	Syndicat intercommunal du collège de Gençay					Dt						Dt											
	Syndicat mixte du Clain Sud					Dt	Dt					Ds				Ds							
	Banque alimentaire et épicerie solidaire		Dt						Dt														
	Correspondant défense															Dt							
	Conseillers communautaires	Dt		Dt	Dt																		

🌀 Etudes et décisions du Conseil Municipal 2014 🌀

En plus de la gestion courante, nous avons traité les affaires suivantes :

Achat de matériel :

- élagueuse et lamier

Animations :

- Fête de la musique, jeu des 1000 Euros, Journée Junek, randonnée et spectacle à la base de loisirs, Nuit Romane, journées du Patrimoine, 100^{ième} anniversaire de la guerre 14/18

Assainissement :

- Réfection du poste de relèvement des eaux usées, route de Couhé
- Restructuration du réseau d'assainissement, rue Etienne Saby et rue de la Carlière

Bâtiments :

- Salles socio-éducatives et périscolaires
- Logements locatifs : travaux d'entretien, 16 rue Etienne Saby

Divers :

- Borne électrique de rechargement des véhicules : inscription au programme régional

Ecole :

- Mise en place des temps d'activités périscolaires
- Rythmes scolaires

Logement :

- Inscription au programme logements seniors Habitat 86

Lotissement, Achat de terrain :

- Vente des 2 lots au Goupillaud
- Achat de 3 hectares au Goupillaud

Mise en place du nouveau Conseil : commissions, délégations

Patrimoine :

- Projet de rénovation de la cabane de vigne en partenariat avec la fondation Sorégies patrimoine.
- Pierre aux 4 divinités

Site Internet : modernisation

Travaux :

- Travaux à l'école
 - fissures de la classe maternelle, seconde phase : peintures
 - ouverture de la cinquième classe
 - construction de bureaux : direction et salle des enseignants
 - agrandissement bibliothèque
 - installation d'un mécanisme de sécurité au portillon d'entrée
- Voirie travaux d'amélioration
- Rue Etienne Saby, sécurisation
- Réparation de la bonde du grand étang et pose d'une vanne

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie onze personnes qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Marylène CAVEL, Fabrice DIDIER et Christian MAN-CEAU. Ils sont secondés par du personnel en contrat aidé (Alexandre GABIROT, Michel LOUEDEC, Sylvain NAUTRE et Pascal MICHEL).

A la mairie, deux secrétaires, Florence MAYET et Gwénaëlle HEDOUIN, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par Véronique ROUSSEL qui est en contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- ◆ A l'école, Marie SAULNIER seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections et assure la garderie du matin.
- ◆ Emilie ARTUS, en contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir.
- ◆ Aurore CAIGNOT, en contrat aidé, aide à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.
- ◆ Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire.

La surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires (les lundis, mardis et jeudis) sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte).



*Gwénaëlle HEDOUIN
et Florence MAYET*



*Christian MANCEAU
et Pascal MICHEL*



Béatrice VACHER



Marie SAULNIER



Brigitte ROCHAIS



Marylène CAVEL



Véronique ROUSSEL



Emilie ARTUS



Aurore CAIGNOT



Sylvain NAUTRE



Fabrice DIDIER



Michel LOUEDEC



Alexandre GABIROT

Etat civil

Naissances

12 décembre 2013	:	Corentin	PITEAU
18 décembre 2013	:	Maiwenn	LE BRETON
18 décembre 2013	:	Mathis	ROBINEAU
08 avril 2014	:	Valentine	DURANT
06 juin 2014	:	Obéline	BERNARDEAU
15 juin 2014	:	Noé	LAL
22 juillet 2014	:	Mia	MORIN
31 juillet 2014	:	Sayan	LAROCHE NECER
31 juillet 2014	:	Eugène	GROSBARD
04 août 2014	:	Kaïs	NINEUIL
22 août 2014	:	Paul	JADAULT
14 septembre 2014	:	Louise	PASQUAY
15 novembre 2014	:	Tao	PROUTEAU
19 novembre 2014	:	Marceau	ROYER
22 novembre 2014	:	Coline	GATINEAU



La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de **70 €** pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

Mariages

12 avril 2014	:	Mathilde PÉCOT et Jean-Baptiste CHARBY
31 mai 2014	:	Sonia POITTE et Cyril MASSE
19 juillet 2014	:	Cécile FRETIER et Sébastien LASNIER
26 juillet 2014	:	Adeline CONROUX et Antoine PITEAU
16 août 2014	:	Marina PAYET et Régis LAFOND



Décès

06 janvier 2014	:	Michel CHAUVEAU à Poitiers
10 février 2014	:	Micheline ROGEON née MOREAU à Poitiers
17 avril 2014	:	Mauricette MASSÉ née LUCAS à Civray
06 mai 2014	:	Alphonse COUSIN à Champagné-Saint-Hilaire
12 juin 2014	:	Odette BELLICAUD née DELAGE à Château-Garnier
08 juillet 2014	:	Solange CHARRETIER née COLON à Poitiers
31 juillet 2014	:	Henri CHAMARD à Champagné-Saint-Hilaire
18 mai 2014	:	Jeanine FARACE née SAINVET en région parisienne
2 septembre 2014:	:	Marylène BOUSSARIE née COUSSON à Rouillé
23 octobre 2014	:	Omer BOUTIN à Champagné-Saint-Hilaire
14 novembre 2014	:	Jacqueline BONNET née MENICOT à Lusignan



BUDGET MAIRIE 2014**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	239 190,00
Charges de personnel et frais assimilés	356 850,00
Atténuations de produits	1 600,00
Autres charges de gestion courante	95 550,19
Charges financières	23 400,00
Charges exceptionnelles	430,00
Dépenses imprévues	31 077,81
Virement à la section d'investissement	299 350,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400,00
TOTAL DEPENSES	1 049 848,00

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Atténuations de charges	6 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	107 960,00
Impôts et taxes	230 300,00
Dotations, subventions et participations	399 680,00
Autres produits de gestion courante	35 000,00
Produits financiers	9,46
Produits exceptionnels	10 920,58
Excédent de fonctionnement reporté	234 977,96
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
TOTAL RECETTES	1 049 848,00

Investissement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	60 500,00
Immobilisations incorporelles	11 000,00
Immobilisations corporelles	364 080,00
Immobilisations en cours	325 400,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
Opérations patrimoniales	11 728,00
TOTAL DEPENSES	797 708,00

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Virement de la section de fonctionnement	299 350,00
Produits des cessions d'immobilisations	100,00
Dotations, fonds divers et réserves	14 307,02
Subventions d'investissement reçues	284 028,00
Emprunts et dettes assimilés	130 994,00
Excédent d'investissement reporté	54 800,98
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400,00
Opérations patrimoniales	11 728,00
TOTAL RECETTES	797 708,00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2014**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	28 752,28
Atténuations de produits	4 200,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges financières	6 200,00
Charges exceptionnelles	1 225,00
Déficit de fonctionnement reporté	6 051,72
Virement à la section d'investissement	45 650,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 921,00
TOTAL DEPENSES	115 000,00

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Vente de produits finis, prestations de services,	52 400,00
Subventions d'exploitation	56 650,00
Produits exceptionnels	500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 450,00
TOTAL RECETTES	115 000,00

Investissement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	7300
Immobilisations corporelles	20000
Immobilisations en cours	228000
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5450
TOTAL DEPENSES	260 750,00

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Virement de la section de fonctionnement	45 650,00
Subventions d'investissement reçues	84 550,00
Emprunts et dettes assimilés	54 190,26
Excédent d'investissement reporté	54 438,74
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 921,00
TOTAL RECETTES	260 750,00

Les réalisations et les projets



Travaux de peinture par les agents

🌀 Ouverture de la 5ème classe 🌀

Le nombre croissant d'élèves ces quatre dernières années (87 rentrée scolaire 2010, 122 cette année), a amené l'équipe enseignante et le Conseil Municipal à faire une demande d'ouverture d'une classe supplémentaire. Au vu du nombre d'élèves, et de la possibilité d'accueil des élèves dans les locaux, l'Académie nous a donné une réponse positive dès le mois de mai 2014.

Il nous fallait donc engager des travaux immédiatement. Le cabinet d'architectes Moreau, en collaboration avec les élus et les enseignantes a fait les plans, et les travaux ont commencé dès les premiers jours de juillet. De nombreux travaux ont été effectués par les agents communaux durant l'été. Dans un premier temps, le matériel informatique a été réparti dans les différentes salles afin de permettre l'aménagement de la future classe, puis divers travaux de peinture, montage de mobilier, installation de tableaux diptyques, déplacement du tableau blanc interactif, installation de porte-manteaux, installation d'éviers, ont suivi. Des achats complémentaires d'armoires, rayonnages, dessertes, et tables ont été nécessaires.



Pose des plaques de Placoplâtre



Classe réaménagée après travaux

En parallèle des entreprises locales ont monté, sous le préau fermé un bureau de direction et un bureau pour les enseignantes avec coin photocopieuse. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Gervais, Colin, Métais, Béтин.

Nous en avons profité pour agrandir la bibliothèque.

Le 27 août, des conseillers municipaux, 2 parents d'élèves sont venus se joindre à l'équipe enseignante pour l'aménagement des classes et le montage des pupitres.

Le jour de la rentrée, les élèves de Mme CHAMBARD (6 CM1 et 17 CM2) se sont installés dans cette cinquième classe.

Article et photos de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Voirie 🌀

Cette année, nous avons axé nos travaux de voirie sur la canalisation et le drainage des eaux pluviales ; d'importants travaux de creusement de fossés pour drainer la voirie ont été réalisés par nos agents qui sont des professionnels. Nous avons enlevé plus de 2000 tonnes de terre du bord des chemins et routes ; cette terre n'est pas inutile puisque nous en profitons pour renforcer les berges de nos étangs, aménager la base de loisirs mais aussi pour préparer l'aménagement de l'entrée et de la sortie des écoles par l'arrière ; le terrain que nous avons acheté l'année dernière va nous servir, en partie, pour cet aménagement.

Les fossés et le dérasage sont faits sur les chemins et routes suivants :

- Chemin qui mène à La Cluzaudière
- Route de Limes, de Limes à la départementale qui va à La Ferrière
- Chemin du Patural des Chiens
- Chemin au Laitier
- Route de La Fontenille
- Route de Grand Bois Brault
- Divers autres endroits sont ou vont être réalisés :
 - Chemin menant à Bois Vert
 - Route de la Courdémère
 - Chemin du Néda à la route de Marnay
 - Chemin de La Garenne
 -



Dérasage



Creusement des fossés

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

☞ Les Temps d'Activités Périscolaires et les nouveaux rythmes scolaires ☜

La loi Peillon nous oblige à adopter les nouveaux rythmes scolaires à compter de cette année scolaire 2014/2015, c'est-à-dire une semaine scolaire sur 4,5 jours.

Les horaires d'enseignement définis en commun avec les parents élus, les enseignantes, les élus, et avec la participation de l'Académie sont les suivants :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12 heures et de 13h30 à 15h30
- Le mercredi de 8h45 à 11h45
- L'aide personnalisée complémentaire (APC) le vendredi de 15h30 à 16h30

Les horaires de garderie :

- Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante
- Le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h30, garderie payante
- Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite

Les temps d'activités périscolaires (TAP):

Bien que non obligatoires, nous avons décidé de mettre en place 3 heures d'activités périscolaires, à l'essai pendant un an, à raison d'une heure par jour, les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.

Ce temps d'activité est à la charge complète de la commune, car nous ne pouvons pas assurer les contraintes d'encadrement (nombre d'encadrants, qualification, et aussi locaux disponibles).

Jusqu'en novembre, ces activités sont animées par du personnel communal, puis nous faisons appel à des bénévoles. Un règlement intérieur a été défini afin d'éviter qu'un enfant non intéressé empêche les autres de participer.

• **Les locaux et endroits disponibles pour les TAP :**

- > Du côté des maternelles, une salle de classe (en alternance) et le dortoir
- > Du côté des primaires, la salle de classe de Sandrine Chambard et la bibliothèque
- > La cantine
- > En extérieur :
 - Le préau ouvert
 - La cour
 - Le city stade
 - Le terrain de foot
 - Le terrain de tennis
 - L'espace André Léo
 - La nature.....
- > Locaux plus loin :
 - La salle du Conseil Municipal
 - Le local de la Communauté de Communes non loué actuellement (si nous en avons besoin, nous en ferons la demande)
 - La salle des fêtes (un peu loin)
 - La salle des associations (mais un peu loin, et pratiquement toujours prise).



• **Le personnel communal :** nous avons actuellement 5 personnes pour les TAP :

- > Marie Saulnier, ATSEM
- > Emille Artus, ATSEM
- > Béatrice Vacher, cantinière
- > Marylène Cavel, aide cantinière et travaux divers
- > Aurore Caignot, contrat aidé, recrutée spécialement pour les TAP ; elle fait la synthèse, la coordination entre le personnel et fera un compte rendu hebdomadaire pour les élus.

• **Les enfants inscrits aux TAP :** nous avons environ 100 enfants intéressés et nous avons décidé, dans un premier temps, de faire des groupes correspondant aux classes actuelles.

- **Planning de mise en place des TAP :**

- Jusqu'aux vacances de la Toussaint, les TAP se sont faites avec les 5 employées municipales, ce qui nous a permis d'acquérir l'expérience nécessaire.
- Nous avons établi des fiches d'activités (Aurore avec chaque employée)
- Nous avons fait un planning d'occupation des locaux
- A partir du mois de novembre, après les vacances de la Toussaint, nous avons intégré, si l'activité était possible, les bénévoles pour les animations des TAP.
- Avec le Conseil Municipal, nous avons défini si nous faisons appel à des intervenants extérieurs (rémunérés) ; ceci semble difficile car nous manquons de locaux.
- Il n'y aura pas conventionnement avec la CAF pour cette année scolaire, peut-être pour l'année suivante ; nous suivons les conseils de faire du pas à pas.

- **Ce qui est attendu des bénévoles :**

- Le bénévole définit l'activité qu'il peut réaliser (cette activité est acceptée si les conditions matérielles, financières, organisationnelles.... sont possibles)
- Le bénévole définit ses contraintes, quand, combien d'enfants, besoins, etc.... (là aussi, il faut que ces contraintes soient acceptables pour pouvoir réaliser l'animation.
- Quand tout est défini et que cette animation est acceptée, il est demandé au bénévole de respecter ses propres engagements (mieux vaut ne pas être trop ambitieux).

- **La suite :**

- Cette année scolaire 2014/2015 nous permettra de faire notre expérience, avec les élus, les parents d'élèves, les enseignantes, l'Académie, la CAF ; nous verrons quelle est la meilleure façon de continuer (la décision pourra être d'arrêter). Pour cette année scolaire, le coût pour la commune sera d'environ 12000 euros, sans compter le coût d'investissement des locaux qui vont devenir indispensables.
- Nous avons un projet, sous le préau fermé, de réaliser des salles périscolaires et socio-culturelles ; si ce projet aboutit, ce sera un plus pour la réalisation de ces activités.

Le ramassage scolaire :

- Les lundi, mardi et jeudi, départ à 16h30 de l'école.
- Le mercredi, départ à 11h45 de l'école.
- Le vendredi, départ à 15h30 de l'école sauf les semaines avec APC où le départ se fait à 16h30.
-

Mille bulles :

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58)

Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère.

Texte de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Salles socioculturelles et périscolaires 🌀

Point sur la réalisation des salles périscolaires et socio-culturelles :

Nous avons un projet de réalisation, sous le préau fermé des écoles, de salles socio-éducatives (pour les associations), périscolaires, et qui pourraient aussi servir à la petite enfance. Actuellement, voici le point d'avancement : L'architecte réalise l'étude et fera les chiffrages des différentes solutions. Les subventions sont acceptées ou en cours d'acceptation :

- DETR (Dotation 'équipement des territoires ruraux par l'Etat) : acceptée à hauteur de 50000€
- Conseil Général : acceptée à hauteur de 22352€
- Réserve parlementaire : acceptée à hauteur de 17500€
- Fonds de concours de la Communauté de Communes : nous avons demandé 30000€, en attente de décision.

Ces salles ne seront pas réalisées avant 2015, donc il est peu probable que nous puissions les utiliser pour le périscolaire pendant cette année scolaire 2014/2015. Ce projet aurait le grand avantage de rapprocher les générations puisque les salles seraient utilisées pour les activités de tous ; de plus, il serait complémentaire avec l'idée que nous nous faisons d'un espace inter-génération ;

c'était aussi le but de l'achat, en 2013, de 15000 m² derrière les écoles, avec une utilisation partielle pour plusieurs maisons individuelles pour les Aînés réalisées par habitat86. Ce projet comprend aussi la mise en accessibilité des locaux. A l'heure où cet article est écrit, deux grandes solutions sont à l'étude : Un seul niveau sous les préaux et réalisation de 2 salles avec 147m de rampes pour mettre à niveau l'ensemble des locaux. Deux niveaux sous les préaux, le premier qui serait au niveau de l'arrière des écoles (niveau du city-stade), et le deuxième qui serait au niveau des classes actuelles. L'accessibilité se ferait par un ascenseur. Cette deuxième solution permettrait la réalisation de plus de salles, ce qui permettrait des activités multiples.

Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude, vous serez tenus au courant sur les compte rendus des conseils municipaux qui sont en ligne sur notre site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

🌀 Travaux classe maternelle 🌀

Des fissures importantes sont apparues dans les murs suite à la sécheresse de 2011. Une déclaration de sinistre avait été faite auprès de notre compagnie d'assurance qui a mandaté un expert. Le coût des travaux est pris en charge par l'assurance hors la franchise qui nous incombe. Une première phase de travaux a été effectuée en 2013 : pose d'une géomembrane, rebouchage des fissures intérieures et extérieures, chaînage métallique. La seconde phase prévue après une période d'observation de 12 mois, a été réalisée pendant les vacances scolaires 2014 : peinture des façades, peinture des murs intérieurs et changement du revêtement de sol. Les employés communaux ont réalisé les autres travaux d'embellissement de cette classe.



🌀 Aménagement rue Etienne Saby 🌀

Pour sécuriser les accès aux écoles, pour mettre en accessibilité la voirie en conformité avec le diagnostic, pour diminuer la vitesse des véhicules et pour embellir cette entrée de bourg, nous avons fait appel au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER) pour réaliser l'étude et les travaux qui devraient se réaliser au 1^{er} semestre 2015. C'est le département qui réalisera la couche de finition. Ces travaux se feront après la réalisation de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales pour cette même voie.

Ci-dessous, le budget prévisionnel ainsi que les subventions qui nous seront données par le Conseil Général, le Conseil Régional, les Sénateurs (réserve parlementaire) pour réaliser ces travaux. Un grand merci à tous, sans eux peu de projets verraient le jour.

SUBVENTIONS

Organisme	Type de subvention	Montant accordé	% /HT
CONSEIL GENERAL	FSID	29 460,00 €	12,11%
	Amende de police	24 724,00 €	10,16%
	PADC	29 034,00 €	11,93%
CONSEIL REGIONAL	FRIL	25 000,00 €	10,27%
SENATEURS	Subvention exceptionnelle de l'Etat	10 000,00 €	4,11%
TOTAL SUBVENTIONS		118 218,00 €	48,58%
			40,49%

du montant des travaux H.T.

du montant des travaux TTC

AUTRES FINANCEMENTS

	MONTANT	%/TTC
Emprunt	40 000,00 €	13,70%
Autofinancement	88 582,00 €	30,34%
FCTVA	45 200,00 €	15,48%
sous-total	173 782,00 €	59,51%
total général	292 000,00 €	100,00%

MONTANT DES TRAVAUX TTC

292 000,00 €

MONTANT HT

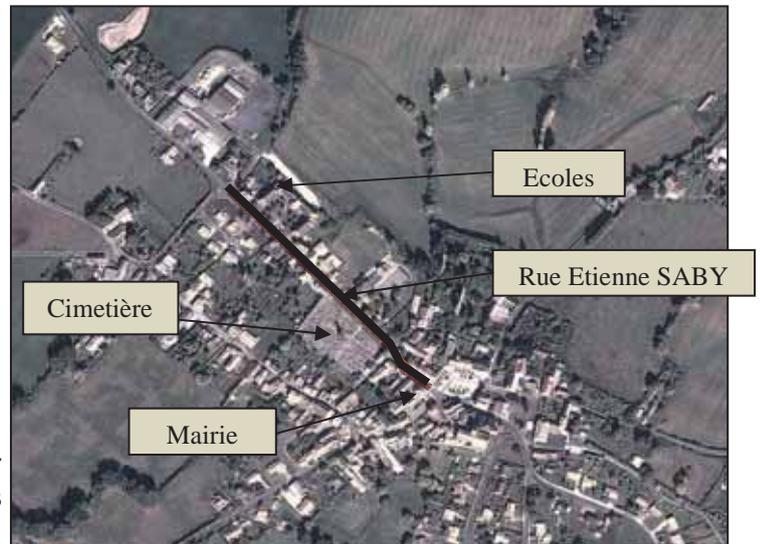
243 333,33 €

Descriptif du projet par le SIMER
AMENAGEMENT DE LA RUE ETIENNE SABY – ROUTE DEPARTEMENTALE N°4
MISE EN ACCESSIBILITE HANDICAPES – SECURISATION DES ACCES
AUX ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

MÉMOIRE EXPLICATIF

Un diagnostic a été établi, sur demande de la Commune de Champagné-Saint-Hilaire, par le Bureau VERITAS situé à Poitiers le 30 juillet 2010 présentant les zones fréquentées par le public qui, après constat, ne respectent pas la réglementation sur l'accessibilité. L'objet de l'opération est de mettre en conformité l'accès aux écoles maternelle et primaire de la Rue Etienne SABY depuis la place de la Mairie en passant par le Cimetière, au regard des décrets n°2006-1657, 2006-1658 et de l'arrêté du 15 janvier 2007 relatifs à l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapées.

En outre, il est demandé d'étudier l'aménagement des abords du Cimetière et des Ecoles pour une meilleure sécurisation de leurs accès.



ETAT ACTUEL

L'accès aux Ecoles situées Rue Etienne SABY depuis le Centre-Bourg se fait par une voie qui jusqu'à la Rue de la Carlière, ne dispose pas de trottoir conforme à la réglementation sur l'accessibilité handicapés (largeur inférieure à 1.40 m, pas d'abaissé de trottoir).

A partir de la Rue de la Carlière un trottoir de largeur suffisante se situe sur le côté droit de la route.



Stationnements non contenus sur trottoir

AVANT



APRES

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Le projet consiste en la création d'un trottoir d'1.40 m minimum, côté droit de la rue Etienne SABY depuis le centre-bourg jusqu'à la rue de la Carlière. Après la rue de la Carlière, il est prévu de maintenir dans ses dimensions le trottoir existant, côté droit, avec la pose de barrières métal et la plantation d'arbres tiges pour contenir les stationnements longitudinaux.

Un rétrécissement de la chaussée avec sens prioritaire aux véhicules sortant du Centre-bourg sera réalisé dans la partie la plus étroite de la Rue Etienne SABY (largeur : 3.50 m).

De manière générale, la voirie, hors stationnement longitudinal, sera de 5.80 m de largeur et de 4.00 m de largeur au droit des stationnements.

Un plateau surélevé d'une longueur de 10 m sera réalisé au droit de l'entrée des écoles primaire et maternelle pour faciliter et sécuriser leur accès.

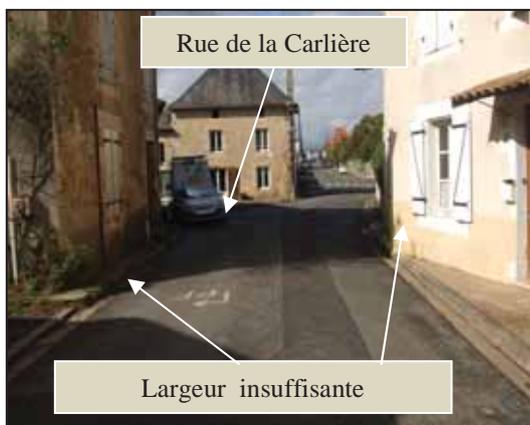
Dans ce cadre, une « zone 30 » sera instituée entre la sortie du carrefour de la voie communale n°3 et le carrefour de la Rue de la Carlière.

A partir de la Rue de la Carlière, un trottoir de largeur suffisante se situe sur le côté droit.

Conformément au diagnostic existant sur l'accessibilité, 2 places de stationnement handicapés ont été prévues à proximité immédiate des entrées du cimetière et des écoles (largeur de 2.80m conforme à la réglementation en stationnement longitudinal).

Le traitement minéral des espaces sera le suivant :

- Béton désactivé granulats de carrière locale sur les trottoirs situés entre le centre-bourg et la rue de la Carlière
- Bicouche gravillons clairs sur les trottoirs entre la Rue de la Carlière et les Ecoles avec réalisation d'un enrobé encadré par une bande de pavés au droit des entrées véhicules riveraines.
- Résine sablée sur les plateaux surélevés, en accroche des passages piétons sur la rue Etienne SABY et pour signifier le cheminement piétons pour la traversée de la Rue de la Carlière côté gauche de la Rue Etienne SABY
- Bande podotactile au droit de tous les passages piétons.



AVANT



APRES

Texte de Gilles BOSSEBOEUF

Remplacement

du poste de relèvement route de Couhé et mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Compte tenu de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement de Champagné-Saint-Hilaire et de la réalisation d'un aménagement de voirie de la rue Etienne Saby, la commune engage en 2014 des travaux de mise en séparatif des réseaux rue Etienne Saby et rue de la Carlière. Un réseau d'eaux usées ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales seront créés en remplacement du réseau unitaire actuel en très mauvais état. L'objectif est de réduire les volumes d'eaux claires parasites car ils perturbent le fonctionnement de la station d'épuration, et de protéger le milieu récepteur en fiabilisant le transfert des eaux usées vers l'unité de traitement. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Arlaud Iribarren pour un montant de 123 772,30 € HT.



Le projet consiste également à limiter les intrusions d'eaux claires parasites dans le réseau en remplaçant le poste de refoulement route de Couhé (infiltrations importantes d'eaux de nappe et de ruissellement dans le poste actuel). Le poste sera déplacé et équipé de dispositifs de sécurité et de gestion (barres anti-chutes, télégestion,...). Les travaux seront réalisés par l'entreprise Fournié pour un montant de 51 820,00 € HT.



L'enveloppe financière affectée à cette opération globale regroupant ces deux projets est de 190 000 € HT. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général de la Vienne participent au financement de cette opération. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au SIVEER, Direction des Etudes et de l'Ingénierie Publique.

☞ Mise en place d'une tablette à la mairie ☞

La Poste expérimente l'accès au numérique à l'agence postale de Champagné-Saint-Hilaire.

Depuis le mi-décembre, une tablette permet d'offrir gratuitement un accès plus large aux services de La Poste ainsi qu'aux principaux services publics.

A partir de la tablette, les clients pourront, pour La Poste : suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier à partir du numéro de suivi, consulter leurs comptes, effectuer un virement, simuler en ligne leurs prêts à la consommation, commander en ligne RIB et chèquiers, prendre rendez-vous avec un conseiller, souscrire à une offre La Poste Mobile, modifier leur forfait, gérer leur suivi de consommation, factures... créer des timbres personnalisés pour une naissance, un mariage..., accéder à leur messagerie @laposte.net.

Ils pourront également s'informer sur les services offerts par la caisse d'allocations familiales ou remplir une demande directement en ligne, suivre un dossier à pôle emploi, trouver les adresses et tarifs des professionnels de santé, consulter leur remboursement, demander une carte européenne d'assurance maladie avec la Sécurité Sociale, consulter un extrait du cadastre, ou accéder aux actualités de la commune...

Champagné-Saint-Hilaire est ainsi une des 10 communes de la Vienne qui testent cet accès aux services dématérialisés et qui contribuent à développer la culture numérique pour tous.

photo tablette



photo tablette



☞ Réparation des cloches et pose de filets anti-volatiles ☞



Lors de la vérification du fonctionnement des cloches par l'entreprise Gougeon chargée du contrat de maintenance, nous avons été informés par celle-ci que la foudre avait fait éclater le câble d'alimentation. Notre assureur a pris en charge ce sinistre pour un montant de réparation de 2803,20 €.

Le clocher étant colonisé par les pigeons, un nettoyage du beffroi et des cloches s'imposait ; nous avons aussi décidé, pour éviter ce désagrément la pose intérieure de filets anti-volatiles. L'entreprise Gougeon a réalisé ce travail pour un coût de 6108 €.

Texte de Michel Russeil

Le SCoT Sud Vienne

Schéma de Cohérence Territoriale

Pourquoi un SCoT Sud Vienne ? Deux pays pour un projet de territoire

Sur l'initiative du Conseil Général, les pays Civraisien et Montmorillonnais se sont rapprochés pour réfléchir ensemble à la construction d'un territoire de SCoT. Il est apparu pertinent aux élus du Civraisien et à ceux du Montmorillonnais de travailler ensemble pour former un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Les deux pays présentent des caractéristiques communes : ils sont peu dotés en documents d'urbanisme ; Civray d'un côté, Montmorillon de l'autre représentent des centralités ; ce sont des territoires ruraux à forte identité agricole. Il convenait également de prendre en compte les démarches déjà entamées ou abouties des territoires voisins : le Seuil du Poitou (Poitiers-Châtellerauld), le Mellois dans les Deux-Sèvres, le Ruffécois en Charente, le Parc Naturel Régional de la Brenne dans l'Indre. L'élaboration d'un SCoT pour le Sud Vienne, permettra au territoire de faire reconnaître ses propres enjeux et d'affirmer son projet politique.

Le territoire du SCoT

Situé dans l'arrondissement de Montmorillon, siège de la sous-préfecture, le territoire du SCoT Sud Vienne est composé de 87 communes et de 5 communautés de communes. Ce territoire regroupe les pays Civraisien et Montmorillonnais.

Les Communautés de Communes membres

Le territoire du SCoT Sud Vienne est composé des communautés de communes suivantes :

- Communauté de Communes des pays Civraisien et Charlois,
- Communauté de Communes de la région de Couhé,
- Communauté de Communes du pays Gençéen,
- Communauté de Communes du Lussacois,
- Communauté de Communes du Montmorillonnais,

La superficie

D'une superficie de 2 609 km², le territoire du SCoT Sud Vienne représente plus du tiers de la superficie du département de la Vienne.

Les objectifs du SCoT

Le SCoT a pour objectif de développer les facteurs d'attractivité du Sud Vienne et permettre un développement cohérent et harmonieux du territoire en matière de logement, de services aux habitants, de transport, d'environnement et d'économie.

Pour atteindre ces objectifs 4 commissions sont créées :

1 - Organisation du territoire, consommation et occupation de l'espace, paysages et environnement, carrières.

Représentant du Montmorillonnais	Représentant du Civraisien
M. Ernest COLIN	M. Jean-Michel CLEMENT

2 - Economie (tourisme, industrie, commerce, agriculture, services aux entreprises), emplois, formation, développement du numérique.

Représentant du Montmorillonnais	Représentant du Civraisien
M. Jean-Marie ROUSSE	M. Pascal LECAMP

3 - Bassins de vie, démographie, relations sociales et économiques, équipements et services

Représentant du Montmorillonnais	Représentant du Civraisien
M. Jacques COMPAIN	M. François BOCK

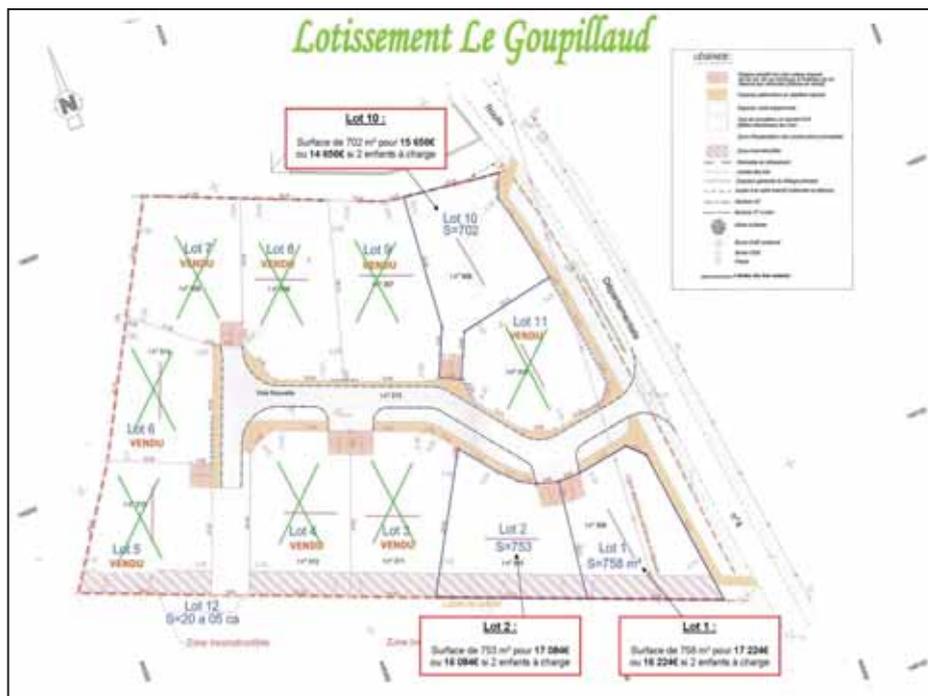
4 - Habitat, logement, urbanisme, **transports** et déplacements, énergie-climat

Représentant du Montmorillonnais	Représentant du Civraisien
Mme Annie LAGRANGE	M. Gilles BOSSEBOEUF

Tous les habitants pourront faire partie des commissions, il suffira de s'inscrire sur le site www.scot-sudvienne.fr. Les dates des réunions et les compte rendus se trouveront aussi sur le site internet, il n'y aura pas de convocation. Vous trouverez aussi sur le site tous les détails concernant le Scot sud vienne.

🌀 Lotissement Le Goupillaud 🌀

En 2014, nous avons vendu 2 lots, il ne reste donc plus que 3 lots à vendre sur les 11 viabilisés proposés ; les superficies sont de 702, 753 et 758 m². Le prix de vente TTC est de 28 euros le m².



Les mesures prises en 2012 par le Conseil Municipal pour favoriser l'accès à la propriété sont toujours en vigueur.

Ainsi un acquéreur sans enfant aura une réduction de 4000 euros par rapport au prix initial. Avec deux enfants ou plus, il aura une réduction de 5000 euros.

Par exemple vous pouvez acquérir le lot 10 (702 m²) au prix de 14656 euros TTC si vous avez 2 enfants et 15656 euros TTC sans enfant, au lieu de 19656 euros, prix avant réduction.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au: **05 49 37 30 91**
ou à nous écrire à champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

🌀 Achat de terrain 🌀

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les terrains cadastrés I 319 (32a 50ca) et I 324 (2ha 64a 83 ca) appartenant respectivement à M. Bernard BONNET et à la Sté BONNET FRERES qui vont permettre l'extension du lotissement LE GOUPILLAUD.

🌀 Achat élagueuse avec lamier 🌀



Champagné-Saint-Hilaire, ce sont plus de 80 kilomètres de routes et chemins à entretenir et l'élagueuse mobilise un temps important dans le planning des employés.

Après 17 ans de service de l'élagueuse, le Conseil Municipal a décidé de la remplacer par un matériel plus performant ; ceci représente un investissement de 40 701,00 €.HT

Vous pourrez désormais voir l'entretien des haies réalisé avec un lamier dernière génération livré en décembre. Nous avons retenu l'offre de l'entreprise Norematt qui a su nous convaincre par son sérieux et son expérience. Ce matériel devra nous économiser du temps et permettra d'intervenir au meilleur moment avec un meilleur confort de travail pour nos chauffeurs.

A bientôt sur les routes de Champagné-Saint-Hilaire.

🌀 Fleurissement et illuminations de Noël 🌀

Magie de Noël

C'était l'association du Merveilleux Noël qui décorait notre bourgpuis plus de marché de Noël ni de décors... mais la Municipalité avec le Merveilleux Noël, en 2014, a recréé l'événement de la magie de Noël : sapins, guirlandes lumineuses, personnages ont animé la place. Les Champagnois et les visiteurs nous ont fait part de leur satisfaction, alors, pour 2015, nous espérons de nouveau vous offrir ce plaisir, et montrer le dynamisme de notre commune. Tout le monde peut être acteur, rejoignez-nous.



Fleurissons nos pieds de murs

Nous avons tous envie de voir Champagné fleurie. La commission fleurissement souhaite engager une démarche originale ; déjà des Champagnois fleurissent et entretiennent sur le domaine public le long des murs de clôtures ou d'habitations ; elle souhaite sensibiliser et accompagner les volontaires dans cette initiative. Des règles seront nécessaires :



- le choix des trottoirs possédant une largeur supérieure à 1,5 mètre de manière à ne pas gêner le cheminement des piétons.
- le type de plantes.
- l'engagement de fleurir et d'entretenir.

Au début, la fourniture de graines pourra être proposée.

Avec plaisir, nous accueillons dans notre groupe les personnes qui souhaitent agir, réfléchir, proposer, réaliser !

Pour nous rejoindre, contactez l'un des membres de la commission fleurissement.

🌀 Projet de 4 logements avec habitat 86 🌀

Habitat 86 propose un plan logement seniors en zone rurale ; ce sont des logements qui, par leur conception et leur situation géographique, doivent faciliter la vie des personnes âgées par des aménagements particuliers et permettre aux personnes autonomes de vivre le plus longtemps possible chez elles.

Le Conseil Municipal s'est déplacé à Saint-Cyr le 22 avril 2014 pour voir la réalisation d'un programme de logements seniors en service.

A l'issue de notre visite, nous avons demandé à Habitat 86 l'inscription en 2015/2016 (le programme 2014 est complet) d'une réalisation de 4 maisons ; un terrain viabilisé de 1000 à 1500 m² sera cédé pour l'Euro symbolique.



🌀 Réparation de la bonde du grand étang 🌀

Une fuite importante à 1 mètre du sommet de la bonde compromettait le maintien du niveau d'eau, la réparation s'avérait nécessaire et urgente. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Sire Drainage. Nous avons prévu le remplacement des planches ; pour cela, il fallait fermer la sortie d'eau ; la réalisation a été plus compliquée que prévue en l'absence de



Bonde de l'étang

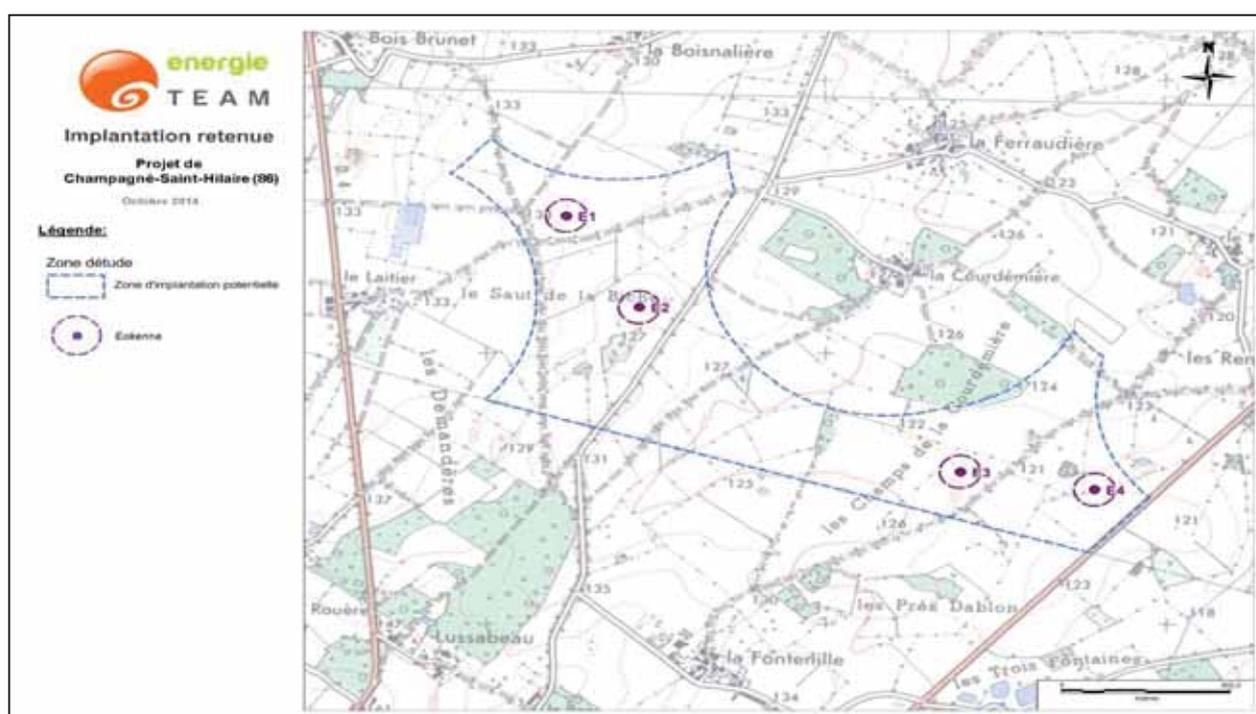
vanne de fermeture. Le Conseil Municipal, en cas d'interventions ultérieures, a souhaité faire installer une vanne de vidange indispensable pour ouvrir ou fermer le passage d'eau. Le montant des travaux s'élève à

12684,00 €. La mise en eau a été effective le 7 mars 2014. Conforme à son niveau antérieur, la hauteur d'eau à la pelle s'élève à 3,40 mètres,



Projet Eolien de Champagné-Saint-Hilaire élaboré par Energie TEAM

Situation administrative	
Département	Vienne
Communauté de communes	Pays Gencéen
Commune	Champagné-Saint-Hilaire
Porteur du projet	
Société	energieTEAM SAS
Contact	Benjamin Vincent 11 avenue de la Vertonne 44120 Vertou 06 28 67 20 52- 02 49 09 10 32 benjamin.vincent@energieteam.fr
Contexte du projet	
Le projet	<p>Le projet de Champagné-Saint-Hilaire a été initié en 2008, par la société SORGENIA France. Puis, une étude est lancée afin d'étudier le potentiel du territoire, à l'échelle de la CdC du Pays Gencéen (étude ZDE). En avril 2013, la Loi Brottes supprime les ZDE et stoppe l'instruction du dossier porté par la CdC. En juin, la société énergieTEAM reprend les études de faisabilité du projet éolien.</p> <p>Le projet que nous portons compte 4 éoliennes, d'une puissance nominale respective de 2,4 mégawatts, soit 9,6 MW installés et représente un investissement d'environ 12 millions d'euros.</p> <p>Sur le plan économique, ce projet générera des retombées fiscales à hauteur de 110 000 euros par an, et permettra de créer 13 emplois dans la filière.</p> <p>Sur le plan environnemental, ce projet permettra d'éviter l'équivalent de 6 300 tonnes de CO₂ par an, et approvisionnera en électricité l'équivalent de 9 500 habitants (hors chauffage).</p>



<p>Dates clés du projet</p> 	<p>Octobre 2008 :présentation du potentiel éolien de la commune aux élus</p> <p>Décembre 2008 :délibération du conseil municipal pour la création d'une Zone de Développement Eolien, ainsi que pour la poursuite des études de faisabilité</p> <p>2011 :dépôt des dossiers ZDE, point étape enconseil municipal</p> <p>Octobre 2012 : édification d'un mât de mesure de vent</p> <p>Avril 2013 : loi Brottes, suppression des ZDE et de la « contrainte 5 mâts », reprise du projet et actualisation des études</p> <p>Juin 2013 :nouvelle délibération favorable du conseil municipal pour la société energieTEAM, qui reprend le projet développé par SORGENIA France</p> <p>Juillet 2013 : réunion publique d'information</p> <p>Novembre 2014 : permanence public d'information en Mairie</p> <p>Novembre 2014 : dépôt des demandes de permis de construire et autorisation d'exploiter</p>
<p>Concertation</p>	<p>Communication sur le projet dans la presse, bulletins municipaux sur le site internet de la mairie (27 mai 2011), réunion publique (3 juillet 2013) et permanence en Mairie (14 novembre 2014)</p>
<p>Etat de la maîtrise foncière</p>	<p>Les propriétaires et exploitants concernés ont donné leur accord au développementdu projet éolien</p>
<p>Consultation des services</p>	<p>Armée de l'air, Météo France, DGAC : avis favorables respectifs les3 octobre 2013, 16 juin 2014, 25 juin 2014</p> <p>Autres services techniques : avis favorables de tous les services consultés</p>
<p>Schéma Régional Eolien (SRE)</p>	<p>Le projet est situé à l'intérieur dela zone favorable du SRE Poitou-Charentes,validé le 29 septembre 2012 par le Préfet de Région. Il se situe également dans la zone « sans enjeux spécifiques », de la typologie des espaces susceptibles de contraindre l'éolien ainsi que dans la zone « préférentielle », de la Charte éolienne de la Vienne.</p>
<p>Etudes réalisées</p>	<p>Avant d'obtenir les autorisations de construire et d'exploiter, energieTEAMpilote uneétude d'impact, réalisée sur plusieurs volets par différents bureaux d'étude-spécialisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volet naturaliste ; AXECO et EQS - partie acoustique ; Alhyange et Echopsy - composante paysage ; ABIES - étude d'impact ; ABIES
<p>Retombées fiscales du projet</p>	<p>Ce projet pourrait générer environ 110 000 euros/an pour les collectivités (60% pour la CdC, 30% pour le département, 10% pour la région), ainsi qu'une taxe sur le foncier bâti (± 500euros/éolienne/an) pour la commune.</p>

Synthèse – communiqué de presse

Le projet éolien de Champagné-Saint-Hilaire est à l'étude depuis 2008, et s'inscrit dans une réflexion large d'aménagement du territoire. Il comptera 4 éoliennes.

Les élus, les propriétaires et les exploitants agricoles sont favorables au projet. La société energieTEAM a réalisé un certain nombre d'études, sur les aspects environnementaux, paysagers/patrimoniaux et acoustique, en vue de constituer une étude d'impact.

Une demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter (réglementation ICPE), sera déposée en novembre 2014 et sera suivie d'un an d'instruction avant avis du Préfet.

La mise en service du parc éolien pourrait intervenir d'ici deux ans. La construction et l'exploitation du parc éolien de Champagné-Saint-Hilaire, seront ensuite confiées à energieTEAM Exploitation.



☞ Cabane de vigne ☞

Le projet de sauvegarde de la dernière cabane de vigne de Champagné-Saint-Hilaire récompensé par SOREGIES Patrimoine

La cabane de vigne

Chaque année, la Société SOREGIES organise au printemps un concours pour favoriser des actions de conservation ou de mise en valeur du petit patrimoine rural. Qu'on se le dise ! à peine constituée, la commission patrimoine a souhaité saisir cette opportunité, et décide dès le mois d'avril de déposer un dossier de candidature portant sur la préservation de la dernière cabane de vigne située sur la commune, aux abords de la route de Couhé.

Mission accomplie ! Le projet est retenu par le jury et la municipalité se voit allouée une subvention de 1500 € pour mener à bien ce projet.

Le bâtiment présente, en effet, un état général très dégradé dû à l'avancée de la végétation sur le bâti. Une réfection de la charpente et un remaniement de la couverture s'avèrent également nécessaires afin d'en stopper la détérioration. Nos agents et les membres de la commission se sont employés courant septembre aux travaux d'espaces verts sécurisant ainsi l'accès à la loge. Les travaux de couverture devraient, quant à eux, être mis en œuvre au premier semestre 2015 par une entreprise locale ou un chantier d'insertion.

L'objectif consiste non seulement à court terme à sauvegarder cette loge en pierre qui constitue un témoignage essentiel de pratiques agricoles aujourd'hui abandonnées mais également, à plus long terme, à redonner vie au verger attenant pour en faire un espace convivial et pédagogique ouvert à tous et à toutes.



Texte de Guillaume Tenca

☞ Plaque jumelage ☞

Les communes de Saint-Romphaire et de Champagné-Saint-Hilaire entretiennent depuis 10 ans des liens d'amitié ; chaque année, une rencontre est organisée par les comités de jumelage.

Le Conseil Municipal a souhaité commémorer l'anniversaire de ces échanges en installant une plaque avec les blasons de chaque commune qui rappellera les liens d'amitié.



De gauche à droite : Denise David Xavier Milcent, Gilles Bosseboeuf et Michel Mingot

Le 29 juin 2014, lors de l'échange annuel qui avait lieu à Champagné-Saint-Hilaire, les Maires de chaque commune, Gilles Bosseboeuf et Xavier Milcent, les Présidents des comités de jumelage, Michel Mingot et Denise David, en présence des membres des comités et du Conseil Municipal de Champagné ont dévoilé cette plaque installée sur la place du 13 Août 1944.

*Texte de Michel Russeil
Photos de Gilles Bosseboeuf*

Les événements communaux et les loisirs

Vœux du Maire : 11 janvier 2014

A Champagné-Saint-Hilaire, la cérémonie habituelle des vœux du maire s'est déroulée le samedi 11 janvier 2014 en présence des élus, ainsi que des représentants des corps constitués, et d'un nombreux public. Le discours du maire fut bref puisque nous étions en période préélectorale :

« Bonjour à toutes et à tous, bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui vont apprécier notre commune de Champagné-Saint-Hilaire. Elle a beaucoup d'atouts qui sont mis en valeur grâce au Conseil Municipal, aux associations, aux commerçants, entrepreneurs, mais aussi par chacun d'entre vous.

Tout d'abord, l'ensemble du Conseil Municipal vous présente, pour cette nouvelle année 2014, tous ses vœux de bonheur, de santé, de travail et aussi de prospérité pour vous, vos familles et ceux qui vous sont chers. Bien entendu, j'ai une pensée émue pour les familles des 14 Champagnais qui nous ont quittés en 2013. Je salue l'arrivée des 18 enfants qui sont nés l'année dernière. Que les parents acceptent tous mes vœux de bonheur ; tous les ans, les naissances progressent ; en 2013, plus 50% par rapport à 2012, l'école a de l'avenir à Champagné-Saint-Hilaire.

L'année 2013 a été riche en événements, réalisations, et modifications ; ils sont décrits largement sur le bulletin municipal qui vous a été distribué en décembre pour les résidents principaux et qui est disponible en mairie pour les résidents secondaires. Vous l'avez aussi en ligne sur notre site internet www.champagne-saint-hilaire.fr. Nous avons commencé d'ailleurs à mettre en ligne tout l'historique des bulletins en notre possession, ils y seront tous au 1^{er} trimestre de cette année. Succinctement, l'année 2013, c'était :

- Beaucoup de changement de personnel titulaire avec les 3 départs en retraite d'Yves Colon, d'Éliette Robin, d'Annie Boilledieu qui ont été remplacés par Alexandre Gabirot en contrat d'avenir, Virginie Mignot et Gwenaëlle Hédouin.
- Beaucoup d'animations communales avec la fête de la musique, le 30^{ème} anniversaire de la randonnée pédestre et ses animations à la base de loisirs, le marché des arts et des producteurs avec la Nuit Romane, les journées du patrimoine ; le succès fut total pour tous ces moments de convivialité offerts par la commune.
- La tempête du 27 juillet 2013.
- Les commémorations, avec en particulier celle de la bataille du 13 août 1944 et l'inauguration de l'allée Alfred Doux, beaucoup d'émotions à l'évocation de ce grand homme.
- L'inauguration du restaurant l'Hortense
- Les ventes de parcelles dans notre lotissement du Goupillaud ; sur 11 lots, il ne reste plus que 2 lots à vendre (et ceci en 18 mois).
- L'achat de terrains, quelques m² devant nos ateliers ; (merci à Gérard et Catherine Paillet ; sans cet espace que nous utilisions, impossible d'utiliser nos ateliers), le terrain de l'antenne des douanes, et environ 15000 m² derrière les écoles pour pouvoir y accéder ultérieurement par l'arrière (merci à Ginette Vidal, à Elisabeth Bourreau, et aussi à Bernard Bonnet).
- Les réunions de travail avec les parents d'élèves, les enseignantes, l'Académie pour déterminer les horaires scolaires à compter de septembre 2014.
- La réalisation du columbarium
- Et toutes les réalisations faites par nos employés municipaux.

Que nous réserve l'année 2014 ?

- ◆ Tout d'abord, le recensement de la population qui se fera dès le mois de janvier par les 2 agents recruteurs, Annie Boilledieu et Stéphanie Sammut ; réservez-leur un bon accueil.
- ◆ Puis les élections municipales les 23 et 30 mars 2014. En effet, il y a déjà 6 ans que nous sommes aux affaires, sans en faire un bilan, puisqu'il vous revient de le faire. Je pense que Champagné-Saint-Hilaire a progressé de façon significative. L'élection ne se fera pas en scrutin de liste puisque le calcul de l'Insee donne 977 habitants pour notre commune, le panachage sera possible, le dépôt des candidatures devra se faire avant le 6 mars 2014, 18 heures. Je vous annonce dès aujourd'hui



que je me représente avec une liste largement renouvelée, qui aura la parité bien qu'elle ne soit pas obligatoire ; vous en saurez plus dans les semaines qui viennent, l'heure est encore au travail pour l'équipe en place.

- ◆ Les élections européennes le 25 mai.
- ◆ Le reste dépendra, bien sûr, des élections du mois de mars, mais je peux au moins vous dire ce qui est en cours ou ce qui doit l'être :
 - La sécurisation de l'entrée des écoles avec la mise en accessibilité et la réfection totale de la rue Etienne Saby ; les dossiers seront présentés en janvier
 - La rénovation du poste de relèvement de la route de Couhé, ainsi que l'étude de la mise en séparatif des réseaux eaux usées / eaux pluviales.
 - L'étude des activités périscolaires (si nous arrivons à les financer) suite à la réforme des rythmes scolaires, avec les parents d'élèves, les enseignantes, les associations, la Communauté de Communes, la CAF et les volontaires pour animer ces séquences.
 - Le week-end des 3 et 4 mai autour du peintre Lorrin Junek qui a vécu à Champagné, avec la collaboration de sa petite fille et de nos musiciens Gabriel Grosbard et Marie Rouquié qui feront un concert dans l'église.
 - Les animations que seront la fête de la musique, la randonnée pédestre, peut-être les heures vagabondes, la nuit romane et les journées du patrimoine.
 - Les commémorations et en particulier le 70^{ème} anniversaire de la bataille du 13 août 1944, et le centenaire du début de la terrible guerre 14/18.
 - L'ouverture d'une cinquième classe, puisqu'il y aura plus de 115 écoliers à la rentrée 2014 ; ce nombre va encore progresser dans les années futures.
 - Un PLU, plan local d'urbanisme, ceci devient une nécessité pour notre commune, et Madame La Préfète nous y encourage vivement.
 - L'achat de terrains pour continuer le lotissement du Goupillaud.



- ◆ Il y a aussi l'étude du SCoT Sud Vienne, nous devons participer activement pour que notre destin ne nous soit pas imposé. Le SCoT, ça veut dire Schéma de COHERENCE Territoriale. Dans toutes les études, on nous parle de bassin de vie ; dans quel bassin sommes-nous ? il n'y a aucune cohérence au découpage des cantons, ceux qui l'ont fait ne doivent pas savoir où se situe Champagné. Partager notre Communauté de Communes en 2, ne pas respecter les habitudes des habitants, les bassins de vie, ne pas rester dans le contour du SCoT, ou c'est une méconnaissance totale du territoire, ce que je ne crois pas, ou c'est du calcul, et alors les habitants s'en souviendront.... Les élus et les habitants sont amers, amers de ce résultat, et amers aussi de la méthode pratiquée, aucune concertation, les élus ne servent que pour les besoins délicates....J'espère que la copie sera revue.

Je voudrais remercier sincèrement tout notre personnel pour ces 6 années passées ensemble, pour le progrès qu'a fait Champagné grâce à leurs compétences, à leurs réalisations. Les dotations baissent et vont hélas encore baisser. Si nous n'avions pas leur polyvalence, leur disponibilité, la commune ne serait pas ce qu'elle est. Alors mesdames et messieurs, encouragez-les, les critiques sont faciles, mais le travail rendu est exceptionnel. Dans les collectivités de notre taille, le personnel touche à tous les métiers. Encore un grand merci.

Je voudrais ici remercier l'équipe enseignante qui fait un travail remarquable, remercier aussi

les parents d'élèves élus et non élus avec qui nous avons travaillé de façon constructive, remercier aussi le Président de la Communauté de Communes pour son aide dans nos projets. Personnellement, je suis pour une Commune forte, avec une Communauté de Communes forte, ce n'est qu'ainsi que nous grandirons et progresserons. La Communauté de Communes défend le dossier Eolien ; personnellement, je suis pour des éoliennes sur notre territoire ; au-delà d'apporter des ressources financières nouvelles qu'il faudra bien trouver, c'est une énergie propre et sans aucun danger, il n'en est pas de même pour le nucléaire. Certes, cette énergie a permis l'autonomie énergétique de la France, mais on se pose aujourd'hui encore la question de ce que l'on devra faire des déchets. Que diraient les Champagnois si, un jour, on venait enfouir des déchets dans notre sol ? Oui, l'épanouissement de notre commune et du Gencéen passe par un dynamisme économique.

Merci au travail d'animation que font les nombreuses associations, et merci à tous leurs membres et aux bénévoles de nous venir en aide pour les animations communales, et cette année, ils seront encore sollicités.

Merci à l'ensemble du Conseil Municipal, qui n'a jamais failli à ses responsabilités malgré une sollicitation importante, les progrès de ce mandat ne sont pas le fait du hasard.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque municipale de faire vivre cet espace public avec dynamisme et engagement.

Que 2014 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, ils doivent se battre de plus en plus pour réussir.

Merci aussi à tous les responsables et employés des corps constitués et des différents syndicats, ils sont un soutien important, et notre collaboration se fait toujours dans la plus grande bonne humeur.

Je formule le vœu que cette année 2014 soit l'année du partage, du droit et du devoir pour chacun, que nous aidions les plus démunis à garder leur dignité. Le respect doit être le maître mot, le travail en commun aussi, c'est notre force de savoir rassembler. Pour la France, je formule le vœu de voir naître un Mandela.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité, et espère que nos projets aboutiront.

Encore une fois meilleurs vœux pour 2014 »

Gilles BOSSEBOEUF maire de Champagné-Saint-Hilaire

Après ce discours, la responsable de la bibliothèque municipale, Annette Bosseboeuf, expliqua le fonctionnement de la bibliothèque, et nous présenta les objectifs pour 2014, ce bilan est présenté ci-dessous.

Puis chaque président d'association présenta ses objectifs, et ses animations pour cette nouvelle année.

Chacun a été très attentif, et ce moment important se termina par un partage du verre de l'amitié.

*Gilles Bosseboeuf,
maire de Champagné-Saint-Hilaire,
et
son conseil municipal vous présentent,
ainsi qu'à votre famille et à vos
proches, leurs meilleurs vœux de
bonheur, de santé et de réussite pour
cette année 2014.*

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie
66160 Champagné-Saint-Hilaire
☎ 05 49 37 30 91 ☎ 05 49 37 20 49
E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr 

Repas des Aînés : 15 janvier 2014



Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 15 janvier 2014 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les Aînés et assuré le service des différents plats. Velouté de potimarron, tarte tatin poire et chèvre, pavé de kangourou préparés par Halim et Delphine ont ravi les palais.

Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé.

Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.

En 2015, le Repas des Aînés aura lieu le mercredi 21 Janvier pour les personnes âgées de plus de 70 ans de notre commune.

Texte de Claudette Berthonné Photos de Gilles Bosseboeuf



Madame Lhuillier

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie : 19 mars 2014



La commémoration du 19 mars est depuis 2013 la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après le dépôt de gerbes par le Maire et Gilbert Rouhault, la minute de silence, la Marseillaise, le Maire a lu le message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, en charge des anciens combattants :

« En cette journée nationale, nous rendons un hommage solennel à toutes celles et à tous ceux qui furent victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Victimes au combat, victimes civiles, victimes de tragédies, de déchirements qui ont marqué à tout jamais l'histoire des deux rives de

la Méditerranée.

Nous leur rendons hommage parce que nous ne voulons pas oublier, et parce que ce souvenir est le socle sur lequel nous reconstruisons des liens d'amitié et de fraternité.

Le 19 mars, date du cessez-le feu en Algérie, date symbole d'une fin tant attendue des combats, qui préparait l'indépendance d'un pays, et le retour dans leur foyer de milliers de combattants. Une date qui n'empêcha pas de nouvelles souffrances, faites de violence et d'abandon, mais une date annonciatrice d'espoir et de paix.

Les mémoires de ces événements sont plurielles et complexes. Mais l'histoire n'est qu'une, elle doit nous rassembler autour de la recherche constante de vérité. La route qui conduit à une mémoire apaisée est encore longue à parcourir. Mais il importe de la suivre avec ténacité.

Il revient aux vivants d'entretenir le souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Il leur revient aussi d'œuvrer ensemble, dans le respect, la solidarité, pour aller de l'avant.....

.....A tous, je veux réaffirmer aujourd'hui, notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de la Nation toute entière. »



Après la lecture du manifeste national par Claude Guillaud, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. La cérémonie se termina par le verre de l'amitié dans la salle du Conseil de la mairie.



La folle Journée Junek : 3 mai 2014

Journée sans chichis, mais folle journée que celle consacrée à Lorris Junek par notre village mais remontons le temps

Samedi 10 heures

De la couture des drapeaux à la confection du broyé, l'ensemble des forces vives était mobilisé pour que ce trois mai 2014 soit une vraie fête. La tension était montée d'un cran depuis une quinzaine de jours à l'annonce de la venue de l'ambassadeur et de son épouse. Champagné à l'heure croate était prête à les recevoir ainsi que les membres de la famille Junek et amis qui avaient bien voulu répondre présents et apporter des tableaux du maître afin de nous les présenter.



Œuvres de Lorris Junek

Les derniers tableaux accrochés, le vidéo projecteur réglé, les discours peaufinés, à 10 h 30 l'exposition ouvrait ses portes pour les accueillir. Les Champagnois furent légion pour venir admirer ses œuvres et retrouver sur la toile les paysages qu'ils voient tous les jours. L'exposition a été présentée par notre historien patenté et passionné, Louis Vibrac qui nous retraça brièvement (eh oui !) la vie de M. Junek, son enfance en Croatie, son installation à Paris et ses séjours à Champagné. Attaché à notre commune par son mariage à Suzanne Provost, Lorris Junek passa de longs séjours à la maison des tuileries située dans le bourg à côté du cimetière. Ce rappel historique accompagné d'une projection des différentes toiles de l'artiste préparée par sa petite-fille Emmanuelle, nous plongea dans son œuvre et nous permit de découvrir les multiples facettes de son art. Travailleur acharné, il peignit tant les paysages de chez nous que les rues parisiennes ou les multiples facettes du Sud de la France.

M. L'ambassadeur de Croatie, M. Goldstein, présenta alors un diaporama sur Zagreb, ville natale du peintre, dans les années vingt. On y découvrit une ville en pleine expansion, vivante, pleine de modernisme et de fantaisie, bien éloignée de l'image que l'on peut parfois s'en faire. Lorris Junek y fera des études aux Beaux Arts avant de rejoindre la France.

Lors d'une table ronde animée par Louis, **les Anciens** vinrent se souvenir de leur rencontre avec M. Junek. Témoignages émouvants de ceux qui l'avaient vu à travers leurs yeux d'enfants dans les années quarante et qui gardaient un souvenir précis de ce grand Monsieur excentrique et discret qui hantait la campagne champenoise armée de ses pinceaux et de son chevalet. Certains l'avaient observé, d'autres rencontré et nous avons souri au récit de cette dame, qui se souvenait de ce grand monsieur « qui peignait des choux », ce qui du haut de ses quatre ans d'alors, l'avait profondément intrigué.

Samedi 11 h 30

Vint ensuite l'inauguration de la plaque accolée à la maison des tuileries où les traditionnels rubans eurent à subir un découpage tant appliqué qu'efficace, d'une part, par notre ambassadeur et d'autre part, par les membres de la famille Junek. Moment émouvant où le passé rejoint le présent et rend à l'artiste une partie de son immortalité.



***Une famille d'artistes:
La famille Junek,
Petite-fille
et arrière-petite-fille.
M. Goldstein coupe le ruban !***

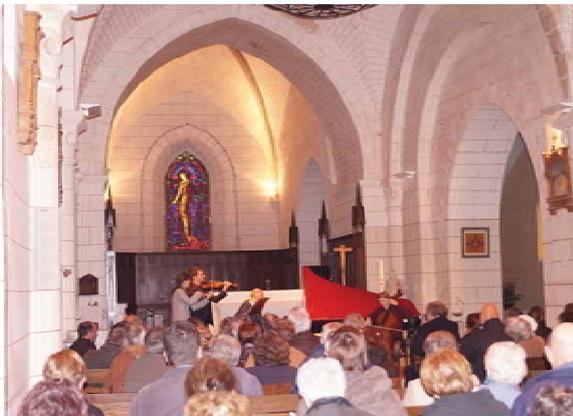


L'ensemble de l'assemblée regagna la mairie accueillie par les discours des officiels. Monsieur le Maire nous rappela l'historique de cette journée et la volonté affirmée de Champagné et de ses représentants d'aller de l'avant tant dans les domaines de la culture que dans la vie quotidienne. Mme Pasquay présidente de l'association « murmures et cultures » remercia l'ensemble de ses membres. Marie Rouquie, habitante de Champagné, amie et collègue à travers son métier de musicienne de la famille Junek, annonça la naissance d'une nouvelle association à Champagné appelée « **Au pays des volutes** » et qui sera consacrée à faire entrer la musique dans notre quotidien. Nous lui souhaitons longue vie et pensons qu'aujourd'hui de nombreuses bonnes fées, y compris la malicieuse tarara de Lorca se sont penchées sur son berceau.

M. Stupar , rappela lui aussi, son attachement tant à la culture croate qu'à la ville de Champagné. Enfin M. l'Ambassadeur conclut en remerciant l'ensemble des acteurs de cette journée pour cet hommage à l'un de ses compatriotes dont il nous a dit particulièrement apprécier sa peinture. M. le Maire se vit remettre une fort belle cravate rappel historique ayant trait à l'histoire de la Croatie.

Samedi 16 heures

L'après-midi a été consacré à un film tourné par des amis de Lorris Junek à Champagné. Retour dans les années soixante où nous avons redécouvert l'un des cafés de la place de Champagné (aujourd'hui l'Hortense) dans son jus, où les R16 étaient légion et où les tractions ne figuraient pas encore au rang d'antiquité. L'intrigue policière échappée d'une série noire attira moins l'attention des spectateurs que les lieux où étaient tournées les scènes du film .Et les « et là c'était où ? » ont fusé dès que les lumières se sont rallumées nous ramenant dans les années 2010.



Le concert en l'église

Samedi 20 h 30

A partir de 20 h 30 a eu lieu le concert dans l'église. Marie Rouquié, Gabriel Grosbar, d'Emmanuelle Ayrton, son mari Patrick Ayrton, claveciniste, leur fille Constance violoncelliste, Junek, Ulysse ont enthousiasmé le nombreux public. Mélomane ou non , on ne pouvait qu'être conquis par la qualité de ces artistes. La voix d'Emmanuelle, accompagnée des violons et du clavecin a véritablement transporté les auditeurs bien loin de nos campagnes. Cette promenade à travers les siècles, de compositeurs en compositeurs, de pays en pays, nous a permis de découvrir l'ampleur du talent de nos concertistes. Le concert s'est fini sur la reprise en cœur par l'auditoire du refrain d'une chanson espagnole « La Tarara ».

Texte de Natalie François dit Sorton

Ouverture de la pêche : 5 avril 2014

Pêche communale aux Trois Fontaines

L'ouverture de la pêche dans nos deux étangs le 5 avril 2014, empoissonnés pour le plaisir et la satisfaction de nombreux pêcheurs, n'a pas failli à sa réputation.

Tout au long de la saison, cette activité permet d'attirer et de faire connaître notre base de loisirs.

La saison 2015 est en préparation, nous avons prévu des alevinages de poissons blancs et de truites.



La saison de pêche débutera le 4 avril 2015 et se terminera le 27 septembre 2015

	Type de cartes	Tarif
	Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche)	10 €
	Carte journalière (hors lâcher de truites)	5 €
	Carte annuelle adulte	40 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5 €
	enfant moins de 12 ans	gratuit
	Carte week-end carpiste	20 €
	Carte annuelle carpiste (pêche de nuit)	50 €

Carte annuelle carpiste (pêche de nuit) en vente uniquement à la Mairie

La vente des cartes :

A la Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1, place de la Mairie aux heures d'ouverture.
Sur place par les personnes habilitées (vente et contrôle).

Nouveau cette année : des points de vente supplémentaires seront proposés pour les cartes journalières uniquement:

A L'épicerie de Carole et Philippe BOUTRON – 2, route de Couhé 86160 Champagné-Saint-Hilaire.
Au « St Hubert » chez Jacqueline RICOLLEAU, magasin de chasse et pêche 6, rue du Palateau 86160 Gençay.

Commémoration de l'armistice de 1945 : 8 mai 2014

Cette année, de nombreux enfants assistaient à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Les enfants, avec le maire Gilles Bosseboeuf, déposèrent la gerbe au pied du monument aux morts.

Après la sonnerie aux morts puis la minute de silence, en présence des habitants et honorés par les porte-drapeaux toujours fidèles, nous fîmes honneur à la Marseillaise.

Après ce recueillement, le maire lut le discours de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants, puis le Conseil Municipal remercia les porte-drapeaux.

Nous nous retrouvâmes ensuite dans la salle du Conseil Municipal, Le maire, comme à l'accoutumée, fit le point sur les actions et études en cours, suivi d'un partage du verre de l'amitié.



Les points abordés par le Maire :

- Ouverture d'une 5^{ème} classe en septembre 2014, ce qui nécessitera des travaux
- Nouveaux rythmes scolaires à la rentrée
- Mise en place d'activités périscolaires
- Etude de salles périscolaires et socio-éducatives
- Etude et réalisation en 2014/2015 de travaux de sécurisation rue Etienne Saby
- Etude et mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales rue Etienne Saby et rue de la Carlière
- Etude et remplacement du poste de relèvement route de Couhé
- Etude avec habitat86 de la réalisation de 4 pavillons seniors
- Rénovation de la cabane de vigne route de Couhé en partenariat avec Sorégies
- Projet Eolien
- Les animations communales :
 - Le 21 juin fête de la musique
 - Le 7 juillet randonnée pédestre et animations
 - Le jeudi 7 août, marché des arts et des producteurs et Nuit Romane
 - les journées du patrimoine les 19 et 20 septembre
 - Les animations bibliothèque avec le 100^{ème} anniversaire du début de la guerre 1914/1918.



Tous ces points, à l'heure où cet article s'écrit, sont réalisés ou en cours de réalisation.

Article et photos: Gilles Bosseboeuf

Fête de la musique : 21 juin 2014

Le 21 juin, c'était de nouveau la fête de la musique à Champagné. De 19 heures à 23 heures, différents artistes se sont succédé sur la place du puits et la rue de l'église. Mais déjà dès 14 heures, chanteurs, musiciens et bénévoles s'affairaient pour donner, comme tous les ans, un spectacle de qualité au public attendu. A 18 heures, arrivaient les premiers spectateurs. Cette assistance nombreuse qui comptait autant de profanes que de passionnés de musique, a pris place sur les bancs et sous le Tivoli pour écouter les prestations des différents intervenants. On notait la présence de spectateurs venus des alentours et même d'assez loin, attirés



Distribution des repas par l'Hortense



Los Sapinos

par la variété des prestations proposées lors du spectacle et la bonne réputation de cette manifestation depuis plusieurs années. On pouvait se restaurer en regardant et en écoutant les artistes; paella, kebab et sandwiches en tous genres avaient été préparés par les bons soins des restaurateurs de L'Hortense et permettaient de dîner en famille ou entre amis; ce que de nombreux spectateurs ont fait !

Dès 19 heures, le spectacle commença. La programmation était éclectique. Générations, styles de musique, tout était mélangé et représenté, et pouvait répondre aux goûts de chacun. De François Nothy à Los Sapinos, des Triptucks aux "280 secondes", tous nous entraînèrent sur des rythmes modernes et différents mais toujours de grande qualité. Emmanuel et Karine, au piano et violon, fidèles à notre fête de la musique, nous interprétèrent différents morceaux de leur répertoire toujours renouvelé. L'ensemble vocal de Champagné sous la direction de Chantal Messinéo, nous présenta ses dernières compositions répétées toute l'année.



Karine et Emmanuel

Cet ensemble permet aux amateurs de se retrouver tout au fil de l'année pour pratiquer et partager leur passion du chant choral. Des locaux encore, fidèles à la fête de la musique à travers Stéphane, Tony, Thierry, Isabelle et Delphine, avaient, cette année, une invitée surprise qui, arrivée tout droit de son Australie natale, nous interpréta avec brio et bonne humeur une chanson de son pays. La soirée se termina par le retour des "280 secondes" qui reprirent différents morceaux de leur répertoire au grand plaisir des plus jeunes comme des anciens. L'ensemble des bénévoles sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu, satisfait de cette soirée riche en émotions, termina le rangement et finit la soirée autour du verre de l'amitié.



L'ensemble vocal de Champagné

Nous pensions l'année passée qu'il serait difficile de faire mieux, mais nous avons encore aujourd'hui réussi grâce à tous et ensemble une vraie fête de la musique qui répond aux goûts de chacun.

Merci à tous les habitants fidèles aux manifestations, qui viennent apporter leur bonne humeur et partager de vrais moments festifs.

Merci également aux artistes venus nombreux qui font aujourd'hui de cette fête de la musique à Champagné, une manifestation reconnue, variée et ap-

préciée bien au-delà des frontières de notre village!

Ci-dessous le détail des différents groupes :

1. **Le groupe 280 "** : répertoire Pop-Rock sous la direction de Mannon PAREDES-NUNEZ guitariste et coordinatrice de l'école de musique intercommunale INTERVALLES et Henry RUNEY célèbre chanteur d'opéra.
2. **L'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire** sous la direction de Chantal MESSINEO.
3. **Karine et Emmanuel**, deux amis passionnés de musique.
4. **Isabelle, Delphine, Stéphane, Thierry...** violons, accordéons diatoniques...
5. **François NOTHI** : répertoire variété et propres compositions
6. **LOS SAPINOS** : musiques actuelles avec Enola, Lucas, Matthis et Raul GALVAN-CONTRERAS.
7. **TRIPTUK** : variétés, jazz-blues avec Christian, Eric, Matthis et Raul GALVAN-CONTRERAS.



Stéphane, Tony, Thierry, Isabelle et Delphine



Le groupe 280"

Texte de Natalie François dit Sorton
Photos de Gilles Bosseboeuf

Randonnée et animation à la Base de Loisirs : 6 Juillet 2014



La traditionnelle randonnée pédestre organisée par la commune de Champagné-Saint-Hilaire a eu lieu **le 6 juillet 2014**.

Malheureusement, cette année, le soleil n'était pas au rendez-vous. Une **pluie incessante** s'était invitée sans pour autant décourager la **cinquantaine de marcheurs et les quelques cyclistes** qui ont pris le départ à la Base de Loisirs des 3 Fontaines après un café réconfortant offert par la commune.

Le **premier circuit pédestre de 10 km** a conduit les marcheurs jusqu'à Bois Brault sur des chemins très boueux. Là, une navette a acheminé les randonneurs qui le souhaitaient vers la Base de Loisirs afin qu'ils récupèrent leur voiture pour se rendre à la salle des fêtes où était prévu le pique-nique précédé du punch offert par la commune.

Quelques courageux ont continué la randonnée en empruntant le **deuxième circuit de 16 km** qui rejoignait la Croix de Bretagne et passait par Grand Champ, le bourg et Lîmes. Ils sont arrivés mouillés jusqu'aux os mais contents.

Deux points de ravitaillement, à la Rouère et à Bois Brault, ont permis à chacun de reprendre quelques forces en chemin.

Les vététistes avaient le choix entre 24 km et 40 km. Même privés de leur guide habituel, ils ne se sont pas perdus et se sont défoulés sur les chemins communaux.

Après le pique-nique complété par les **frites et le café préparés par l'association du Comité de Jumelage**, le spectacle **Faux R'accord avec Harmonie et les Véga Brothers** a été présenté dans la salle des fêtes à un public réduit mais



chaleureux. Compte tenu du mauvais temps, **la Marchoise qui fêtait ses 50 ans** avait installé ses

jeux traditionnels sur la mezzanine et a pris le relais du groupe musical, faisant le plaisir des petits et des grands, venus plus nombreux en fin d'après-midi.

Malgré la pluie, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Rendez-vous en 2015, le premier dimanche de juillet !

*Texte de Annette Bosseboeuf
Photos de Gilles Bosseboeuf*

L'arbre à sabots installé à la base de loisirs par la Marchoise

La Marchoise, association d'Education Populaire dont le projet est fondé sur la valorisation de la culture de tradition paysanne du sud du département de la Vienne, a, cette année, 50 ans.



Elle a été créée par les couples GIRARD et VALIERE, à l'époque jeunes enseignants, au sein de la coopérative scolaire de l'école du village du DOGNON, à St-Maurice la Clouère ; leur premier projet fut un groupe d'expression de danses, musiques et chants, recueillis auprès des proches, puis des habitants des villages environnants.

En février 1967, un stage de collectage des traditions fut organisé à l'école de Champagne-St-Hilaire, alors dirigée par Raymond FAIDEAU ; ce stage, à vocation régionale, a été le premier d'une très longue série en Poitou-Charentes, et a préfiguré la création de l' UPCP (Union Poitou-Charentes pour la culture Populaire) en 1969.

Depuis cette époque, les sabots se sont épanouis... Nous avons souhaité rendre hommage à notre histoire par la création d'une série d'installations symboliques sur les lieux de loisir et de promenade du territoire de la Communauté du Pays Gencéen.



Le jeu des 1 000 Euros : 1^{er} juillet 2014

Banco, Super Banco !

Le jeu des mille euros se tenait à Champagné-Saint-Hilaire le premier juillet 2014. Deux mois après, les 8 et 9 septembre les auditeurs de France Inter faisaient connaissance de notre bourgade lors de la diffusion de l'émission sur les ondes. Nicolas Stoufflet, présentateur vedette de l'émission et Yann Pailleriet, spécialiste du métalophone (le fameux ding-dong du jeu des mille euros) sont donc venus enregistrer deux émissions dans la grande salle des fêtes.

Deux cent cinquante personnes avaient répondu à l'appel; habitants de Champagné, fidèles de l'émission ou tout simplement curieux se pressaient dans la salle pour tenter de répondre aux questions de l'animateur. Le jeu des mille euros a été créé en 1958 (à l'époque sous le nom du jeu des 1000 francs); c'est l'une des plus anciennes émissions du paysage radiophonique. Itinérante, elle va de villes en villages et commence toujours par une présentation de la localité d'accueil. Pour Champagné, Nicolas Stoufflet rappela nos caractéristiques historiques, mettant en avant la richesse de notre patrimoine à travers notre église et ses vitraux, nos particularités géographiques en rappelant que nous comptons dans notre commune le plus haut point habité de la Vienne. Pour les premières sélections, un tiers de la salle se porta volontaire et dut répondre à un certain nombre de questions relativement complexes et nécessitant une bonne culture générale. Quatre candidats furent sélectionnés. Pour la première émission, Michel venant de Payré, bien connu des amateurs locaux de vannerie et Rémi habitant la Villedieu, furent les premiers à répondre aux différentes questions envoyées par les auditeurs :



bleues, blanches et rouges en fonction de leur complexité. De bonnes réponses donnent accès ensuite au Banco ou au Super Banco. Le deuxième duo compta Louis, notre historien local et Yves originaire de Poitiers. Nicolas Stoufflet ne manqua pas d'interroger Louis sur ses passions et nous avons alors appris qu'outre l'histoire, il avait selon ses dires "la fibre du bois"; belle expression pour présenter ses talents de menuisier qu'il sait mettre au service de sa famille mais aussi des différentes associations de Champagné. Notre duo se retrouva après la première partie de l'émission à la tête de 120 euros qu'ils décidèrent de remettre en jeu après avoir répondu à la question de repêchage. Claudette Magny, artiste qu'ils surent reconnaître à travers un très court enregistrement (bravo à eux il fallait la trouver !) leur ouvrit les portes du Banco. "Mais qui annonça à Louis XIV la prise de la Bastille ?" a envoyé une auditrice résidant en Allemagne et sélectionnée pour être la question Banco. C'était *La Rochefoucault*. Il fut fatal à nos deux érudits qui proposèrent le nom de quelques-uns de ses contemporains mais pas le sien et qui donc, ne purent accéder au Super Banco.



Adieu les mille euros !

Mais un poste de radio leur fut remis comme cadeau de consolation et ils gagnèrent le respect de l'ensemble de l'assistance qui salua leur sportivité et l'étendue de leur culture. En effet comme nous ont dit les candidats en descendant de l'estrade « c'est beaucoup plus difficile quand on est derrière le micro », et nous voulons



bien le croire !

Un temps convivial termina la soirée où les animateurs vinrent discuter avec les candidats et le public. Nous avons particulièrement apprécié leur gentillesse et leur professionnalisme. Ils ont su mettre en avant les charmes de notre commune et les qualités de nos concurrents.

Ce fut une vraie réussite et une pleine satisfaction pour l'ensemble des organisateurs de cette soirée, qui vient confirmer l'adage « tout vient à point à qui sait attendre », la commune s'était portée candidate il y a cinq ans !

Nathalie François dit Sorton

Nuit Romane et marché des arts et des producteurs : 7 Août 2014

Suite au succès des deux années précédentes, la commune de Champagné-Saint-Hilaire a décidé de participer à la **dixième édition des Nuits Romanes**, organisées par la Région Poitou-Charentes.

Le **jeudi 7 août**, par un temps ensoleillé, elle a donc organisé sa **troisième nuit romane** au chevet de l'église St-Gervais-St-Prottais.



Décoration végétale dans l'église

A partir de 15 h, l'**exposition « Monstres dans l'art roman »**, prêtée par la Région Poitou-Charentes, a été ouverte aux visiteurs à l'intérieur de l'église magnifiquement parée d'une **décoration végétale** réalisée gracieusement par **Lisa Castagna**, habitante de Champagné-Saint-Hilaire.

Tout l'après-midi, avant et après le spectacle, de nombreuses personnes ont pu se documenter grâce aux panneaux installés dans le chœur de l'église et mis en valeur par un éclairage spécialement installé par Prism...

En tout début d'après-midi, une **trentaine de producteurs et d'artisans**

d'art, accueillis par des bénévoles usant de leurs plus charmants sourires pour que chacun se trouve au mieux à la place qui lui a été attribuée, ont installé leurs stands sur la place du 13 août 1944 afin de préparer le marché prévu à 16 h.

Pendant ce temps-là, et depuis le matin, de **nombreux bénévoles** sont rassemblés dans la salle des fêtes pour préparer le buffet du moment de convivialité ; dès 10 h, ils affluent vers le centre bourg, celui-ci apportant le broyé, celle-là les gâteaux faits maison, traditionnels ou plus exotiques, quand fabriqués par nos concitoyens anglais.



Exposition dans l'église



Préparation du moment convivial

Tout ce petit monde se retrouve autour d'un café, armé qui de sa planche à découper, qui de son couteau bien aiguisé pour passer à la deuxième phase, celle du « tartinage ». Et il s'en tartine du pain avec les produits locaux!

A l'extérieur, s'affairent ceux qui préparent le spectacle : artistes et techniciens ainsi que les bénévoles qui installent les bancs et les tables sur la place de la mairie pour le dîner en plein air, et dans le champ de la cure où a lieu le moment convivial attendu et fort apprécié des spectateurs.

La veille déjà, les employés municipaux, aidés d'hommes forts bénévoles, ont monté les tivolis et une scène, placé les barrières et la signalisation pour les déviations et les parkings, entreposé les chaises et les bancs au chevet de l'église pour le confort des spectateurs. Chaque équipe se mobilise et donne le meilleur de soi-même pour que la fête soit réussie.

Dès l'ouverture du marché, les **amateurs de produits du terroir ou d'objets artisanaux** font leurs achats soit pour les emporter à la maison soit pour manger sur place avec les amis ou la famille après les avoir fait griller sur les barbecues allumés dès 15 h par ceux qui vont mettre, plus tard, tout leur talent au service des gourmands afin de cuire à bonne température les steaks, les saucisses ou autre charcuterie, les brochettes qui leur sont confiés. Les préposés à la friterie sont très occupés aussi.

Vers 19 h, les premiers convives s'installent pour manger. L'affluence est telle qu'il devient vite difficile de trouver une place. Mais chacun finit par s'asseoir et apprécie la qualité et la variété des produits achetés aux producteurs.

Après ce **repas très convivial partagé dans la bonne humeur**, tout le monde se rend au chevet de l'église pour profiter des deux spectacles prévus à partir de 21 h. L'assistance, très nombreuse, afflue de tous les côtés mais les spectateurs assis sur les bancs installés par la commune cohabitent gentiment avec les visiteurs équipés de leur



Repas avant les spectacles

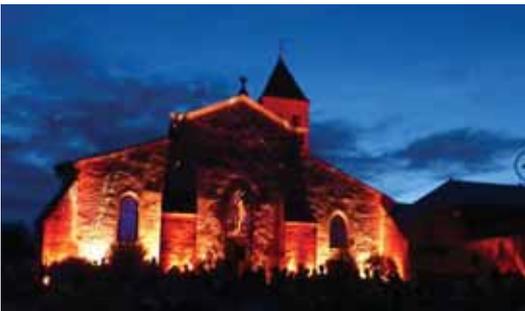
fauteuil ; même les retardataires trouvent une place en bordure de scène.

Après le mot d'accueil du maire, **la Globe Compagnie, avec ses cinq musiciens**, embarque les spectateurs à bord du **Transball Express** pour les faire voyager et leur permettre de redécouvrir les musiques du monde (France, Brésil, Colombie, Grèce, Cuba, Réunion), entraînant toutes les générations à danser swing, musette, disco, rock, tarentelle, tango et valse sur la pelouse.

Après ce petit bal sympathique, tous se retournent et peuvent admirer **le chevet de l'église illuminé et le duo de lumière original et détonnant « a fuego lento »**, proposé par la **Compagnie Bilbobasso**. Cette création, qui évoque la rencontre entre deux êtres aux âmes incendiaires qui s'attirent, s'envoûtent et se déchirent au son de la contrebasse et de l'accordéon, mêlé avec force, élégance et volupté, les arts du feu et la pratique d'une des danses les plus sensuelles, le tango argentin.



A fuego lento



Mise en lumière

Pendant ce spectacle sur l'amour fait de flammes et de danse, **une équipe de jeunes a allumé les photophores** qui jalonnent le chemin conduisant au pré de la cure, et qu'ils ont installés en début d'après-midi, afin de guider la foule vers le **buffet garni de spécialités locales offertes par les producteurs, les commerçants, les bénévoles et la commune**.

Dès la fin des spectacles, de nombreuses personnes s'éparpillent autour du buffet et dégustent les toasts salés et sucrés préparés par les bénévoles ainsi que les boissons locales.

Cette année encore, les **visiteurs toujours plus nombreux**, ont apprécié cette journée réussie tant dans sa dimension artistique qu'humaine grâce à l'engagement des bénévoles, à la qualité des spectacles et de l'accueil, au partage avant et pendant les moments de convivialité.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, ainsi qu'à la Région, initiatrice des Nuits Romanes. Ces journées contribuent au rayonnement de nos communes qui affirment ainsi leur dynamisme et leur modernité.

Rendez-vous en 2015 pour la prochaine Nuit Romane à Champagné-Saint-Hilaire !

*Texte de Annette Bosseboeuf et Natalie François dit Sorton
Photos de Gilles Bosseboeuf*

Commémoration de la bataille du 13 août 1944 à Champagné-Saint-Hilaire et remise du drapeau du Maquis Renard : 13 août 2014

70 ans déjà que Champagné-Saint-Hilaire connut une journée de guerre. Cette journée du 13 août 2014 rassembla les Anciens qui se souvenaient, et les plus jeunes, hélas moins nombreux, qui seront les vecteurs de cette histoire.

Cette journée commença par la messe célébrée par le père Claude, qui comme d'habitude, trouvait les mots justes pour nous expliquer ce qu'était le « vivre ensemble », et surtout nous disait que chacun d'entre nous était responsable de sa destinée.

Avec la participation de nombreux porte-drapeaux, 2 gerbes furent déposées devant le monument aux morts, par deux jeunes enfants, Garance Hébrard pour le Conseil Général et Louis Bosseboeuf pour la commune ; ils étaient accompagnés bien sûr par le Maire Gilles Bosseboeuf.

Notre Conseiller Général, Arnaud Lepercq, fidèle de notre cérémonie, était excusé, il avait une autre cérémonie à Usson.



Les porte-drapeaux

Après la sonnerie aux morts et une minute de silence, Monsieur Bonvalet nous interpréta, à Capella, le chant des partisans.

Après le discours du Maire, Maurice Gourdeau remet le fanion du maquis D3 Renard à Gilles Bosseboeuf pour que la commune se souvienne que des Hommes ont combattu pour elle. Après un nouveau chant des partisans par les stentors, la parole fut donnée à Louis Vibrac pour la page d'histoire. Les élus remercièrent les porte-drapeaux, et chacun se rendit ensuite sur les 3 stèles, celle de Georges Ponsonnet, celle de Louis Roy et de Jean Pierron, puis la stèle du haras. Tout se termina autour d'un verre de l'amitié sous le préau de l'école, puis à l'Hortense pour certains, pour un repas très apprécié.



Dépôt de gerbes au monument aux morts

Discours du Maire Gilles Bosseboeuf :

« Messieurs les Maires, mesdames et messieurs les Elus
Messieurs les représentants des Maquis et des Associations
Mesdames et Messieurs,

Cette année est marquée par le 100^{ème} anniversaire du début de la première guerre, c'est aussi le 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie des troupes alliées en 1944 et le 70^{ème} anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire du 13 août 1944 qui restera gravée dans nos mémoires; du sang a été versé, la mairie, les écoles furent brûlées, le temps passe, mais nous n'oublions pas.

Les maquisards nous quittent peu à peu, mais cette commémoration est un moment important pour les remercier, et pour honorer les morts de cette terrible journée du 13 Août 1944. Grâce à tous ces combattants, nous avons retrouvé notre démocratie et notre liberté, Cette liberté que beaucoup de gens et de communautés perdent aujourd'hui. Nous devons être vigilants, expliquer ce qui s'est passé à nos enfants, et leur dire pourquoi il fallait combattre. La barbarie n'existe plus dans notre communauté Européenne, mais elle est à nos frontières, nous devons soutenir tous les opprimés de ce monde et combattre tous les barbares qui sont des nazis.

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire.

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix «

REMISE DU FANION D3, maquis Renard, par M. MAURICE GOURDEAU

« Aujourd'hui, jour anniversaire des combats du 13 août 1944, je suis chargé de remettre à la commune de Champagné-Saint-Hilaire, le fanion du Maquis Renard -D3. Pour ceux qui n'ont pas connu le maquis, disons que ce fut une unité combattante qui prit une large part à ces combats.

Permettez-moi de rappeler ce que fut ce maquis : né le 7 juillet 1944 de la fusion de plusieurs groupes de résistants : Bourdet, Suire, Gaucher, Bernard, il prit la dénomination de Renard D3, sous le commandement du Capitaine de ce dernier groupe, Edmond Bernard.

Ce maquis s'installe dans les bois de Moiseau entre Vienne et Charente, et devant l'afflux de volontaires toujours plus nombreux, cet endroit fut jugé dangereux puisque situé dans une boucle du Clain. En cas de dénonciation ou d'encerclement par l'ennemi, la défense aurait été difficile et ce maquis aurait pu connaître ce qu'ont subi ceux du plateau des Glières ou du Vercors.

Un autre endroit fut donc choisi, le Bois des Chevreux près de Joussé, lieu plus grand et qui était



Remise du drapeau du maquis Renard

plus adéquat. Et c'est de là que partaient les commandos qui allaient livrer des combats et harceler l'ennemi par des sabotages.

Ses combats les plus durs furent livrés à Champagné, le 13 août 1944, au cours desquels dix combattants trouvèrent la mort. Il y eut aussi des blessés, notamment le Lieutenant Chagnon-Fricaud, gravement touché et dont le sauvetage a coûté la vie à deux de ses camarades. Citons pour l'histoire que ce combattant, après une longue convalescence, a fait carrière dans l'armée, est devenu général, puis inspecteur des armées, enfin représentant de la France à l'OTAN. On l'a vu deux ou trois fois à nos commémorations-anniversaires. Il serait décédé depuis quelques années.

A la Libération de la Vienne, le 25 septembre 1944, ce maquis fut envoyé sur le front de l'Atlantique, dans la poche de Saint-Nazaire, où il fut intégré dans l'Armée Nationale. Avec l'apport de plusieurs maquis, il a formé le 125e Régiment d'Infanterie.



Drapeau du maquis Renard

Après les événements, en 1946, voulant retrouver la fraternité qui fut celle des mois d'été 1944, Jean Quéron -que certains de vous ont connu-, a créé une Association rassemblant tous ses anciens camarades du maquis D3, et des personnes venant d'autres horizons. Cette Association qui s'est dénommée Association Renard D3, et qui était apolitique, a perduré de nombreuses années, et c'est elle qui constituait les gros contingents de pèlerins qui venaient animer nos manifestations commémoratives. Mais comme on sait que le genre humain n'est pas immortel, cette Association s'est éteinte au fil des décennies, et à notre Assemblée Générale de mai 2012 à Joussé, elle ne comptait plus qu'une douzaine de participants valides. N'ayant plus de raison d'être, elle

fut dissoute.

Il restait en caisse un pécule de 3 000 €uros : ils furent partagés entre les trois communes qui avaient marqué le plus le destin de ce maquis Renard. On m'a donc remis un chèque de 1 000 €uros que j'ai apporté aussitôt au budget de la commune de Champagné. Cette somme pourra toujours servir à fleurir les trois stèles érigées sur la commune.

Puis, il y a quelques semaines, notre ami Gaston Cluzeau se sentant devenir dépendant et étant le garant des derniers objets du maquis Renard, m'a apporté ce fanion, afin que je le remette à la commune de Champagné-Saint-Hilaire. En accord avec Monsieur le Maire, cette remise devait se faire, et se fait aujourd'hui 13 août 2014, 70e anniversaire de la bataille du haras.

Ce fanion qui représente toute l'histoire du maquis est témoin de l'élan et du courage d'un groupe de jeunes gens qui, tous volontaires épris de liberté, ont donné leur cœur pour la libération de la Patrie. Il représentera toujours la flamme et surtout la mémoire de tous les combattants Renard D3. Remettant ce fanion à la commune, gageons que celle-ci en fera bon usage et saura le conserver précieusement dans ses archives. »

Discours de Louis Vibrac



Louis Vibrac

« AUX CHAMPAGNOIS ENGAGÉS MALGRÉ EUX DANS LA GUERRE – 13 AOÛT 2014

Pourquoi sommes-nous là aujourd'hui, rassemblés ? la question n'est pas superflue

Devoir de mémoire qui unit notre communauté villageoise, hommage à ceux qui ont connu des circonstances, la Seconde Guerre Mondiale, dans lesquelles ils se sont montrés valeureux... oui, mais ne faut-il pas ajouter que nous avons besoin, dans nos vies aux occupations quotidiennes souvent banales, de partager des moments d'émotion et de réflexion, dans le souvenir de ceux qui ont obéi à des idéaux, aux valeurs humaines les plus belles, à des sentiments nobles ?

Depuis la fin de ce cataclysme, les spécialistes dénombrent soixante conflits dans le monde, c'est dire si la guerre peut apparaître comme une fatalité humaine. En fait, les commémorations ont eu raison de cette culture belliqueuse dans l'occident européen, ce qui nous donne le droit de célébrer les qualités de ceux qui ont assuré le triomphe de

la paix et du bon droit : le courage, le patriotisme, l'héroïsme, le don de soi, etc...Ce monument aux morts porte à jamais les noms de Champagnois qui ont démontré ces qualités en acceptant de payer de leur sang, la victoire de la liberté. Cependant, il ne doit pas effacer de nos mémoires ceux dont la plupart peuplent à présent le cimetière, et qui avaient pu savourer le retour à la paix pour laquelle ils avaient lutté.

Devant cette stèle, un treize août, comment ne pas penser d'abord à ces combattants de l'ombre, ces maquisards qui ont osé défier la garnison allemande du haras, et qui ont vu dix des leurs tomber sous la mitraille. Comment ne pas déplorer une fois encore cette fin tragique de Louis Roy et Jean Pieron, fauchés en tenue civile alors qu'ils avaient bravé la mort

en tant que sous-officiers, dans la meurtrière campagne de 1940 ? Comment ne pas se rappeler la personnalité et l'action de Georges Ponsonnet qui, après avoir enseigné aux jeunes la résistance dans les épreuves sportives, puis la résistance à l'oppresseur nazi, a résisté seul, héroïquement, à la Gestapo qui sollicitait des dénonciations ?

Beaucoup ne sont pas inscrits heureusement sur ce monument, mais ils étaient là, à Champagné, en ce dimanche dramatique du 13 août 1944, combattants acharnés. Ils ont fait faire, par leur audace et leur ardeur, un grand pas vers la libération : de Champagné d'abord, débarrassé dès le lendemain de la garnison ennemie ; de la France ensuite, en allant combattre dans les « poches » de l'Atlantique. Je veux citer ceux qui ont quitté leur cache de Péqueil pour s'engager dans le maquis d'Usson : Elie Mesmin, Jean Barré, René Audin, Maxime Gourdeau, Jean Dumiot, Robert Paillet et Gilbert Moreau qui n'a pas hésité le 12 août à accompagner Etienne Saby pour couper la ligne téléphonique allemande. Je veux citer aussi Albert Redin, Antoine Cimetière, Fernand Trouillon enrôlés dans le maquis D3. Je veux citer enfin ceux qui ont suivi Ponsonnet dans le maquis Charles : les frères Abel et Emile Chargelègue, René Joly, Marcel Vergnaud auxquels viendront s'ajouter Henri Sèvre, Fernand Gourdeau, André Poupard, tandis que les frères Bonnin, Alain et André, André Rogeon, Pierre Mathieu, les frères Roger et Louis Blanc avaient rejoint le maquis Anatole de St Secondin.



Madame Brothier et Monsieur Byk

Ils ne pouvaient être au combat de Champagné ce 13 août 44, tous ces autres qui auraient eu -on peut l'imaginer puisqu'ils avaient déjà connu ça- ou la grande inconscience du danger, ou la grande peur maîtrisée, devant les risques mortels. Ils ne pouvaient être là parce qu'ils avaient été tués dès 1940 ; je veux parler notamment de Bernard Guillaud et de Maurice Cholet. Ou bien parce qu'ils étaient retenus prisonniers en Allemagne. Les uns dans le cadre du Service du Travail Obligatoire, Louis Blanc arrêté et détenu au camp de la mort de Stassfurt, les autres faisant partie de ce million et demi de Français victimes de la défaite de 1940, souffrant dans les stalags disséminés en Europe, de l'éloignement, de la faim, de la

privation de liberté et souvent maltraités. La liste serait trop longue à énumérer, l'Abbé Giret en avait dénombré 68 : pour retrouver leurs noms, on peut se reporter au livre « Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire »

70 fois, cette journée inscrite dans les pierres de Champagné, donne lieu, sans défaillance, à un rappel des faits, et à l'évocation de ces jeunes gens, normaux c'est à dire potentiellement géniaux. Les jeunes d'aujourd'hui riraient si je parlais de héros, car pour eux il n'y a que des superhéros, aux pouvoirs fantastiques, faits de chair et de fer et qui volent ou escaladent. J'adopte quant à moi cette définition plus modeste du héros : *une personne courageuse, faisant preuve d'abnégation et oeuvrant pour le bien de la communauté.* Si l'on accepte cette définition, on peut être confiant, on pourra encore rencontrer des héros. Il n'y a pas de raison que le courage et le sens de l'intérêt général soient des espèces de qualités en voie de disparition. Et plus besoin de guerre pour fabriquer des héros, les difficultés à surmonter ne manquent pas, même en temps de paix ! »



Porte-drapeaux devant une stèle

Journées Européennes du Patrimoine : 19 et 20 Septembre 2014

Vendredi 19 septembre 2014, une quarantaine de personnes ont pris place dans la petite salle des fêtes où Pierre Rossignol a présenté ses **récentes découvertes archéologiques** sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire et quelques communes voisines.

En s'appuyant sur des photos aériennes de Géoportail, il a montré à un public très attentif et intéressé les traces de structures monumentales comme des nécropoles datant de l'âge du fer à la période celte, protégées par des fossés géants, ainsi que l'emplacement plus récent de villas gallo-romaines.



Samedi 20 septembre, dès 10 h, les amateurs de peinture sont venus dans le hall de la mairie et la salle du Conseil Municipal admirer les **39 tableaux de 14 peintres locaux et les 103 dessins d'enfants** exposant quelques « **Images de Champagné** ». Le vernissage a eu lieu en présence de M. LEPERCQ, Conseiller Général, de M. le Maire, de Conseillers Municipaux et d'artistes.

Environ **130 visiteurs** ont ainsi pu voir l'exposition jusqu'à 18 h, heure à laquelle la responsable de la bibliothèque a dévoilé le nom des enfants lauréats du concours de dessins.

Pour le **prix du jury**, les gagnants sont les suivants :

- Catégorie de 4 à 6 ans : 1^{er} prix, **Juliette Motard**
 2^{ème} prix, **Eliot Chenagon**
 3^{ème} prix, **Charly Robinier**
- Catégorie de 7 à 9 ans : 1^{er} prix, **Maëllys Funeleau**
 2^{ème} prix, **Ewan Bonneau**
 3^{ème} prix, **Léa Raveau**

Catégorie de 10 à 12 ans : Compte tenu du petit nombre de participants dans cette catégorie, un seul prix a été attribué.

La lauréate est **Sixtine Gâté**.

Pour le **prix du public**, nous avons 2 gagnants :

- 1^{er} prix offert par M. le Maire à **Célia Funeleau**
 2^{ème} prix offert par la bibliothèque à **Louise Hébrard**.

Pour remercier les enfants et leurs enseignantes de leur participation, on a décidé de donner à chaque classe une **coupe offerte par M. Maurice Gourdeau**. Chaque enfant devra **passer à la bibliothèque pour retirer son prix**.



Merci à tous les participants et à **Marie qui a réalisé un jeu avec les enfants de la garderie**. Les participants se sont posé beaucoup de questions et il s'avère que les habitants ne connaissent pas bien leur commune.

Un grand merci aussi aux artistes et à Lisa Castagna pour sa décoration végétale.

L'après-midi, à 15 h, **30 personnes ont suivi la visite guidée avec Pierre Rossignol**. Le groupe s'était donné rendez-vous devant le **sarcophage mérovingien** découvert en 2012 lors d'un chantier à

l'emplacement de l'actuel restaurant. Ensuite, ils se sont rassemblés autour de la **Pierre aux 4 divinités** exposée pour l'occasion dans la salle du Conseil. Cette pierre trouvée dans un champ à la Baudonnière a été donnée à la commune par Mme Poupard.

C'est un bloc calcaire présentant des sculptures de divinités sur 4 faces et qui provient peut-être d'un sanctuaire rural ou d'un autel votif. De toute façon, il s'agit d'un **vestige de la présence gallo-romaine** sur le territoire de Champagné-Saint-Hilaire

La visite s'est terminée sur le terrain, près de la Millière où Pierre Rossignol a montré des **fossés de fortifications et des tumulus**.

Ces journées du Patrimoine laissent apparaître que la commune de Champagné-Saint-Hilaire est riche d'histoire et qu'il reste encore beaucoup à découvrir.



Texte Annette Bosseboeuf et photos Gilles Bosseboeuf

Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France : 11 novembre 2014

11 NOVEMBRE 2014 : commémoration de l'armistice de 1918

C'est en présence d'un nombreux public, de 6 porte-drapeaux, que le Maire Gilles Bosseboeuf commémora le 11 novembre 2014

C'était Léo qui était le 6^{ème} porte-drapeau, il était fier de porter ce drapeau du maquis Renard légué à la commune en août dernier, et nous étions fiers aussi de voir un jeune écolier porter un drapeau au milieu des aînés.

Cette cérémonie était exceptionnelle puisque cette année 2014 est le 100^{ème} anniversaire du début de cette horrible guerre. Les enfants, accompagnés du maire, déposèrent la gerbe au pied du monument aux morts. Puis ce furent les moments de recueillement avec la sonnerie aux morts, la minute de silence.

Monsieur le Maire fit la lecture du message de Kader ARIF Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, dans lequel il dit notamment «.....Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale.....»

Le centenaire témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois, de son caractère mondial enfin, en particulier ce jour à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais»



Après la Marseillaise, Louis Vibrac rendit hommage aux morts en 1914, partis de Champagné-Saint-Hilaire. Puis, nous nous retrouvâmes dans la salle du Conseil pour le vernissage d'une exposition exceptionnelle, dans le cadre de « Lire en Vienne », qui avait pour thème, « La Guerre, les Femmes, la Mode ». Cette exposition a été réalisée par les bénévoles de la bibliothèque et de l'association.

« Murmures et Cultures à Champagné ».

Texte de Gilles Bosseboeuf

Hommage de Louis Vibrac aux morts de 1914 partis de Champagné

(chaque nom prononcé était honoré par un coup de canon) :

« LES TUÉS DE 1914 Permettez-moi de penser qu'il est temps de compléter les commémorations qui rendent hommage aux morts victimes des guerres mondiales, par de l'histoire qui rend hommage aux vivants qu'ils ont été. Sur ce monument est inscrite l'identité de 79 hommes qui, partis de Champagné ont rencontré une mort violente. Je vous propose de commencer aujourd'hui par ceux qui sont tombés dès les premiers mois de la guerre, en 1914.

1914, 15 morts à la guerre ! 15 morts en 13 semaines de combat, le compte est vite fait : plus d'un par semaine en moyenne. C'est le mois d'août le plus tragique puisque 4 garçons tombent en 10 jours. Le premier est Abonneau Armand : il est né à la Groie le 20 juillet 1884 et il a donc 30 ans quand il rejoint le 4 août 1914 son corps d'origine, le 125e RI stationné en Meurthe et Moselle. Il est tué deux semaines après à Nomeny « *Au matin du 20 août 1914, relate l'Abbé Rolin, curé, une attaque brusquée des Allemands sur Nomeny appelait au baptême du feu les réservistes. Quelque périlleuse qu'ait été la mission qui leur avait été confiée, ils s'en sont glorieusement acquittés [et Nancy est sauvée] Quatre cent cinquante sont tombés. »*

Deux jours après, le 22 août, disparaissent deux jeunes, voire très jeunes Champagnois : Joseph Fenioux 27 ans, né à Nieuil mais vivant à la Gaudière, caporal à la 3e Division d'infanterie coloniale



totalelement anéantie dans la bataille des frontières, à St Vincent Rossignol en Belgique ; et Louis Fort 21 ans dans la bataille de Longwy commencée dès 5 heures du matin dans le brouillard, à Houdlémont exactement. « Disparaissent » est le mot qui convient car pour Joseph Fenioux, on ne trouvera pas sa trace et comme beaucoup il sera déclaré mort pour la France en 1920 seulement, par le Tribunal de Civray, après enquête. Pour Louis Fort, c'est un acte officiel allemand transmis au Ministère des Affaires Etrangères français qui déclarera sa mort. Le 4e mort en août 1914 est Joseph Dupont recensé à la Talonnière avec ses parents. Libéré de son service militaire le 8 novembre 1913, il est incorporé le 3 août 1914, et disparu le 30 suivant à Auboncourt dans les Ardennes. Il a 24 ans.

Quatre Champagnois tués en août... cinq en septembre. Les lieux de leur mort dessinent bien l'évolution de la guerre : en août les troupes du Kaiser défoncent les défenses en Belgique et aux frontières, ce qui leur ouvre le Nord de la France. En septembre, Français et Anglais combattent alors avec l'ardeur du désespoir et c'est la bataille de la Marne du 6 au 15, qui repousse l'armée allemande prête à envahir Paris ; ce sont aussi les combats autour de Nancy en Lorraine qui permettent à la ville de rester libre. Quatre sont tués ou blessés à mort dans la bataille de la Marne : Constant Favernay et Marcel Cartier à la Fère Champenoise à deux jours d'intervalle, au début de la bataille, Henri Millet tué à Prosnès le 14, et Eugène Tercier mort le 26 septembre à l'hôpital de Baconnes près de Mourmelon. François Péronneau dit Lexandre (héros à 5/6 ans de l'histoire de cerises racontée par Michel l'année dernière) a quitté La Rouère pour aller défendre, Nancy, il est tombé à 31 ans à Champenoux. **Constant Favernay** est né à Rom, mais il a épousé Louise Bonnin le 3 juillet 1909 et il est venu habiter aux Moisnières où son beau-père devait être content d'avoir un gendre cultivateur, lui qui n'avait que deux filles.

Marcel Cartier est aussi un Champagnois d'adoption récente : il est né à Payré le 5 août 1889. Quand il passe au Conseil de révision, il habite encore Payré où il est domestique de ferme, mais le 30 janvier 1913, il est à Champagné.

La Guerre dans son effroyable logique continue d'entasser les cadavres de jeunes gars là où se concentrent les duels d'artillerie et d'infanterie meurtriers. A partir d'octobre, c'est la bataille des Flandres, la course à la mer pour maîtriser les ports belges ; elle se concentre sur la ville d'Ypres. Après des affectations différentes, trois Champagnois, trois copains qui ont usé leur fond de culotte ensemble à l'école, rejoignent la Belgique. Ils y laissent leur vie, fauchés en trois semaines : au 125e RI, Delphin Dugué, 26 ans le 28 octobre, Louis Bosseboeuf 26 ans le 17 novembre tous les deux à St-Julien d'Ypres ; au 32e R.I., Ernest Ballanger, 24 ans, le 5 novembre au mont Zonnebecke

Delphin Dugué a 20 ans en 1908 : fils d'Auguste Dugué, fermier et de Marie Bonnin, il est cultivateur à Boisvert mais le 12 mai 1913 il est à Neuilly-la-Forêt dans le Calvados où il est classé aux affectations spéciales des chemins de fer de l'Etat comme poseur. C'est là qu'il passe les débuts de la guerre jusqu'au 22 septembre 1914. Ce jour-là il rejoint le 125 e RI : en Belgique, un tout petit peu plus d'un mois après, il est tué à St-Julien le 28 octobre..

Louis Bosseboeuf a eu un itinéraire un peu plus chaotique : s'il est Champagnois, c'est que son père Alexandre est venu de Vaux épouser Marie Morillon et travailler avec son beau-père. On l'appelle Louis, mais il est recensé avec le prénom d'Olivier. A treize ans, il n'est plus à Champagné et à 20 ans il est domestique à Niort. Quand la guerre est déclarée, c'est normalement qu'il rejoint le 125° RI car il a eu une formation de fantassin. Il a dû prendre le train avec Germain Reverdy puisque tous les deux se retrouvent dans le même corps le 4 août 1914.

Ernest Ballanger est cultivateur à La Baudonnière. Il va avoir 24 ans une semaine après sa mobilisation. Il est envoyé lui aussi près d'Ypres mais avec le 32° RI qui combat à côté des Anglais. Le 26 octobre les combats acharnés commencent sur le Mont Zonnebecke. Le jeudi 5 novembre, les Allemands sont à 3 mètres des premières tranchées françaises, mais arrêtés héroïquement. Avant la bataille les 2° et 3° bataillons du 32eRI comptaient 1162 hommes, après...481. Ernest Ballanger fait partie des 681 tués. Trois combattants sont morts dans un lit de souffrance : Louis Ferron, Victor Chollet, Charles Sainturat. Louis Clément Ferron est né à Ceaux le 8 février 1889 d'une famille de Gris.

Après avoir travaillé à Rom, et fait son service de 2 ans, il devient champagnois en épousant le 21 avril 1913 Odonie Chollet. Il est mobilisé le 3 août 1914, il meurt deux mois après, le 3 octobre à l'hôpital St-Jacques d'Agen « *des suites de maladies* ».

Victor Chollet combat au 3e Régiment de Zouaves dont le drapeau a été porté dans toutes les guerres que la France a menées depuis 1850. Transporté sur le front avant même de terminer son service militaire, Victor Chollet est de tous les combats d'août et de septembre. Le 28 de ce mois, il participe sans doute au violent combat de Tracy-le-Val dans l'Oise, pour déloger les Allemands qui se sont fortifiés dans le cimetière. Blessé gravement, il est évacué à l'hôpital temporaire n°68 à Paris où il décède le 15 octobre. Il vient d'avoir 21 ans le 16 septembre. Sa carrière de négociant entamée au Havre est brisée à jamais.



Charles Sainturat a quitté les Branjardières à 25 ans le 3 août, incorporé comme beaucoup du Sud de la Vienne, au 68^e RI. Il meurt de la fièvre typhoïde à Dunkerque.

On pourrait ajouter un quatrième sur la liste, même s'il est né à Marnay. C'est **Adrien Texereau**, car au Conseil de révision en 1906, il est domestique agricole chez son père veuf à La Ferraudière. Il rejoint le 125^e RI. le 4 août et il décède « *dans ses foyers le 26 novembre à Anché* ». Il laisse une jeune veuve de 26 ans Marie Sennelier.

On peut s'étonner que la plaque d'Eugène Tercier ait été rajoutée après l'érection du monument aux morts en octobre 1924. Il peut y avoir 2 raisons à cela : enterré dans le cimetière de Baconnes

dans la Marne près du camp de Mourmelon, peut-être n'avait-on pas encore retrouvé sa sépulture ; avant son Service Militaire il avait été un temps boulanger à Poitiers, peut-être l'était-il redevenu avant sa mobilisation du 3 août 1914. Célibataire encore à 25 ans, il dépendait bien de ses parents domiciliés à la Combaudière puis à Fougeré où son père René était scieur de long. Eugène avait reçu le grade de Caporal.

Eugène Cousin est mort le 10 novembre 1915 et pas en 1914 comme l'indique le monument. Je n'ai pas encore trouvé de trace de R Lagrange

J'ai peut-être été trop long et je vous prie de m'en excuser, mais je suis en droit de penser que, maintenant, ces lettres gravées dans le marbre et dorées, évoqueront pour chacun d'entre nous, non pas seulement des noms de famille, mais des petits gars nés dans nos maisons de Champagne, ou venus des communes environnantes pour y trouver du travail dans nos champs ou de jolies Champagnoises à la mairie.

Quand on voit cette première liste de morts en 1914, on ne peut pas s'empêcher de faire un calcul : leur moyenne d'âge est de 27 ans à peine. Et alors, reste à imaginer l'émotion chaque fois que la commune apprend la mort d'un de ses jeunes, soit par l'arrivée du maire, soit par la venue des gendarmes. Un poème paru dans « *L'Echo de Civray* » le 19 novembre 1914 est émouvant, je vous en lis les premiers vers.

***Un homme, un paysan en blouse du dimanche,
A travers champs s'en va parlant bas, attristé.
Il s'arrête devant un vieux qui tient le manche
De sa charrue, oublie un discours apprêté.***

Et lui dit que son fils soldat...L'autre devine :

« Il est mort n'est-ce pas ? » »



Exposition « la guerre 1914/18, les femmes, la mode » et conférence sur les femmes du Poitou dans la guerre 1914/18



**Présentation de l'exposition par
Annette Bosseboeuf**

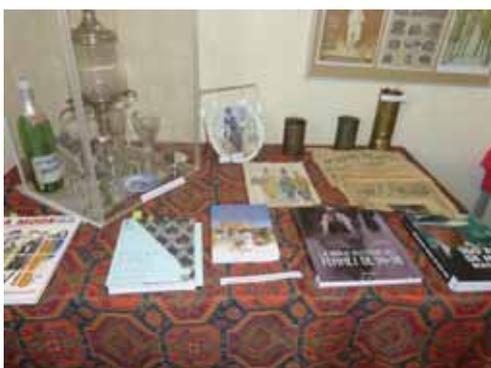
la guerre, les femmes, la mode et une conférence sur les femmes du Poitou dans la guerre 14/18.

La conférence animée par Isabelle Soulard, historienne, Vice-Présidente du Souvenir Français de Poitiers et Présidente déléguée des Anciens Combattants ACPG-CATM a été suivie par une cinquantaine de personnes très intéressées et s'est terminée par un échange riche, entre les participants et la conférencière. Dans le Poitou comme ailleurs, les femmes ont eu un rôle important pendant cette guerre puisqu'elles ont continué à cultiver la terre, elles ont fait tourner les usines, ont soutenu le moral de leurs hommes et nourri leurs familles en supportant les angoisses, les privations, les tâches éreintantes, les douleurs. Comme le montrent les témoignages laissés dans le livre d'or, l'exposition a suscité beaucoup d'admiration et d'encouragements de la part des visiteurs venus nombreux voir ces mannequins habillés avec des vêtements d'époque, ces documents inédits, ces panneaux riches en illustrations et en documentation, ces objets personnels ayant accompagné les soldats de notre région dans les tranchées meurtrières, cette correspondance émouvante entre les poilus et leurs proches. Les scolaires, eux aussi ont été très intéressés par tous les vêtements très élégants, les accessoires de mode et les objets exposés dans les vitrines ; ils ont posé beaucoup de questions et ont écouté avec attention les lectures faites lors des animations. Certains sont revenus individuellement pour emprunter des livres sur le sujet. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette exposition, permettant d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont subi cette terrible guerre !

Dans le cadre de « Lire en Vienne » et à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, la bibliothèque municipale avec l'aide de l'association « Murmures et Cultures à Champagné » et le soutien de la commune a organisé une exposition sur la



Isabelle Soulard



**Documentation sur la mode et
la fontaine à absynthe**

la part des visiteurs venus nombreux voir ces mannequins habillés avec des vêtements d'époque, ces documents inédits, ces panneaux riches en illustrations et en documentation, ces objets personnels ayant accompagné les soldats de notre région dans les tranchées meurtrières, cette correspondance émouvante entre les poilus et leurs proches. Les scolaires, eux aussi ont été très intéressés par tous les vêtements très élégants, les accessoires de mode et les objets exposés dans les vitrines ; ils ont posé beaucoup de questions et ont écouté avec attention les lectures faites lors des animations. Certains sont revenus individuellement pour emprunter des livres sur le sujet.



**Objets contenus dans
le paquetage**

d'admiration et d'encouragements de

la part des visiteurs venus nombreux voir ces mannequins habillés avec des vêtements d'époque, ces documents inédits, ces panneaux riches en illustrations et en documentation, ces objets personnels ayant accompagné les soldats de notre région dans les tranchées meurtrières, cette correspondance émouvante entre les poilus et leurs proches. Les scolaires, eux aussi ont été très intéressés par tous les vêtements très élégants, les accessoires de mode et les objets exposés dans les vitrines ; ils ont posé beaucoup de questions et ont écouté avec attention les lectures faites lors des animations. Certains sont revenus individuellement pour emprunter des livres sur le sujet.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette exposition, permettant d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont subi cette terrible guerre !

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette exposition, permettant d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont subi cette terrible guerre !



Mannequin

Texte et Photos Annette Bosseboeuf

2 – LA VIE PRATIQUE

La Mairie et l'Agence Postale Communale

• Coordonnées

1 Place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Fax 05.49.37.20.49

Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

• Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.

Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00.

*La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.
Services disponibles dans votre Agence Postale Communale*

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- ⇒ Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier** : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi
- ⇒ **Conseiller Financier** : Madiana MESRINE - Tel. 05.49.36.12.01
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle** : Muriel FER - Tel. 06.43.62.66.67

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

La Cantine et la Garderie – voir les tarifs en page 47

☎ **05.49.52.86.33** - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.
Horaires de la garderie : à partir de 07h30 le matin et de 16h00 à 18h30 le soir.

Le Ramassage Scolaire

Il est assuré par la Communauté de Communes.
Deux minibus de 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service.

TERRE SUR LA ROUTE : LA RESPONSABILITE DE CHACUN



L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

De son côté, le Maire est investi par la loi de pouvoirs de police qui portent sur la circulation, mais également sur la conservation des voies. Il a le pouvoir de constater et de sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Même si la faute n'est pas volontaire, l'acteur peut voir sa responsabilité engagée pour faute par omission. La responsabilité peut être engagée en sa qualité de « gardien » de la boue ou de toutes substances répandues sur la chaussée. **Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.**

ARBRES SUR LES CHEMINS ET LES ROUTES

Les intempéries (tempêtes, pluies...) occasionnent des chutes d'arbres sur les chemins et les routes. Les propriétaires ou exploitants sont responsables des accidents consécutifs à ces chutes. Il est donc important qu'ils dégagent au plus vite leurs arbres de la voie publique.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Une réglementation très précise émanant de chaque préfecture doit être respectée.

INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

« Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres »

Chaque propriétaire doit assumer son animal et le garder chez lui. Un chien ne doit ni divaguer sur la voie publique ni chez les voisins ! Le Conseil Municipal a voté **une amende de 100 euros** (en 2012) si les agents municipaux ont à intervenir, ainsi que **la refacturation aux propriétaires des frais vétérinaires** (en 2013) pour le contrôle nécessaire avant la conduite des animaux au refuge.

Il existe le site internet de la Société Centrale Canine www.scc.asso.fr sur lequel les propriétaires de chiens pourront trouver toutes les informations nécessaires à la bonne éducation de leur animal de compagnie.

SITE INTERNET COMMUNAL



La commune s'est dotée d'un flash code qui vous dirige vers le site internet communal
 « **Flashcode** est une marque désignant un format de données de codes-barres 2D. Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. Se référer à la notice ou au site du constructeur de votre mobile.
 La photographie d'un flashcode avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que :

se connecter à un site Web pour consulter un article ; envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ; faire un appel téléphonique ; enregistrer une carte de visite dans ses contacts. Le terme de flashcode est parfois utilisé pour désigner tous les systèmes de codes-barres matriciels pour lecture *via mobile* »

Texte de Laurent Mayet

www.champagne-saint-hilaire.fr

La version mobile du site internet est en ligne :

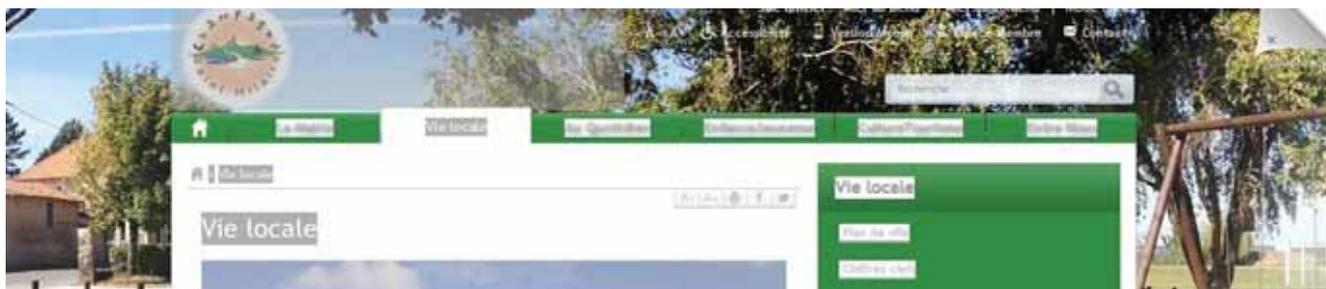
[Http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile](http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile)

Comment télécharger gratuitement l'application flashcode sur son mobile ?



Une fois que votre téléphone est équipé de l'application, il vous suffit de lancer celle-ci et vous pourrez décoder les flashcodes, ainsi vous accéderez au site internet.

Relooking pour le site internet de la commune



Lancé en 2009 le site internet officiel de la commune (www.champagne-saint-hilaire.fr) est devenu en quelques années un support d'information très prisé des champagnois avec plus de mille cinq cents connexions et cinq mille pages parcourues par mois. 5 ans après son lancement, il nous est apparu nécessaire de lui offrir un petit coup de jeune pour maintenir cette dynamique mais aussi renforcer l'image et l'attrait de notre commune. C'est chose faite, le site fait peau neuve ! En effet, avec une charte graphique revisitée, la nouvelle version du site met l'accent sur le visuel. La navigation du nouveau site n'est pas en reste, elle est également facilitée et plus intuitive.

Parmi les nouveautés, on remarquera notamment que la page d'accueil laisse à présent une place importante à la Une aux dernières actualités de la commune et une nouvelle fonction "En un clic" fait son apparition. Cette dernière permet depuis toutes les pages du site de retrouver rapidement certains contenus essentiels comme les numéros utiles, les compte rendus du Conseil ou encore le forum. L'école et le périscolaire prennent à présent une place importante avec une rubrique consacrée exclusivement à l'enfance et à la jeunesse. On notera également que la rubrique "salles municipales" offre maintenant la possibilité de formuler auprès de la mairie une demande de réservation. D'autres fonctionnalités pourraient voir le jour prochainement comme le paiement en ligne des services périscolaires (garderie, cantine) qui devrait être à l'étude en 2015.

Enfin, la mairie souhaite rappeler qu'elle peut, sur simple demande, mettre aux services de toutes les associations domiciliées sur son territoire un service dédié de création et d'hébergement de site internet. Et cela gratuitement ! Pour plus d'information : www.reseaudescommunes.fr/fr/associations

Texte de Guillaume TENCA

TARIFS COMMUNAUX 2015

Genre	Catégorie	Tarifs
ANIMAUX	Chiens errants conduits au refuge	100,00 €
		Remboursement . frais vétérinaires
ASSAINISSEMENT	Branchement neuf	SIVEER
	M ³ eau consommée	1,23 €
	Prime fixe	100,00 €
	Réhabilitation assainissement	SIVEER
BULLETIN	Encart publicitaire artisans (1/4 de page couleur)	50,00 €
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,50 €
CANTINE	Elèves	2,85€
	Enseignantes	5,60 €
GARDERIE	Amende pour dépassement de plus de 1/4 h	30,00 €
	Amende pour dépassement de moins de 1/4 h	10,00 €
	Le mercredi de 11 h45 à 12 h 30	0 €
	Matin à partir de 7 h 30	1,35 €
	Soir jusqu'à 18 h 30	2,07 €
CIMETIERE	Concession Cinquantenaire	350,00 €
	Concession Trentenaire	250,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	300,00 €
	Concession 1 case 30 ans	500,00 €
	Dispersion de cendres par corps	50,00 €
GITE	Animaux	30,00 €
	Grand week-end été (4 nuitées) pour tout le gîte	596,40 €
	Location paire de draps	7,00 €
	Nuitée hiver	15,00 €
	Tarif chambre RDC 2 Personnes été (2 lits 1 place)	28,40 €
	Tarif chambre RDC 2 Personnes hiver (2 lits 1 place)	30,00 €
	Tarif chambre 1er et 2ème étage 4 personnes été (lits 1 place)	56,80 €
	Tarif chambre 1 et 2 étage 4 personnes hiver (lits 1 place)	60,00 €
	Chambre mezzanine 3 personnes été (lits 1 place)	35,50 €
	Chambre mezzanine 3 personnes hiver (lits 1 place)	37,50 €
	Très grand week-end été (5 nuitées) pour tout le gîte	710,00 €
	Très grand week-end hiver (5 nuitées) pour tout le gîte	750,00 €
	Week-end été 3 nuitées du vendredi 16 h 00 au lundi 10 h 00	511,20 €
	Week-end hiver 3 nuitées du vendredi 16 h 00 au lundi 10 h 00	540,00 €
	Grand week-end hiver (4 nuitées)	630,00 €
Nuitée été	14,20 €	
Location MATERIEL	CHAISES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors communes	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations communales	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et associations hors commune	pas de prêt

Genre	Catégorie	Tarifs
Location MATERIEL	TABLES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants/jour supplémentaire	1,00 €
	TABLES PLIANTES : habitants WE	3,00 €
	SONO : Associations communales	100,00 €
	SONO : caution	300,00 €
	SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt
MENAGE	Gîte chambre 2 lits ou mezzanine	30,00 €
	Gîte chambre 4 lits	45,00 €
	Gîte complet	198,80 €
	Gîte Séjour et cuisine	60,00 €
	Salles (par heure)	28,00 €
NAISSANCE	Bon nouveau-né	70,00 €
PHOTOCOPIES	A3 recto noir et blanc	0,40 €
	A3 recto verso noir et blanc	0,60 €
	A4 recto noir et blanc	0,30 €
	A4 recto verso noir et blanc	0,50 €
	Duplication de dossier (par heure)	28,00 €
	Extrait cadastral A3 couleur	1,80 €
	Extrait cadastral A4 couleur	1,20 €
	Fax envoi par feuille	0,80 €
	Fax réception par feuille	0,30 €
Relevé de propriété	0,50 €	
TRAVAUX HABITANTS	Agent (par heure)	28,00 €
	Pose de buses 2 ml avec embout sécurit	300,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout sécurit	180,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout sécurit	620,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout sécurit	410,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent) location à l'heure	25,00 €
	Tracteur + élagueuse (hors agent) location à l'heure	33,00 €
	Tracteur + remorque (hors agent) location à l'heure	23,00 €
Tractopelle (machine hors agent) location à l'heure	33,00 €	
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette	2 € (min 5 €)
	Pichet	6,00 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €



Notre gîte communal

• **Grande salle des fêtes** (capacité de 250 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS	206 €	288 €	82 €	165 €	51,50 €	61,50 €	41,20 €	82,40 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	288 €	370 €	/	/	50 €	103 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	46,50 €	103 €	/	/	/	/

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.



• **Petite salle des fêtes** (capacité de 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	51,50 €	92,50 €	Gratuit	92 €
REPAS	92 €	144 €	Gratuit	140 €
REPAS DE JEUNES	51,50 €	/	/	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

Liste des Artisans et des Commerçants

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU	05.49.18.24.40
Balades à poney	Sylvie JOUANNO	06.72.38.94.52
Bar-Restaurant-Pizzeria	L'Hortense - 1 Place du Puits	09.50.74.81.53
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.84.58.32
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Fabrice AUGAN Le Haras	05.49.37.33.72 05.49.37.28.09
Education canine, pension, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION BOUTIN Frédéric	06.66.18.99.93
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne	Escale Bien-Etre Aurore SUEUR	06.12.88.27.59
Entrepreneur de travaux forestiers	Frédéric DURIVAUT	06.75.20.94.67
Fabrication sur mesure en fer forgé	Vincent GATINEAU	05.49.55.35.26
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes Mme REAULT Axelle	06.25.90.44.58
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1 rue du Presbytère 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN — Chaume	05.49.37.30.04
Infirmières	Mireille MATHIEU - 12 Ter Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.98.75
	Marylin FOURNIER 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	06.10.37.03.77
	Emmanuelle TASTET 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.88.25.70
Location de compositions de plantes en pots pour tout événement.	Vivat' Vivaces Lisa Castagna	06.81.75.46.87
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçonnerie Charpente Electricité	FRETIER Alex - le Laitier 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.59.11.39.67
Maçon - Carreleur	Xavier GABARD	06.31.94.77.63
Magasin La ferme des Buissonnets	Vincent PECOT	05.49.47.41.59
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » au Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes D.E. (Diplômées d'Etat)	Sylvie MANEUF-GABARD, Lacramiora POPESCU, Colinne BOUCHEZ 12 ter rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
MELI COSMETO : Boutique en ligne de maquillage de marque	Mme Mélinda JARRY	06.59.85.46.00
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	05.49.37.31.99
Ostéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD, Assal LAURENT	05.49.37.30.73
Parages d'onglons chèvres et moutons	Claude ARTAUT	06.25.58.69.13
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Plomberie - chauffage - couverture	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Travaux bâtiments, gros et second œuvre, neuf et rénovation	SARL JADAULT et Fils	06.49.44.81.42 05.49.37.32.77
Vente directe de viande bovine	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16 06.80.89.62.24

L'ÉCOLE

Ecole de Champagné Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire
 (05-49-37-32-61 : ce.0860166n@ac-poitiers.fr
 Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Les effectifs croissants de ces dernières années ont permis l'ouverture d'une 5ème classe à la rentrée 2014. Ce sont 23 nouveaux élèves qui ont découvert notre école à la rentrée. L'école accueille **122 élèves** :

- ↪ PS-MS avec Mme GUIGNARD: **30 élèves**. ATSEM: Mme SAULNIER
- ↪ GS-CP avec Mmes CHAIGNEAU et LÉTANG : **23 élèves**. ATSEM : Mme ARTUS
- ↪ CP-CE1 avec Mmes BARDET (Directrice) et LÉTANG : **23 élèves**
- ↪ CE2-CM1 avec Mme PASQUAY : **23 élèves**.
- ↪ CM1-CM2 avec Mme CHAMBARD : **23 élèves**.

D'importants travaux d'agrandissement et de rénovation ainsi que divers achats ont été réalisés pendant les vacances d'été. C'est donc dans une belle et agréable école que les écoliers et les maîtresses ont fait leur rentrée !

La rentrée 2014, c'est aussi **la réforme des rythmes scolaires**.

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

TAP: 15h30-16h30 (excepté le vendredi)

PÉRISCOLAIRE

Garderie: assurée par Marie Saulnier de 7h30 à 8h35 et par Emilie Artus de 16h30 à 18h30.

Cantine: Les 100 repas quotidiens sont préparés sur place par Béatrice Vacher.

TAP : animés par Aurore Caignot, Marie Saulnier, Emilie Artus, Béatrice Vacher, et Marylène Cavel. Véronique ROUSSEL



Chaque année, lors de la semaine du goût qui a lieu au mois d'octobre, un repas spécial est proposé aux enfants. Après le menu poitevin de l'an dernier, c'est un menu italien qu'ils ont dégusté cette année !!!

Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2012), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale de Champagné-Saint-Hilaire en 2014

Ouverte depuis juin 2010, la bibliothèque municipale compte en octobre 2014 **290 personnes inscrites dont 111 enfants de moins de 14 ans, 38 lecteurs entre 14 et 24 ans, 93 entre 25 et 59 ans et 48 de plus de 60 ans.**

De janvier à octobre 2014, nous avons accueilli 1481 visiteurs, prêté 642 documents adultes et 704 documents enfants, inscrit 28 nouveaux lecteurs.

Ce service public qui fonctionne grâce à une **équipe de 16 bénévoles**, tous membres de l'association « Murmures et Cultures à Champagné », propose aussi de nombreuses animations.

La bibliothèque municipale est un **lieu de rencontre et d'échange** où l'on peut se documenter, lire, emprunter des livres et des revues, accéder à Internet ou à sa messagerie et trouver de l'information, consulter le Portail de la BDV, faire des réservations...

La bibliothèque municipale travaille en **partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV)** qui y dépose des documents et apporte son aide pour les animations. Elle assure auprès des bénévoles une **formation permanente**, financée par le Conseil Général.

En 2014, la responsable a participé à 2 journées de formation, à deux rencontres avec des auteurs, à une rencontre avec une illustratrice, à 3 ateliers d'échanges autour d'ouvrages nouveaux à la BDV et à une rencontre avec la responsable de l'édition Didier Jeunesse. Deux autres bénévoles ont participé à une rencontre avec une auteure à la BDV. **L'association pour la promotion de la lecture dans le département de la Vienne** apporte aussi son soutien à la bibliothèque par le prêt d'expositions et de valises thématiques ou par des subventions pour financer une partie des animations payantes.

Horaires et tarifs

La bibliothèque municipale est ouverte 3 fois dans la semaine : **le mercredi et le samedi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 18h30.** Avec les nouveaux rythmes scolaires, il faudra peut-être revoir les horaires du mercredi.

Les élèves de l'école de Champagné et les Loupiots de la Mutuelle Petite Enfance y sont accueillis une à deux fois chaque trimestre en dehors des heures d'ouverture au public.

L'inscription gratuite pour tout le monde sur justification de son identité et de son domicile, est **renouvelée chaque année** et se fait **aux heures d'ouverture auprès des bénévoles.**

Une autorisation parentale est demandée pour les enfants de moins de 14 ans.

Modalités de prêt

Chaque personne inscrite peut emprunter **2 documents à la fois, pour une durée maximale d'un mois.** Une **prolongation** est **possible** si le document emprunté n'est pas réservé.

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes, suspension du droit de prêt).

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

On peut aussi demander aux personnes qui assurent la permanence de réserver auprès de la bibliothèque départementale un ouvrage qui n'est pas dans les rayons ; il est alors apporté par la **navette mensuelle.**

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent faire appel à un **service à domicile.**



Le fonds

Il comprend **1090 livres**, achetés par la commune ou donnés par des habitants. (**Les ouvrages donnés sont sélectionnés** en fonction de leur état, de leur vétusté et du contenu. Les livres de poche ne sont pas acceptés sauf s'ils n'existent pas dans une autre collection ; nous n'acceptons pas non plus les livres jaunis, poussiéreux, abîmés ou trop vieux). En 2014, on a procédé au **désherbage (retrait) de 75 ouvrages trop vieux**.

De plus, la Bibliothèque Départementale met à la disposition de la commune environ **1385 ouvrages** dont **une partie est renouvelée 2 fois par an lors du passage du bibliobus**. Le Conseil Municipal a voté un **budget de 1500 €** pour l'achat de livres et de matériel d'équipement pour les livres. Il sert aussi à financer l'abonnement à « **J'aime lire** ».

Annette Bosseboeuf, Responsable de la bibliothèque municipale

Les animations proposées par la Bibliothèque Municipale

Nous essayons d'en proposer régulièrement soit avec des intervenants extérieurs soit avec des bénévoles locaux; si vous souhaitez nous faire partager des expériences intéressantes ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'intervenir bénévolement, n'hésitez pas à nous contacter (tél.05 49 37 48 89 ou par E-Mail : biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr)



Animations proposées en 2014 :

Samedi 8 mars : Diaporama sur le Botswana

Jeudi 27 mars : Participation à la grande lessive avec l'école

Samedi 3 mai : exposition de tableaux de Lorrin Junek

Mercredi 21 mai : raconte-tapis pour les petits

Samedi 20 septembre : Journées du Patrimoine : Concours de dessins pour enfants et exposition peinture « Images de Champagné »

Novembre : Lire en Vienne : la guerre 1914/18 – les femmes – la mode : exposition + conférence sur les femmes dans la guerre 1914/18 avec Isabelle Soulard le 7 novembre à 20 h 30.

Samedi 13 décembre : Diaporama sur l'île de la Réunion.

Accueil de l'école

Vendredi 14 février : Accueil de 2 classes (Maternelle + CP)

Mardi 14 octobre : Accueil d'une classe : CP/CE1

Jeudi 13 novembre : Accueil des CE/CM

Vendredi 14 novembre : Accueil des CM

Jeudi 20 novembre : Accueil de 2 classes : PS/MS et GS/CP

Accueil des Loupiots

Mardi 18 février

Mardi 15 avril

Mardi 24 juin

Mardi 7 octobre

Mardi 9 décembre

Coups de cœur : samedi 21 juin et samedi 25 octobre

Le compte rendu des rencontres « coups de cœur » est sur le site de la commune dans la rubrique animations bibliothèque.

Texte d'Annette Bosseboeuf

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Général de la Vienne à cette adresse: <http://www.cg86.fr/> ou au ☎ 05 49 55 66 00

Conseil général de la Vienne
Place Aristide Briand
BP 319
86008 Poitiers

ASSISTANTES SOCIALES

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagne-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- **Lundi** : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)
- **Mardi au Jeudi** : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00
- **Vendredi** : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30

NUMÉROS D'URGENCE



POMPIERS	18	
GENDARMERIE	17	ou 05.49.59.31.16 (Gendarmerie de GENÇAY)
SAMU	15	
URGENCE Médecin de garde :		05.49.38.50.50
Ambulances Sud Vienne :		05.49.87.00.35
Centre Antipoison de Bordeaux :		05.56.96.40.80

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

HORAIRES DES CARS « LIGNES EN VIENNE »

LIGNE 106 POITIERS—GENÇAY—CIVRAY
Pour en savoir plus : Rapides du Poitou ☎ 05.49.46.27.45
Site Internet du Conseil Général : www.cg86.fr



RECENSEMENT



Vous pouvez prendre contact
auprès de nos services

Mail : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22.81
courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet:

l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact
auprès du CSN de Poitiers

Mail :
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr – rubrique « espaces jeunes – parcours citoyen ».

URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagne :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :



Attention une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie. Cette démarche est gratuite.

PAPIERS D'IDENTITÉ

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 2 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 2 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 2 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans.

♦ **Passeport**

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gency. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

SIVEER, SYNDICAT DES EAUX DE LA VIENNE

S.I.V.E.E.R Poitiers
55 rue Bonneuil Matours
86000 POITIERS



S.I.V.E.E.R Gency
ZA de Verneuil
Route de Confolens

Site internet: www.siveer.fr

Urgences 24h/24h
05 49 61 16 90

SORÉGIES, FOURNISSEUR DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA VIENNE



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50
Site internet: www.soregies.fr

SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP DE LA RÉGION DE ROMAGNE)

Vos délégués : Gilles BOSSEBOEUF, Olivier PIN

ATTENTION

Surveillez vos canalisations, vos compteurs, protégez-les contre le gel.
Le tarif fuite est progressivement supprimé.
Vos factures risquent d'être douloureuses.

N'oubliez pas de signaler les fuites que vous constateriez sur le réseau.
Appelez le SIVEER au numéro de téléphone que vous avez sur vos factures d'eau.

Notre syndicat d'eau potable Romagne/Champagné-Saint-Hilaire/Sommières se porte bien. 1850 abonnés se partagent une ressource de très bonne qualité en provenance du « Patural des Chiens » qui alimente quotidiennement nos habitations. Ce sont en moyenne 100 m3 par an et par abonné qui transitent dans nos réseaux à un coût moyen proche de celui constaté dans le département. Pourtant, efforts et conjoncture font que la consommation moyenne baisse : merci à vous qui faites plus attention et économisez ce bien précieux qu'est l'eau.

Pour nous accompagner dans la démarche, nous améliorons nos réseaux de notre mieux et restons vigilants sur les coûts à engager. Pour ce qui nous concerne de plus près, des travaux d'entretien seront effectués sur le réservoir de Bretagne dont il faut renouveler la bâche et le renouvellement de la conduite d'alimentation de la route d'Anché qui montre ses limites suite à plusieurs interventions d'entretien. Ces travaux devraient se dérouler en 2015.

En parallèle, le Syndicat continue son rapprochement avec le SIVEER pour mutualiser le travail et les investissements sur un plan plus général. Nos syndicats locaux, forts de leurs hommes et de leur expérience de terrain manquent de moyens pour entretenir des réseaux vieillissants et soumis à de plus en plus de contraintes souvent liées à un trafic routier en augmentation et à une climatologie capricieuse. Notre regroupement au sein de l'entité SIVEER nous permettra d'agir plus sereinement sur des points névralgiques fragiles et de les entretenir plus sereinement. Restez vigilants sur

vos observations. N'hésitez pas à nous signaler des points fragiles ou des fuites même minimales dès que vous les constatez et vérifiez bien vos compteurs. Rappelez-vous que les fuites après compteur sont de votre responsabilité. Des efforts de tous naîtront la maîtrise de nos budgets et du coût de l'eau.

LES AIDANTS FAMILIAUX À GENÇAY ET SAVIGNÉ



Les aidants familiaux de personnes dépendantes disposent d'espaces gratuits d'information, d'échange et de convivialité à Gencay et Savigné.

C'est pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent au quotidien une personne âgée dépendante.

On y fait quoi ?

On échange autour d'un thème proposé par le groupe pour partager autour de son ressenti et de ses idées autour d'un café.

Comment cela se passe ?

Dans le respect de la parole, chacun est libre de dire ce qu'il pense : il n'y a pas de mauvaises questions ni de mauvaises réponses.

La confidentialité prime : ce qui est dit reste au Café des aidants.

C'est quand et où ?

A Gencay (Maison des services) le 1er mardi du mois et à Savigné (Agence MSA) le 3ème mardi. Chaque rencontre se déroule de 14 h 30 à 16 h 30.

Je veux en savoir plus !

Contactez [Mme Delhomme](#) au 05 49 43 86 97. Elle pourra également intervenir en cas de souci de transport ou de garde de la personne aidée.

PRÉSENCE VERTE SERVICES



L'association vous apporte vos repas, vous sécurise, rassure votre entourage et s'engage à répondre au mieux à vos besoins.

Un seul numéro : le **05 49 44 59 99**



À mes côtés pour continuer à vivre chez moi !



Portage de repas à domicile

Chaque jour, bénéficiez d'un repas complet, équilibré et varié, confectionné à Poitiers et élaboré par une diététicienne. Nous proposons différents menus respectant votre régime.

Téléassistance

Vous permettre de rester à domicile et en toute sécurité, c'est notre priorité et surtout **notre métier !**

Profitez d'un **TARIF PREFERENTIEL** grâce au CCAS de la commune

Le fonctionnement est simple et efficace, fonctionne 24h/24 et 7jrs/7. En vous abonnant à la Téléassistance de Présence Verte Services, profitez de nombreux avantages comme la maintenance et le dépannage gratuit, l'abonnement au journal l'Oiseau Bleu, une visite annuelle par un de nos conseillers, ...

L'association dispose de l'agrément simple « services à la personne ».

Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.



www.presenceverteservices.com

Le RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE

Un réseau au service des personnes âgées et des professionnels de santé
Depuis sa création (en 2000), le réseau gérontologique participe à la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans en difficulté au domicile ; il nous semble intéressant de rappeler les actions pour lesquels le réseau intervient.

Le réseau Gérontologique :

- Peut répondre à toute demande d'information ou de conseil en matière de prise en charge gériatrique médico-sociale au domicile.
- Peut évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales et proposer un plan d'aide au domicile.
- Surveiller l'évolution de ce plan d'aide et en coordination avec les différents professionnels médico-sociaux, l'adapter et le faire évoluer dans un but de qualité de soins et de confort pour la personne suivie.
- En cas de difficultés importantes (sanitaires, familiales, précarité...), il peut organiser une réunion de concertation avec l'ensemble des intervenants ainsi que le patient et sa famille de manière à élaborer une prise en charge consensuelle.
- Pour toute sortie ou entrée à l'hôpital ou autre établissement de soins, le réseau peut être l'intermédiaire privilégié de manière à raccourcir une hospitalisation ou pour établir une programmation d'admission dans le service le plus adapté.
- Il peut effectuer des tests (troubles cognitifs, basse vision, dépression, troubles de l'équilibre, malnutrition) qui peuvent alerter le Médecin généraliste et anticiper la prise en charge médicale.

Par son travail d'équipe (secrétaire, infirmière, psychologue, assistante sociale) qui met en relation les différents intervenants, le réseau assure continuité des soins, optimisation de l'aide (médicale, financière, sociale) dans le but de décloisonner les secteurs publics et privés, d'améliorer la qualité du soin et le confort de la personne âgée.

Le Réseau de santé intervient désormais sur les cantons de Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain, Vouillé, Gençay et Couhé.

**Vous pouvez nous joindre au 05 49 54 38 62. Réseau Gérontologique du Val de Vonne :
29, rue de Chypre 86600 LUSIGNAN**

ADMR - La référence du service à la personne

Les premières associations ADMR ont vu le jour il y a plus de 65 ans. Elles sont aujourd'hui 3.350 réparties sur 94 fédérations départementales, elles forment aujourd'hui le 1^{er} réseau français des services à la personne. L'ADMR, titulaire de l'agrément qualité, met à votre disposition des professionnels expérimentés, diplômés et à votre écoute. Les plans de formation annuels et l'emploi en CDI avec annualisation des contrats contribuent à pérenniser des emplois qualifiés.

L'ADMR de Gençay exerce son activité sur le canton depuis 1969 et remercie tous ceux qui lui font confiance. En 2013, 27 familles de Champagné-Saint-Hilaire ont eu recours à l'association locale ADMR de Gençay pour un total de 4.143 h

Quelle que soit votre situation, L'ADMR a une solution à vous proposer pour vous aider :

- | | |
|-------------------|---|
| GAMME FAMILLE : | <ul style="list-style-type: none"> - Garde d'enfants à domicile, régulièrement ou ponctuellement. - Maladie, retour d'hôpital - Grossesse et retour de maternité - Entretien de la maison et du linge pour vous donner du temps libre |
| GAMME AUTONOMIE : | <ul style="list-style-type: none"> - Ménage, entretien du linge, préparation des repas - Aide aux courses, transport accompagné - Aide à la toilette - Téléassistance Filien ADMR... |

Cette gamme permet aux personnes accidentées, âgées ou handicapées d'être certaines que leur quotidien est assuré. Nos bénévoles établiront les devis, vous conseilleront et vous aideront dans vos démarches pour obtenir une aide financière. Nos prestations peuvent être, en partie, prises en charge par :

- la Caisse d'allocations familiales
- Les Mutuelles
- Les caisses de retraites
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les Sorties d'hospitalisation

Vous bénéficiez également d'un crédit ou d'une réduction d'impôts sur vos factures.

Association ADMR de GENÇAY 1 bis rue de la Roche 86160 GENÇAY tél : 05 43 53 48 28

FAMILLES RURALES – APEF



L'association « APEF FAMILLES RURALES »,
 SERVICE D'AIDE A DOMICILE apporte depuis 1992 une aide aux familles et aux personnes âgées et/ou handicapées pour :
 L'entretien du logement et du linge, aide à la préparation des repas, les courses, aide à la toilette.

Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Le service d'aide à domicile de l'APEF intervient sur les cantons de Gençay, Civray, Charroux, Couhé, Vivonne, Lusignan, La Villedieu du Clain, Poitiers CAP.

L'APEF participe à des projets : - « la Pause -Café des Aidants », un point de rencontre et d'informations sur Gençay ou Savigné, destiné aux Aidants Familiaux qui assurent un soutien à une personne en perte d'autonomie, - Réflexion sur l'isolement des personnes âgées avec les aidants familiaux et la MSA.

L'APEF recherche aussi des bénévoles pour des actions sociales (visite des usagers, ...), des actions de communication ou pour une aide administrative.

Pour nous contacter,
un numéro : 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi.
Pour nous rencontrer,
1 adresse : 1 Bis Cité de la Roche – 86160 GENCAY (à côté du foyer logement)
18 place de Coïmbra, à Poitiers (sur RV)

ASSOCIATION ELAN

Association ELAN Epicerie solidaire

L'association ELAN a ouvert en avril 2013 une épicerie solidaire située à Gençay, 3 place du Champ de foire. Soutenue par les communes de la Communauté de Communes du Pays Gencéen parmi lesquelles Champagné-Saint-Hilaire, la démarche de l'association s'inscrit dans une lutte contre la précarité qui ne soit pas synonyme d'assistanat.

L'épicerie solidaire a accueilli tous les quinze jours d'avril à fin novembre une cinquantaine de familles domiciliées dans la Communauté de Communes qui sont venues s'approvisionner en denrées alimentaires vendues à prix très réduit.

Les produits proviennent de la Banque Alimentaire de Poitiers et d'achats effectués par l'association (viande, fruits, légumes).

L'épicerie permet donc, à intervalles réguliers, de couvrir en partie et de manière temporaire les besoins alimentaires de personnes en difficulté tout en leur laissant la liberté de choisir les produits qu'elles achètent. Une équipe de bénévoles en assure le fonctionnement et accueille les bénéficiaires. L'épicerie devient au fil du temps un lieu d'échange où se nouent des liens de confiance et d'amitié.

Quelle est la marche à suivre pour s'inscrire en 2015 ?

Une information sera diffusée par les mairies, les services sociaux et par voie de presse. A partir du mois de mars, un rendez vous doit être pris par les personnes intéressées auprès de Mr INGRAND (responsable admission) au 06.87.22.98.41 qui leur présentera le fonctionnement de l'épicerie et les documents à fournir pour monter leur dossier qui sera ensuite instruit en toute confidentialité.

Pour tout autre renseignement s'adresser à :
 Brigitte DUTHOIT (présidente) 05.49.59.40.37
 Annie BOILLEDIEU (bénévole) 05.49.37.31.76

Annie FAUVEL, secrétaire

PLURISERVICES



PLURISERVICES, association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY
05 49 87 41 45



Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE** :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

Les services à la personne :

Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation de repas, couture ...
Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
Soutien scolaire à domicile
Promenade d'animaux de compagnie, etc

Avantages :

50% du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts

Autres services :

- Travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose de placo, couverture, montage de meuble
- Aide aux déménagements
- Manutentions diverses
- Autres activités sur demande et relevant de notre agrément

Vous êtes une association, une collectivité, un agriculteur ou une entreprise :
vous pouvez aussi faire appel à Pluriservices.

Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles,...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Site internet : www.pluriservices-civray.fr
, pluricivray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 14h00-18h00
Le Vendredi: 8h30-12h30 14h00-17h30



Agrément n°1-POI-137 délivré par l'Etat



L'ÉCOLE DE MUSIQUE « LA CENDILLE »

Ecole de musique La Cendille

Créée en 2003, l'école de musique La Cendille est un service de la Communauté de Communes du Pays Gencéen. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacles ou de concerts pour ses élèves, et la valorisation de la création en général. La Cendille propose un apprentissage de la musique « à l'oreille » et en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 7 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la Communauté de Communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière, la harpe celtique...et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche plus technique.

BILAN MÉTÉO 2014

RESSENT-ON LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

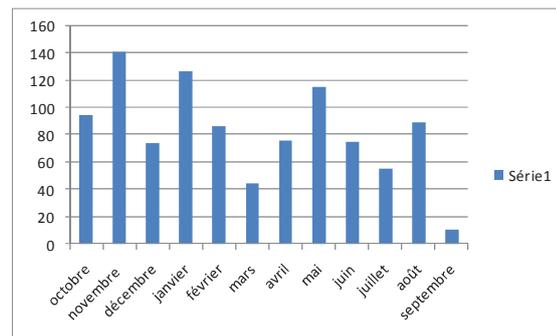
Variation des précipitations relevées à Limes (en mm) d'octobre 2013 à septembre 2014.

Avertissement :

1. *Étant donné que les articles pour le Bulletin Municipal doivent être déposés assez tôt, l'année climatologique enregistrée va d'octobre 2013 à septembre 2014*

2. *Seules les données pluviométriques sont réalisées méthodiquement grâce au pluviomètre. En raison des absences et des oublis, le relevé des températures, de la direction et de la force du vent, et de l'état du ciel n'a pu être fait systématiquement. En revanche sont notés les ressentis humains, animaux et végétaux qui apportent aussi des indications précieuses sur la météo.*

3. *Il serait bon que d'autres observateurs attentifs donnent aussi leurs constatations pour qu'on puisse faire une synthèse encore plus fiable, et peut être mesurer l'influence de la butte sur notre vécu climatique.*



On peut penser que tous les Champagnois retiendront de ces douze derniers mois la même appréciation générale : un hiver aux abonnés absents en ce qui concerne les températures, des pluies capricieuses mais abondantes dans l'ensemble, et pas de tempête violente comme celle du 27 juillet 2013.

Après un automne pluvieux où novembre a mérité sa réputation de mois le plus pluvieux en Poitou, et qui a transformé octobre en été indien, il est vrai que l'hiver n'a pas suivi le chemin du froid que novembre avait tenté de lui frayer, avec une gelée blanche le 20 et une vraie gelée à -4°C (-6 à Montlarge) le 28 : tout juste un mercure à $-2/-3^{\circ}\text{C}$ pour faire croire à « un Noël aux tisons ». Pas de vague de froid, même en février dont on garde un mauvais souvenir au millésime de 1956, pas de verglas heureusement pour ceux qui doivent partir en voiture au petit matin, et pas le moindre flocon pour exciter les enfants. Ce qui a fait que même si le printemps et l'été n'ont pas été très chauds dans l'ensemble, la végétation a plutôt été en avance.

En ce qui concerne les précipitations, avec un total enregistré de près d'un mètre (990 mm en fait), et une moyenne mensuelle qui s'établit à 82 mm, on peut parler d'une séquence plutôt humide. Les prairies ont toujours affiché un vert rafraîchissant, les cultures ont reçu un bon quota de pluie naturelle, et les jardins n'ont pas exigé beaucoup d'asperseurs ou d'arrosoirs. Ce qui ne nous a pas empêchés cependant d'attendre parfois que les nuages consentent à ouvrir leurs vannes : les trente jours de septembre 2014, par exemple, n'ont donné qu'un petit total de 11 mm. Ils ont su le faire, mais sans modération parfois. Novembre 2013, encore lui, a été le summum de l'extrême : 45 mm dans la journée du 4, pas moins de 33 mm le samedi 9, et puis « à sec » durant près de deux semaines, jusqu'au 22.

Alors, y a-t-il dans toutes ces manifestations climatiques quelque chose qui pourrait donner raison à ceux qui redoutent le changement climatique ? Le thermomètre a été assez placide : ni dégringolade hivernale, ni fièvre caniculaire, tout juste des cabrioles assez modestes à la fin mars avec un tenace 18°C . Février a régulièrement fait tomber la pluie durant 26 jours.

Les humains trouvent toujours des raisons de se plaindre du temps : octobre a été doux, **mais** il a fallu mettre un peu de chauffage contre l'humidité ; février a été gris **mais** on a pu manger dans la véranda située au nord ; l'été n'a pas été sec, **mais** il a encouragé le mildiou fatal à certaines tomates. Les végétaux et les animaux eux, ont assez bien respecté les rythmes « officiels ». Le vieux tilleul a certes un peu tardé à se débarrasser de son lourd feuillage, le 13 novembre, les feuilles s'obligent à tomber encore vertes et les dernières s'attardent jusqu'au 16 décembre. Mais en commençant de fleurir autour du 20 février, le camélia et la clématite blanche sont au rendez-vous. Également les pruniers qui sont en fleurs le 24 mars et les cerisiers le 28 ! Les grues ont profité d'un hiver clément pour remonter tôt vers le nord et passer dans notre ciel par milliers en vagues successives le 24. Le coucou a fait résonner les bois le 1er avril et les hirondelles sont apparues discrètement le 3 et s'en sont allées avec l'été.

Nos générations peuvent donc se rassurer ! Il y aura toujours des excès, toujours des irrégularités, toujours des soucis climatiques, mais il fera toujours bon vivre à Champagné-Saint-Hilaire !

Jacotte Vibrac à l'observation, son mari à la rédaction et peut-être des lecteurs à la contestation...

ENVIRONNEMENT

Que faire en présence d'un nid de frelons asiatiques ?

La Fédération des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) vous donne quelques conseils...

Environnement

Le climat anormalement doux de décembre à février pourrait être un facteur très favorable à la prolifération du frelon asiatique.

Quelques conseils pour mieux se protéger :

- Avril à juin : surveiller une fois par semaine les endroits abrités. Il est important de détruire les nids primaires. On les trouve durant cette période, principalement sous les débords de toits et les fenêtres, dans les granges et les abris extérieurs, protégé du froid. Quand la colonie est constituée d'une cinquantaine d'ouvrières elle migre avec la reine à proximité du nid primaire dans les arbres pour consolider la colonie.
- A partir du mois de juillet : surveiller les arbres et les haies de votre jardin.
- Si vous avez découvert tardivement un nid primaire vide, renforcer votre surveillance et prévenez vos voisins. Le nid s'est installé à proximité du nid primaire.
- Avant toute intervention d'élagage, de taille de haie, de déménagement d'un tas de bois..., recherchez la présence éventuelle d'un nid de frelon.
- Si vous découvrez le nid, ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, faites appel à un professionnel.

Pour tout renseignement :

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne, référent officiel au 05 49 62 98 40, 06 79 73 80 58 et par mail: fdgdon86@fredon



MISSION LOCALE RURALE



La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une association qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Zoom sur les Emplois d'Avenir :

En 2013, 162 signatures sur le territoire de la Mission Locale.

Grâce à une mesure gouvernementale mise en place en novembre 2012, les emplois d'avenir constituent une opportunité pour les jeunes d'acquérir une véritable expérience professionnelle incluant un parcours de formation.

Pour qui :

Les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés à la recherche d'un emploi.

Quel type de contrat : CDD 12 mois renouvelable 2 fois (36 mois maximum) ou CDI.

Pour quelles entreprises : Secteur non marchand (collectivités territoriales, associations, secteur médical...) et secteur marchand (sous conditions préfectorales).

Pour plus d'informations, contacter la Mission Locale de votre secteur :

CIVRAY : 8 Avenue de la Gare - 86400 CIVRAY - 05 49 87 39 67 (secrétariat pour prise de rendez-vous).

GENÇAY : Nouvelle conseillère Madame Sylvie BESSERON. Maison des Services Publics - 1 bis Cité de la Roche - 86160 GENÇAY - 05 49 03 04 35 (accueil sur rendez-vous uniquement).

LES MILLE BULLES

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sur votre commune!

Une fois par mois, le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents de l'Espace de Vie Locale "Mille Bulles"**, s'invite sur Champagné et Céline Louail, l'accueillante, transforme la petite salle des fêtes en un véritable espace dédié à la petite enfance, afin de vous accueillir avec vos enfants (de la naissance à l'entrée à l'école maternelle).

N'hésitez pas! Venez vivre des instants de complicité avec vos petits ou échanger avec d'autres parents!!! Vous aussi, futurs parents, venez partager ces temps de rencontre !

Ce lieu est ouvert **entre 9h30 et 11h30** en libre fréquentation, **sur Champagné**, mais également sur les autres communes du Pays Gencéen, puisqu'il y a 2 accueils par semaine en itinérance sur le territoire*.



Un accueil à la Maison de la Petite Enfance à **Gençay** est également proposé **chaque lundi après-midi entre 14h et 16h**.

Et si vos enfants ont plus de 2 ans mais moins de 6 ans, ils peuvent également participer avec vous aux « Ateliers du Mercredi »* , 2 fois par mois à Gençay entre 16h et 17h30 à la Maison de la Petite Enfance (au 26 Ter rue de l'Aumônerie)

*Les plannings du Lieu d'Accueil Enfants-Parents sont disponibles dans votre mairie mais vous pouvez vous adresser à l'accueillante pour tous renseignements au **06.26.41.31.06** ou à laepgen-cay@orange.fr



L'Espace de Vie Locale Mille Bulles est une association loi 1901 créée en 2014 suite à la fusion de la Mutuelle Petite Enfance "Les Loupiots" et de "Colin Maillard". L'association, gérée par une équipe de bénévoles et salariées, agit en direction des familles et propose également:

Un Relais Assistantes Maternelles- Parents : Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistantes maternelles .

Renseignements auprès de l'animatrice Cécile Bayoux
(gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr) / 05.16.39.71.35

"Mille Bulles" - Espace de Vie Locale
Rue désiré Bienvenu - 86160 St Maurice-la-Clouère 05.49.53.38.58

Une Ludothèque : Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place.

Renseignements auprès de la responsable Laurie Aubugeau
(laludodesloupiots@gmail.com) / 05.16.39.71.32

Un Accueil de loisirs/ Un Secteur Jeunes :

OFFICE DE TOURISME



OFFICE de TOURISME de GENÇAY et son CANTON Catégorie III

Place du Marché 86160 GENÇAY

'/6 : 05.49.59.47.37

Internet : <http://www.ot-gençay.fr>

Mail : gencay@wanadoo.fr

Association loi 1901 - N° de Siret 78152456600010 - APE 7990 Z

Le Gencéen attire

Malgré la crise, la Vienne reste relativement attractive avec, bien sûr, le Futuroscope, la Vallée des Singes, les Nuits Romanes et les Heures Vagabondes qui drainent des milliers de spectateurs pour la plus grande satisfaction des communes qui les reçoivent.

Cette année, la météo n'a pas été une alliée avec des mois estivaux pluvieux qui ont perturbé malheureusement plusieurs manifestations. Mais dans l'ensemble, le **Gencéen** se porte bien et est perçu très accueillant par les vacanciers.

1) Vie de l'Office de Tourisme

Au mois de Mars 2014, suite au renouvellement des équipes municipales, la plupart des délégués ont été nouvellement désignés par les nouveaux Conseils Municipaux, ce qui a entraîné le renouvellement du Conseil d'Administration de l'Office.

2) Bilan estival 2014

Si de Janvier à Juillet 123.735 visiteurs ont été accueillis dans les Offices de Tourisme du Département, l'**Office de Gençay** et son Canton affiche quant à lui une **fréquentation stable de Janvier à Septembre avec 5290 dont 4923 français et 367 étrangers** (2013 : 5593 visiteurs dont 4968 français et 625 étrangers). **Pour la saison estivale (Juin à Septembre) 3655 visiteurs ont été accueillis dont 3341 français et 314 étrangers** (2013 : 3213 français pour 517 étrangers)...**Les ventes en boutique** ont également progressé grâce au renouvellement de notre stock de cartes postales (en trois format) représentatives de toutes les communes du Gencéen et objets souvenirs (porte-clés, petites cuillères de collection, dés en porcelaine etc....)

Bilan des manifestations estivales pour le Gencéen

Concours des peintres amateurs organisé par l'Office (15 Juin 2014)

Beau succès avec une bonne fréquentation (environ 350 visiteurs). 24 peintres venus de tout le Département ont présenté 65 tableaux. Certaines de ces œuvres ont été exposées à l'Office de Tourisme durant les mois de Juillet et Août.

Depuis deux ans, nous invitons des artisans d'art à montrer aux visiteurs leur savoir-faire et cette année, nous avons accueilli, à leur grande satisfaction, un sculpteur sur bronze, un ferronnier d'art et une artiste en poteries raku

↳ Expositions

L'Office de tourisme accueille, depuis deux ans, des artistes locaux souhaitant se faire connaître en exposant leurs œuvres et leur savoir-faire (peintures, collages, sculptures, gravures, miniatures, travaux d'aiguilles ou de broderie etc...). Ces expositions (d'une durée chacune d'un mois et demi moyennant une simple adhésion à l'Office) rencontrent un très beau succès et font l'objet d'articles élogieux dans la presse. Le planning est complet jusqu'à fin Décembre 2014 et déjà bien entamé pour 2015. Mais si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter gencay@wanadoo.fr ou venez nous retrouver sur place ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

↳ **Conception d'un diaporama** (en cours de réalisation avec l'aide de Monsieur MINGOT de Champagné-Saint-Hilaire) mettant en valeur les communes du Gencéen afin de promouvoir notre territoire et qui sera diffusé avec celui des sites du Département sur la TV interne de l'Office.

Marie Josée RICHARD
Présidente de l'Office de Tourisme de Gençay et son Canton

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENCÉEN RÉALISATIONS 2014



Construction de huit bâtiments photovoltaïques en collaboration avec SERGIES

Les années 2012 et 2013 ont vu la réalisation de huit bâtiments photovoltaïques en collaboration avec SERGIES. La Communauté de Communes du Pays Gencéen a réalisé l'ensemble des huit plateformes pour un montant de 550 000 € HT.

A ce jour, 5 bâtiments ont une destination précise :

- 1 bâtiment à la déchetterie de Gençay, pour le matériel intercommunal, notamment le matériel de voirie,
- 2 bâtiments pour le projet de valorisation des déchets verts en granulés combustibles sur la ZA du Poirier Vert, à côté de la déchetterie à Gençay (*cf paragraphe suivant*),
- 1 bâtiment pour la mise en place d'une menuiserie sur la ZA Verneuil à Gençay (*cf paragraphe suivant*),
- 1 bâtiment pour la commune de St-Maurice la Clouère sur la ZA l'Arboretum.

Pour les trois autres bâtiments, installés sur des zones d'activités (ZA Arboretum à St-Maurice la Clouère, ZA la Vignerie à St-Secondin et Les Terrageaux à la Ferrière-Airoux), un dossier global de subvention a été déposé, auprès des services de l'Etat et de la Région, pour l'aménagement de ces bâtiments pour l'accueil d'activités nouvelles. Les travaux comprennent le dallage, le bardage, menuiseries extérieures et quelques aménagements succincts.

Coût des travaux estimatifs 515 000 € HT à réaliser sur 2 ans
Subventions sollicitées 360 500 €

Projet de valorisation des déchets verts en granulés combustibles

Dans le cadre de ce projet, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a réalisé au cours de l'année 2014, les aménagements intérieurs et extérieurs du bâtiment (dallage et bardage, menuiseries extérieures) et a pris à sa charge l'acquisition du matériel.

Le total des coûts se monte à 898 950 €. Les subventions de l'Etat sont d'un montant de 252 950 € et ceux de la Région de 160 000 €.

Les emprunts réalisés par la Communauté de Communes du Pays Gencéen seront remboursés par les loyers payés par la société ZETA utilisatrice de l'unité de transformation (conventions d'utilisation de l'unité de transformation et d'utilisation du matériel signées en début d'année 2014).

A ce jour, l'ensemble des travaux à la charge de la Communauté de Communes du Pays Gencéen sont réalisés. En ce qui concerne le matériel, le silo de stockage des produits finis est en place et il reste à installer la chaîne de transformation et l'unité d'ensachage.

L'ensemble sera opérationnel pour le début de l'année 2015.

Mise en place d'une menuiserie sur la ZA Verneuil à Gençay

En fin d'année 2013, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a été sollicitée par Monsieur Sylvain Jacob (ancien compagnon) pour installer une menuiserie dans le bâtiment photovoltaïque situé sur la ZA Verneuil à Gençay.

Après étude du dossier, accords des subventions (Etat et Région), appel d'offre, les travaux sont en cours de réalisation et l'ensemble sera opérationnel à la fin de l'année 2014.

Acquisition d'une Benne à Ordures Ménagères

Lorsque la Communauté de Communes du Pays Gencéen a pris à sa charge la collecte des déchets des ménages, en régie en 2004, deux bennes à ordures ménagères ont été achetées pour assurer le service (une neuve et une d'occasion).

Après 10 ans de services, il a été décidé d'acquérir une nouvelle benne à ordures ménagères qui sera livrée en fin d'année : coût de l'acquisition 123 000 € HT (porteur RENAULT 19T, et benne SEMAT 16 m3).

Syndicat Mixte du Clain Sud



Le Syndicat Mixte du Clain Sud a pour mission principale l'entretien du cours d'eau et des berges sur le bassin du Clain jusqu'à la sortie de Voulon. Il peut intervenir pour nettoyer les embâcles, réaliser des aménagements, entretenir les frayères comme pour contenir les populations de ragondins. Son action se déroule de concert avec les riverains. Nos différents partenaires que sont notamment l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Régional et le Conseil Général, nous permettent de contenir notre budget raisonnablement (135 000€/an). La contribution de notre commune a baissé de 5% cette année tout en préservant le travail de nos trois agents (-15% en 2012 et -5% en 2013).

D'un point de vue plus politique et suite aux dernières élections municipales, le syndicat est désormais dirigé par M Philippe Belin, maire de Payré, secondé par Martine Mousserion (Anché), Gérard Huguenaud (Pressac) et Olivier Pin et notre interlocuteur technique reste Manuel Mirlyaz.

Le prochain transfert de compétence « rivière et milieux humides » vers les communautés de communes engendrera quelques modifications dans les années qui viennent. En attendant, notre territoire s'agrandira pour regrouper les syndicats de rivière du Sud Vienne en une entité plus importante dont les enjeux restent les mêmes : maintenir un espace dans un bon état écologique et satisfaisant pour les riverains et les personnes bénéficiant de ces merveilles de la nature. Combien de richesses se cachent dans nos vallées que nous devons préserver tout en maintenant des activités économiques compatibles avec cet environnement.

Le travail du syndicat sur cette prochaine année sera réparti sur l'ensemble du linéaire en privilégiant quelques points particuliers où les aménagements devront rapidement apporter leurs fruits.

En cas de besoins, vos contacts locaux sont Mickael Moreau et Olivier Pin.

Merci de nous signaler les points d'amélioration que vous souhaitez voir traiter. (site internet bientôt à jour).



Peupliers en travers du Clain tombés pendant les petites tempêtes de début d'année retirés du cours d'eau



Travaux effectués sur le secteur de Champagné-St-Hilaire : passage des canoës de Sommières à Voulon ; arbres en travers et embâcles la Millière, Commenjard, Chaume, pont de Says,... débroussaillage des frayères à brochet

Contact : clain.sud@gmail.fr Manuel Mirlyaz, technicien de rivières, 06 81 59 74 25 24 avenue de Paris 86700 COUHE

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

PLAN D'ACCES



Comment se rendre à la préfecture

En bus :

arrêts rue Victor Hugo, boulevard de Verdun,
rue des Ecossois

En voiture :

Places de stationnement payant à proximité de
la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ;
Théâtre-Auditorium

Personnes à mobilité réduite :

Places de stationnement situées rue Victor
Hugo, rue des Ecossois et place Aristide Briand

Coordonnées postales

Préfecture de la Vienne

7, place Aristide Briand

BP 589

86021 POITIERS CEDEX

 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

Accueil du public

Bâtiment HAUSSMANN

Impasse des Ecossois

86000 POITIERS

Accueil général :

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00 sans
interruption

Guichets pour les permis de conduire :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

 05 49 55 70 83

Guichets pour les certificats d'immatriculation :

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15 sans
interruption

Guichets pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur rendez-vous du lundi au
vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

 05 49 55 69 11 : prise de rendez-vous du
lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15
à 16h30

LA PREFECTURE EN LIGNE

Site Internet

www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel

pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question
à destination d'un service de l'Etat dans la
Vienne:

Adresse courriel

traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

CALENDRIER DES FÊTES, MANIFESTATIONS COMMUNALES, ET COMMÉMORATIONS

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><u>Vendredi 2</u> Concours de belote des Aînés ruraux</p> <p><u>Samedi 10</u> Vœux du Maire à 11h</p> <p><u>Dimanche 11</u> Chasse à courre au renard</p> <p><u>Samedi 17</u> Soirée cartes</p> <p><u>Mercredi 21</u> Repas des Aînés offert par la commune</p> <p><u>Vendredi 23</u> Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p> <p><u>Vendredi 30</u> AG du comité de jumelage</p>	<p><u>Vendredi 6</u> Galette des rois AFN</p> <p><u>Samedi 7</u> Loto des DSB</p> <p><u>Samedi 14 et dimanche 15</u> Manifestation musicale « Au pays des volutes »</p> <p><u>Jeudi 19</u> Rassemblement des Aînés 11h—18h</p> <p><u>Samedi 21</u> Soirée Cartes</p> <p><u>Dimanche 22</u> Concours de belote du Foot</p> <p><u>Samedi 28</u> Spectacle « Vamps Vendéennes »</p>	<p><u>Samedi 14</u> Chasse à courre au sanglier</p> <p><u>Jeudi 19</u> Commémoration et Banquet des AFN</p> <p><u>Dimanche 22</u> 1er tour cantonales</p> <p><u>Samedi 28</u> Théâtre des DSB</p> <p><u>Dimanche 29</u> 2ème tour cantonales</p> <p><u>Samedi 28 et dimanche 29</u> Expo photos « Murmures et Cultures »</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>Samedi 11</u> Repas de l'ACCA</p> <p><u>Jeudi 16</u> Don du sang 15h—19h</p> <p><u>Dimanche 19</u> Rando-rallye du AMAC et de la Gymnastique Volontaire</p> <p><u>Samedi 25</u> Soirée APE ?</p>	<p><u>Vendredi 8</u> Commémoration armistice 1945 à 11h30</p> <p><u>Samedi 9 et dimanche 10</u> Manifestation musicale « Au pays des volutes »</p> <p><u>Jeudi 21</u> Rassemblement des Aînés 11h—18h</p> <p><u>Samedi 30</u> Voyage des DSB</p>	<p><u>Samedi 6 et dimanche 7</u> Enduro pêche du foot - base de loisirs</p> <p><u>Dimanche 7</u> AG de l'ACCA</p> <p><u>Samedi 13 et dimanche 14</u> Saint Gervais</p> <p><u>Samedi 20</u> Fête de la musique</p> <p><u>Dimanche 28</u> Jumelage à Saint Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><u>Jeudi 2</u> Buffet campagnard des Aînés ruraux</p> <p><u>Vendredi 3</u> AG de la Gymnastique Volontaire</p> <p><u>Dimanche 5</u> Randonnée pédestre, VTT et spectacle l'après-midi à la base de loisirs</p> <p><u>Dimanche 19</u> Méchoui des DSB à la base de loisirs</p>	<p><u>Jeudi 6</u> Nuit Romane Marché des producteurs et des artisans d'art</p> <p><u>Jeudi 13</u> Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p>	<p><u>Dimanche 6</u> Barbecue des AFN</p> <p><u>Jeudi 17</u> Rassemblement des Aînés 11h—18h</p> <p><u>Vendredi 18 et samedi 19</u> Journées européennes du Patrimoine et exposition peinture</p> <p><u>Samedi 26</u> Journée des associations à 14h</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><u>Samedi 10</u> Brocante des AFN</p> <p><u>Samedi 17</u> AG de « Murmures et Cultures »</p> <p><u>Mercredi 21</u> AG du Comité des Fêtes</p> <p><u>Samedi 31</u> Soirée spectacle du Comité des Fêtes</p>	<p><u>Vendredi 6</u> AG des AFN</p> <p><u>Mercredi 11</u> Commémoration armistice 1918</p> <p><u>Samedi 14</u> AG des DSB et repas</p> <p><u>Jeudi 19</u> Rassemblement des Aînés 11h—18h</p> <p><u>Samedi 28</u> Loto du Comité des Fêtes</p> <p><u>Dimanche 29</u> Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p><u>Jeudi 3</u> AG des Aînés ruraux</p> <p><u>Lundi 7</u> Remise des bracelets de lièvres ACCA ?</p> <p><u>Lundi 14</u> Don du sang 15h—19h</p>

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Les Associations de Champagné-Saint-Hilaire

Bibliothèque Municipale	BOSSEBOEUF Annette — 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (biblio) — 05.49.37.32.03 (perso) biblio-champagne-saint-hilaire@cq86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	TAMAGNAUD Yves — 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
AMAC	PIN Olivier — 05.49.37.30.04 pinolivier@orange.fr	Le Moulin de Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord	ROUHAULT Gilbert — 05.49.37.31.12 claud.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	ROSSIGNOL Pierre — 05.49.47.13.96 cprossignol@free.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse	VUZE Jean-François — 05.49.37.31.21 BIGEAU Jean-Paul jean-paul.bigeau@orange.fr	La Touche Mergat 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association des Parents d'Elèves	PELTIER Aurore — 06 50 53 60 64 aurore.peltier@gmail.com	5 Allée des Jardins - Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Boule de neige	CHAUVEAU Mireille — 05.49 37 34 13	Place de l'Eglise 86160 Sommières-du-Clain
Club des Aînés Ruraux	GAGNAIRE Josette — 05.49.37.21.07 josettegagnaire@orange.fr	3 rue des Ormeaux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	GERVAIS Antoine — 06.82.65.29.85 antoine.gervais@laposte.net	Salventier 86700 Romagne
Comité des Fêtes	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales	BLAUDEAU Henriette — 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Donneurs de Sang	DUGUE Yves — 06.13.45.79.65 redinmarion.dsb@hotmail.fr	5 rue de la Garenne 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	LEGOUEZIGOU Laurence — 05 49 37 96 70 llegouezigou@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	CHAMBON Anne-Marie — 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Bidouilles de Cagouille	CANON Candice — 05.49.55.36.04 candice.canon@sfr.fr	9 place du 13 août 1944 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Marche Athlétique	TEXIER Clémence — 06.75.47.01.41 clemtexier@gmail.com	5 route de Couhé - Résidence les Tilleuls 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné Ensemble Vocal	PASQUAY Françoise — 06.76.26.48.26 francoise.pasquay@laposte.net CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Sport et Santé	MORILLE Jacques — 05.49.55.16.79	6 Route de Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	DEPIENNE Alain — 06 89 06 81 81 contact@terre-paille.fr http://terre-paille.fr	La Courdémère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Fabrice AUGAN - 06.84.48.88.77 fabrice.augan@gmail.com ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	CHAMBARD Sandrine — 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

Jumelage Saint Romphaire

10 ans déjà, depuis les premiers contacts. Cette année, ce fut l'occasion de sceller notre amitié en inaugurant place du 13 août la plaque unissant nos 2 communes.

10 ans de retrouvailles, d'amitié et d'échanges fructueux pour nos deux communes. Toujours à la recherche d'amélioration, les deux comités s'ingénient à accueillir leurs homologues dans les meilleures conditions, poussant même le plaisir jusqu'à se lancer des défis d'amitiés toujours appréciés lors de notre rencontre annuelle. Outre ce rendez-vous institutionnel, nombreux sont ceux qui profitent désormais de ces contacts pour faire une halte en Normandie, au gré de leurs déplacements ou simplement de leurs envies.



Nos rendez-vous du dernier week-end de juin sont toujours très riches d'échanges, de retrouvailles et sont synonymes de convivialité. Le beau temps nous fait rarement faux bond et c'est l'occasion de repartir à la conquête de lieux oubliés ou de redécouvrir les richesses de notre patrimoine local. Le temps fort de ces rencontres reste le repas commun du samedi soir, moment d'échange, de jeu, d'animation et de remémoration de ce qui nous unit, bien entendu partagé en chansons, fil rouge de nos divers déplacements.

L'année passée, presque 50 personnes sont venues nous rencontrer, et pour le dernier week-end de juin 2015, Champagné en fera de même. Plusieurs personnes souhaitent rejoindre le groupe côté Manche, nous recherchons des personnes intéressées pour nous rejoindre dans cette aventure pour laquelle les maîtres mots restent joie et bonne humeur.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre
Aux 10 prochaines années qui nous tendent les bras. Bon anniversaire les jumelés !
Président Michel Mingot (06 85 71 03 82) Secrétaire Olivier Pin (06 81 65 12 97)

Gymnastique Volontaire

Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h15 à 21h15 à la grande salle des fêtes de Champagné Saint Hilaire de septembre 2014 à fin juin 2015.

Julie Leprovost nous propose à chaque séance, pour cette saison :

- échauffement, cardio**
- coordination en musique, aérobic**
- renforcement musculaire**
- abdos, fessiers**



avec ou sans matériel (steps, élastiques, bracelets lestés, bâtons, ballons...) et dans la bonne humeur. De nombreuses nouvelles adhésions viennent conforter l'existence de l'association cette année.

Vous pouvez nous rejoindre pour deux séances d'essais gratuites et vous inscrire durant toute la saison sportive

Cette année, l'association de la gymnastique volontaire et l'association multi-activités de Champagne (AMAC) se grouperont pour organiser une randonnée « jeu de piste ». L'association de la gymnastique organisera aussi une tombola dont les lots seront à retirer à l'occasion de la Saint Gervais, en juin 2015.

Les adhérentes vous souhaitent de belles et sportives fêtes de fin d'année.

Le Bureau

Présidente Vice- présidente	Laurence Le Gouëzigou Anne Fradet	05 49 37 96 70 05 49 47 07 03
Trésorière Vice-trésorière	Francette Guinault Claire Marquis	05 49 87 90 93 05 49 88 69 26
Secrétaire Secrétaire adjointe	Jeanine Le Gouëzigou Maryse Suzenet	05 49 52 29 43 05 49 38 14 49

L'Association Communale de Chasse

Le 14 septembre dernier, une nouvelle saison a réellement commencé pour la centaine de chasseurs membres de l'association. Des battues aux sangliers ont été organisées avant l'ouverture générale, suite aux dégâts sur maïs.

Durant la saison dernière, ont été prélevés en battues:

16 sangliers

3 cervidés dont un magnifique cerf 12 cors de 205 kg à Bois Brault le 2 novembre 2013

42 chevreuils et des renards

Pour cette nouvelle saison :

1 000 perdreaux et 750 faisans seront lâchés

La chasse du lièvre a été reconduite après deux comptages nocturnes satisfaisants effectués en janvier 2014

4 cervidés et 42 chevreuils nous ont été attribués par notre fédération.

La population de renards semble progresser malgré le piégeage, le déterrage et les tirs d'été à l'affût. Des battues sont donc prévues durant toute la saison.

Composition du bureau :

Président :	Jean François VUZE
Vice Président :	Olivier DESCHAMPS
Secrétaire :	Jean-Paul BIGEAU
Trésorier	Joël GRANIER
Trésorier adjoint :	Marcel CORNU
Membres :	Michel FILLON Philippe GAGNAIRE — Franck JATIAULT Michel MINGOT

Prévisions 2015:

Dimanche 11 janvier : chasse à courre au renard (Rallye du Bois des Chevreux) et souper

Samedi 14 mars : chasse à courre au sanglier (Rallye Berne!) et souper

Samedi 11 avril: Banquet de l'ACCA en soirée

Dimanche 7 juin Assemblée Générale de l'ACCA

Club des Aînés Ruraux

Les jeudi de quatorze à dix sept heures, la petite salle de réunion est toujours très animée.

Les Aînés se retrouvent pour partager un après-midi dans la joie et la bonne humeur. Ces rencontres permettent à certaines personnes de rompre la solitude. Les heures s'égrènent autour de jeux divers: tarot, belote, rummi-kub, triominos, gâteaux, café. Certaines rencontres ont lieu en inter-club : voyages, spectacles. Les Aînés vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le « Merveilleux Noël » de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis sa création en 1998, notre association a pris l'habitude de convier ses adhérentes et adhérents le mardi. Et cela n'a pas changé depuis 16 ans !

Nous avons débuté par la ½ journée, mais bien vite nous avons trouvé que le temps était trop court alors, la journée continue a vite été admise !!

Ce sont donc de bons moments où nous nous retrouvons entre 12 à 15 personnes pour bricoler, coudre, broder, peindre et papoter !! Les ingrédients nécessaires afin de passer une journée agréable avec bonne humeur, rires etc...

Pour celles et ceux qui le désirent, le repas du midi est pris en commun, à chacun son tour de préparer de bons petits plats, le dessert et la boisson !

C'est à ce moment-là aussi un bon échange de recettes et d'idées.

Au cours de ces journées d'ateliers, nous fabriquons et confectionnons divers objets dans des matières multiples, tissu, carton, laine, bois, que nous présentons le jour de notre journée « Porte Ouverte » qui a lieu le dernier dimanche du mois de novembre. Retenez la date du 30 Novembre !

Nous dressons un stand à la fête de la St Gervais, et depuis l'an dernier, nous participons avec les anciens d'A F N à une journée « vide grenier ». Nous sortons de nos armoires et cartons, les dentelles, boutons, rubans, tissus etc..

C'est une brocante autour de la Mercerie !

Le Merveilleux Noël a pour habitude aussi d'organiser une journée voyage. Cette année, le choix s'est porté sur Amboise, avec une visite guidée fort intéressante, puis promenade sur le Cher en direction du château de Chenonceau, pour terminer par la visite d'une distillerie, où l'accueil fut très sympathique.



Ces voyages sont aussi ouverts aux personnes non adhérentes à notre association. Des habitants de Champagné ou de communes voisines ont participé avec nous à plusieurs de ces voyages à la journée.

Tous les membres du « Merveilleux Noël » vous souhaitent une agréable fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mardi aux ateliers, vous y serez bien accueillis.

Anne Marie Chambon

Les Bidouilles de Cagouille !!!!!

Est une association de couture, nous utilisons différentes matières et techniques.

Nous Utilisons le patchwork, la broderie traditionnelle, l'hardanger, le crochet

Nous nous réunissons

le lundi matin de 9h30 à 12h30 dans la petite salle des fêtes.

Le jeudi soir de 20h00 à 22h30

dans

la petite salle des fêtes.



Communauté locale de Champagné-St-Hilaire

L'année 2014 a connu des changements dans l'organisation des paroisses, changements qui ont été portés à notre connaissance dans le journal « Au cœur de la vie » qui est distribué dans chaque foyer chaque trimestre.

Le 12 octobre, Monseigneur Pascal Wintzer archevêque de la Vienne et des Deux Sèvres est venu à St Maurice pour la fondation liturgique de notre nouvelle paroisse **St Sauveur en Civraisien**.

Le nom de St Sauveur est une référence au Christ lui-même. La nouvelle paroisse regroupe toutes les anciennes communautés des cantons de Gençay, Civray, Couhé et Charroux soit un total de 44 communes. Le Père Claude Moussolo en a la charge et sera aidé de 3 prêtres coopérateurs et de 2 prêtres auxiliaires ainsi que des diacres sans oublier les communautés locales. Cette nouvelle organisation nous met en contact avec les membres des 27 autres communautés ce qui renforce les liens de fraternité.

Localement les baptêmes, mariages et obsèques auront lieu dans notre église comme par le passé ; des messes y seront célébrées aussi souvent que possible.

Les personnes de notre communauté se retrouvent avec plaisir et vous invitent à les rejoindre ; continuer ce que nous ont transmis nos anciens nous semble important ; si les façons de faire sont différentes, le message à transmettre, lui, reste le même.

La Communauté locale souhaite une bonne année 2015 à tous !



Les Donneurs de Sang Bénévoles



Nous remercions tous les donateurs qui se sont déplacés aux différentes collectes de sang en 2014. Champagné gardera ses deux collectes pour 2015. Afin de permettre aux donateurs de se déplacer aux différentes collectes des communes de Sommières du Clain, Romagne et Champagné-St-Hilaire le délai de huit semaines sera respecté entre chaque don, le but étant d'avoir un maximum de dons à chaque collecte car la demande en sang est en constante augmentation et ainsi de nous permettre de sauvegarder nos associations. Pour les dons de plasma, les collectes se font sur le

site du CHU de Poitiers. Venez nombreux aux collectes.

Les donateurs de sang vous souhaitent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour 2015.

L'assemblée générale ne s'étant pas déroulée au moment de l'édition du bulletin, nous ne pouvons pas vous donner la liste des membres du bureau pour l'année 2015.

Manifestations : Loto : Samedi 7 Février - Théâtre : Samedi 28 Mars - Voyage : Samedi 30 Mai

Méchoui : Dimanche 19 Juillet Assemblée générale : Samedi 14 Novembre

Don de sang : Jeudi 16 Avril de 15h à 19h - Lundi 14 décembre de 15h à 19h

Don de sang à Romagne : Lundi 9 février de 15h à 19h Jeudi 11 juin

Murmures et Cultures à Champagné

« Murmures et Cultures à Champagné » est une association qui a été créée en 2008.

L'engagement principal de ses adhérents est de **perpétuer la mémoire patrimoniale de Champagné**, avec des expos de photos ou de tableaux réalisés par des artistes locaux, d'éditer des livres, livrets et fascicules concernant les habitants, la faune et la flore sur Champagné et ses alentours.

« Murmures et Cultures » assure les **permanences de la bibliothèque municipale** avec une équipe de 15 bénévoles dont la responsable est Annette Bosseboeuf.

Le **groupe vocal** composé de 17 choristes est aussi rattaché à l'association. Il se réunit tous les mardis de 20h15 à 21h45 pour préparer des chants à plusieurs voix présentés lors de différents concerts.

Pour toutes ces raisons, les activités de « Murmures et Cultures à Champagné » sont nombreuses tout au long de l'année.

Le 8 novembre 2013, a eu lieu le spectacle « Les mangeurs d'aurore » avec Michèle Bouhet et Antoine Compagnon de la Compagnie de la Trace, moment rempli d'émotion et d'espoir malgré le sujet. C'était le récit d'une ancienne déportée qui a rencontré longuement l'interprète, laquelle a réécrit le témoignage de cette dame.

En janvier 2014, **la soirée soupe** a été très appréciée et animée par la chorale, les participants et les animateurs bénévoles de l'association.

Les 17 et 21 février, quelques membres de l'association sont intervenus au **collège de Gençay** et ont présenté aux élèves de 3ème le DVD sur la bataille de Champagné avec plusieurs témoins de cette période 1939-1945.

Les 12 et 13 avril, a eu lieu une **exposition de photos** sur le thème des voyages. Que de souvenirs ! Merci à tous ceux qui ont prêté des photos et des diapositives.

Le 2 mai, c'était **la folle journée Junek**. Loris Junek, peintre né en Croatie, a résidé à Champagné pendant plusieurs années. La commune a voulu lui rendre hommage avec le concours de l'association. Ce fut une journée mémorable et réussie, avec la **présence de l'ambassadeur de Croatie** et de Madame et les descendants du peintre. La petite fille de Loris Junek avait apporté des toiles de l'artiste inédites qui ont permis une superbe exposition.

La journée s'est terminée par un **magnifique concert à l'église** animé par la famille Ayrton et ses amis musiciens de Champagné, Marie Rouquié et Gabriel Grosbard.

Le 21 juin, le groupe vocal de Champagné a participé à la **fête de la Musique**. A cette occasion, il avait préparé son meilleur répertoire.

Les 19 et 20 septembre, l'association a participé aux **jours du patrimoine** et a organisé une **exposition peinture « Images de Champagné »** avec une quinzaine d'artistes locaux. Le vendredi, Pierre Rossignol a animé une **causerie sur ses récentes découvertes archéologiques**. Le public a été conquis par les différentes interventions des participants. Le samedi matin, c'était le vernissage de l'expo peinture et l'après-midi, la **visite du sarcophage mérovingien et de la pierre aux 4 divinités** et la promenade du côté de

la Millière sur les traces de fossés et de fortifications.

Très bonne participation au concours de dessin avec 103 enfants qui ont dessiné, coupé, collé, colorié, réalisé des montages avec différents matériaux. Bravo à tous !

Le 7 novembre, Isabelle Soulard propose **une conférence sur les femmes pendant la guerre 1914/1918** et une **exposition** sera visible pendant tout le mois de novembre dans la salle de la mairie : **la Guerre 1914/1918, les femmes, la mode**.

Le 6 décembre, à la petite salle, route de Sommières, **lancement du livre : le Horst**, ouvrage réalisé et écrit par Pierre Rossignol, Bernard Balusseau et Louis Vibrac.

Le livre est en vente au prix de 20€ à la mairie et à la bibliothèque et chez les membres du bureau. (tél : 05.49.37.32.03)

Pour l'année 2015, voici les principales manifestations :

le vendredi 23 janvier dans la grande salle, soirée soupes

les 28 et 29 mars, expo photos

les 20 ou 21 juin, participation à la fête de la musique avec le groupe vocal de Champagné

Vendredi 18 et samedi 19 septembre en partenariat avec la commune, journées du Patrimoine.

Françoise Pasquay



Boule de Neige

Arrondir les Arêtes de la Vie.

Pourquoi y aurait-il du nouveau à Boule de Neige en 2014/2015 ? Depuis son lancement au milieu de l'hiver 1997, elle roule bien ! Elle est restée entre de bonnes mains...qui ne perdent pas la boule. Elle a suivi jusqu'à maintenant son petit bonhomme...de chemin. Et tout peut donc recommencer. Les vacances n'ont pas détruit les envies de se rencontrer pour entreprendre, de s'aider, de se causer ou de se consoler.

L'hiver qui se pointe va créer comme chaque année des besoins et le vestiaire qui s'y est préparé peut s'ouvrir les jeudis deux fois par mois.

Noël, et sa divine naissance fêtée chaque année, va inciter à gâter les enfants avec un spectacle, un goûter en la présence du père Noël.

Le nombre de recettes, même économiques, étant infini, il n'y a que des raisons de continuer à faire chauffer four et feux à gaz de l'atelier cuisine, pour les expérimenter

Les dames bénévoles (Boule et Neige restent du genre féminin, n'est-ce pas...) sont toujours « *sur le pont* » près du pont de Sommières au 1 place de l'église que la Communauté de Communes met toujours à leur disposition

Les généreux donateurs n'oublient jamais Boule de Neige quand ils ont des meubles qui peuvent prétendre encore à une seconde vie, ou des vêtements qui souhaitent changer d'épaules.

Alors donc, tout va pour le mieux !

Pas tout à fait ! Il y a quelques changements, mais faut-il en parler alors qu'ils ne vont pas forcément dans le bon sens ?

Le voyage de printemps si apprécié, n'a pas eu lieu cette année alors que l'ambition de BDN était d'aller au zoo de La Palmyre. Les prochains sont d'ores et déjà compromis car le cordon de la bourse départementale se resserre alors que la course aux sites intéressants s'élargit.

Le soutien des Anciens aux jeunes qui craignent les devoirs, ou aux étrangers qui sont avides de mots français, ne trouve plus d'audience.

Et (mais cela n'étonnera personne)...si les bénéficiaires restent jeunes parce qu'ils se renouvellent, les bénévoles, elles, ont 17 ans de plus que lors du lancement de la première Boule de Neige. Elles restent mobilisées et elles serrent et serrent bien fort leur boule de neige pour empêcher les effectifs de fondre? Mais en raison sans doute des dérèglements climatiques, elles ne voient guère de nouveaux flocons s'agglomérer à elles. Elles ont même eu la peine de voir s'effacer par la force des ans une supportrice avenante et bienveillante qui s'appelait Sœur Hélène.

Nous avons l'honneur de vous informer que suite à notre **Assemblée Générale du 17/ 11/ 2014** nous fonctionnerons désormais en **direction collégiale**.

Le **nouveau Bureau** est composé comme suit :

Trésorière : Mme TEXEREAU Micheline – retraitée –5 impasse de la Javigne
(86160 Sommières- du –Clain)

Trésorière- adjointe: Mme Wilson Josae - retraitée - La Ferme (86700 Vaux en Couhé)

Secrétaire : Mme CHAUVEAU Mireille - retraitée - Montlarge (86160 Champagné-St-Hilaire)

Secrétaire-Adjointe : Mme BOZIER Mireille – retraitée - 5 Chemin du moulin
(86160 Sommières du Clain)

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE participe à la vie de l'école de Champagné-Saint-Hilaire. Par la présence des bénévoles et le soutien financier, elle est aux côtés des enseignantes et des élèves pour les accompagner dans leurs projets.

Comme chaque année, l'APE a financé des **abonnements et l'achat**



Une nouveauté cette année, la soirée Karoké, ambiance Halloween. Les enfants et les parents sont venus en diables, en sorcières, en zombies... Malgré quelques réticences en début de soirée, tout le monde s'est bien amusé à chanter des « tubes d'hier et d'aujourd'hui », pas toujours de façon très juste d'ailleurs... ! Une belle soirée de rigolade pour les enfants !

Autre nouveauté, une après-midi jeux : de nombreuses tables avaient été préparées avec jeux de société connus, cartes, jeux de plateaux moins connus... Certains enfants ont aussi pu préparer leur lettre au Père Noël avec des paillettes, des autocollants etc. Tout le monde s'est amusé, et a pu déguster les mini crêpes, les parts de gâteaux et les boissons servis par les membres de l'APE.

Pour Noël, l'APE a offert aux enfants un spectacle vivant. Les élèves de l'école ont y pu assister dans la grande salle des fêtes.

L'APE avait commandé un livre pour chaque enfant, et le Père Noël en personne est venu leur remettre avec un peu d'avance sur la date officielle...

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert et servi par quelques membres de l'APE.

Pour le Carnaval, les élèves ont été déguisés et maquillés avant de défiler dans les rues du village. Les membres de l'APE avait préparé un Monsieur Mardi très étrange, façon Picasso, que les enfants ont



jugé et brûlé selon la tradition...



Le goûter a eu lieu dans la cour de l'école grâce à la participation de nombreux parents qui avaient apporté des gâteaux, des crêpes etc.

Deux soirées ont clôturé l'année scolaire : Tout d'abord un spectacle musicale à la salle des fêtes en collaboration avec l'école de musique de Gençay, qui s'est poursuivi par un moment convivial à la buvette organisée par l'APE.

Puis la fête de l'école, avec un spectacle de magie offert aux enfants (et aux parents). Les enfants ont apprécié et sont tous repartis avec une sculpture en ballons.

Ce soir là, les membres de l'APE avaient organisé un barbecue et une buvette, afin que chacun puisse prolonger la soirée en se restaurant.

Pour la deuxième année, quelques membres de l'APE ont répondu à l'appel du comité des fêtes et ont tenu un stand de maquillage pour les enfants le jour de la Saint- Gervais. Ce fut très apprécié !

Au mois de mars a eu lieu la soirée dansante déguisée (ou pas). Parents et enfants ont pour la plupart respecté le thème M donné cette année : on a pu voir Minnie danser avec Mémé, et Mario dans un décor inventé par les membres de l'APE. Moins de monde cette année, mais une belle soirée pour les enfants qui ont dansé jusque tard dans la nuit !



Suite à l'ouverture de la 5ème classe, l'APE a offert un vidéo projecteur à l'école, qui pourra circuler dans les classes.

Pour l'année 2014-2015, c'est un tout nouveau bureau qui prend la barre... Souhaitons-lui beaucoup de succès lors des manifestations organisées, pour pouvoir soutenir humainement et financièrement l'équipe enseignante.

Composition du bureau pour l'année 2014-2015:

Présidente : Aurone PELTIER

Vice-président : Ludovic ROYER

Trésorière: Marie AURÉ

Trésorier adjoint : Etienne ROUSSEAU

Secrétaire : Mickaël MOREAU

Secrétaire adjointe : Dorothee ROGEON

USEP

L'association USEP de l'école de Champagné Saint-Hilaire qui réunit les élèves, des parents et les enseignants, participe depuis de nombreuses années à des rencontres sportives et culturelles avec d'autres écoles du canton.

L'année dernière, la classe maternelle a partagé des moments avec des classes de Magné et de Sommières-du-Clain, dans le cadre du « Printemps des maternelles » à Gizay.

La classe des GS-CP a suivi un parcours d'orientation dans le parc de Blossac, visité une exposition d'art contemporain au CRDP de Poitiers et mené des activités multisports avec une classe de Saint-Maurice-la-Clouère.

Les CE ont participé à une initiation « escrime » avec une classe de Saint-Maurice-la-Clouère et fait deux randonnées, dont une à Poitiers pour découvrir la richesse du patrimoine de la ville.

Quant aux CM, ils ont passé le permis vélo et ont pu ainsi participer au « p'tit tour à vélo », une opération nationale USEP. Ils ont également pu découvrir Poitiers dans le cadre d'un rallye patrimoine en compagnie d'une classe de Magné.

A cette rentrée, ils ont soutenu l'association ELA, avec les écoles de Magné et Saint-Maurice-la-Clouère, en collectant des dons pour la recherche, en faisant une dictée tirée d'un texte de Marie Darrieussecq, et en prêtant symboliquement leurs jambes aux malades atteints de leucodystrophie dans des épreuves d'athlétisme.

Toutes les écoles du canton adhérant à l'USEP se sont regroupées en une association USEP cantonale pour organiser les rencontres inter-écoles et pour acheter du matériel mis en commun.

Toutes ces écoles adhèrent également à l'USEP départementale qui leur fournit régulièrement du matériel sportif spécifique (kits d'escrime, malle « cirque », mur d'escalade, kinball, tchoukball...).



Sport et Santé

L'association SPORT et SANTE dispense tous les lundis soir - d'octobre à fin juin - une séance de gymnastique de 19 à 20 heures dans la salle des fêtes.

Périodiquement le président anime une conférence débat sur la santé naturelle.

Le bureau est composé de :
 Jacques MORILLE, président,
 Yvette PONSONNET, trésorière,
 Sylvie BIRAUD, secrétaire

Association André Léo



Il n'y a plus personne à Champagné qui ignore le nom d'André Léo, née Léodile Béra, même si celle-ci a résidé dans notre commune de 1830 à 1851. Eh bien ! notre écrivaine champagnaise du XIXe siècle a encore fait parler d'elle cette année. Elle a donné matière à deux œuvres fondamentales.

Un livre intitulé « Les vies d'André Léo »

En effet la recherche des universitaires et des passionnés de l'œuvre d'André Léo, s'est orientée vers des documents anciens et oubliés, afin de compléter la publication des journées d'études effectuées avec l'Université de Poitiers. Cette publication, sous le titre « *Les vies d'André Léo* » sera publiée aux Presses universitaires de Rennes, dans la collection « *Archives du féminisme* », et sera proposée aux lecteurs en 2015, à partir de son lancement qui sera effectué à Champagné.

Ces recherches, notamment celles réalisées sur un ensemble de documents numérisés des Archives d'Amsterdam, en ligne maintenant sur internet, nous ont fait une belle surprise : nous avons pu lire les courriers d'André Léo envoyés à ses enfants et surtout à ses familles Béra et Boucheron à Champagné. Nous y avons trouvé des témoignages de la vie en Poitou au XIXe siècle et avons pu apprécier les relations entre les personnes. Par exemple, ci-dessous la fin d'un acte de location signé de la main de Léodile Champseix (nom de son mari) dite André Léo.

De nombreuses heures seront nécessaires pour dépouiller ces centaines de documents nous traçant l'histoire d'un réseau familial et relationnel.

Vous pouvez accéder aux documents sur internet :

<http://search.socialhistory.org/Record/ARCH00459/ArchiveContentList#Aba3987cc52>

Une vidéo intitulée « Sur les pas d'André Léo »

Le deuxième événement en 2014 fut la décision du Conseil Général de la Vienne de consacrer, pour la journée de la femme, la réalisation d'une vidéo en l'honneur d'André Léo. Cette vidéo a été tournée et mise en forme par Christian Roy, du Conseil Général sous le titre « *Sur les pas d'André Léo* ». Le réalisateur est venu plusieurs fois à Champagné-Saint-Hilaire pour se baigner dans l'environnement rural de Léodile Béra et pour y rencontrer des Champagnais désireux de populariser une personnalité du pays.

Elle a été diffusée le 07 mars 2014 et vous pouvez la retrouver sur dailymotion

http://www.dailymotion.com/video/x1f9kcr_sur-les-pas-d-andre-leo_news

Plusieurs façons de « rencontrer » André Léo

- Regarder la vidéo puis lire, dès qu'il paraîtra le livre, « *Les vies d'André Léo* ». Vous y trouverez des témoignages donnant vie à cette femme hors du commun, qui fascine par l'actualité de ses propos et de son engagement.

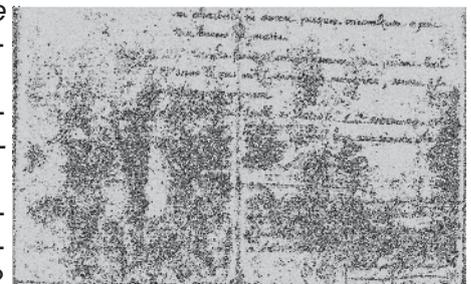
- Consulter souvent notre site de référence : andreleo.com

- Lire ses livres qui ont été réédités, et notamment « *Un mariage scandaleux* » dont l'action se passe à Champagné, alias Chavigny, mais aussi *Marianne* et *Aline Ali*.

- Suivre le circuit de randonnée balisé sur les chemins de la commune de Champagné-Saint-Hilaire et intitulé « *Sur les pas d'André Léo* ».

- Et pourquoi pas ? rejoindre le petit groupe d'adhérents de l'Association, localisés à la fois à Champagné-Saint-Hilaire, et à Lusignan la commune de naissance d'André Léo. Pour quoi y faire ?

Mais pour faire vivre la mémoire de cette figure toujours contemporaine par ses idées et ses propositions, pour trouver de nouvelles informations concernant celle qui de 5 à 27 ans a connu et observé la vie quotidienne à Champagné, pour partager ses émotions de femme curieuse et réfléchie, qui ont inspiré son œuvre littéraire.



Comité des fêtes

Cette année le comité des fêtes a fait le choix de reconduire un cabaret humoristique avec la troupe ARSCENE. Celui-ci a remporté un franc succès avec ses 100 spectateurs, qui ont su remercier la troupe, ses sketches et ses bénévoles par de chaleureux rires et applaudissements tout au long des 2 heures de spectacle.

La St Gervais a, elle aussi, été une réussite grâce au soleil et à une joyeuse ambiance.

Le samedi après-midi, le tracé du circuit de randonnée d'une dizaine de kilomètres s'est vu foulé par quasiment 180 marcheurs et une petite poignée de cavaliers et VTTistes. A leur retour, les randonneurs ont pu se restaurer autour d'un repas chaud et consistant préparé et servi par nos bénévoles. La soirée s'est terminée par une soirée cinéma avec le film « *Le mécano de la Général* » de Buster Keaton.

Le dimanche a commencé sur les chapeaux de roues avec l'arrivée d'une cinquantaine de brocanteurs qui a pris place autour de l'église et sur une partie du centre du village pour le bonheur de tous les chineurs du secteur. Au détour de la fête, vous avez découvert un salon des collectionneurs avec une dizaine d'exposants non avares de faire découvrir et partager leur passion.

La place du village a quant à elle, été animée toute la journée par des artisans et des jeunes du CFA du bâtiment de Chantejeau pour faire revivre les métiers d'antan.

A leurs côtés, les vieux vélos, cyclomoteurs, vélomoteurs et vieux tracteurs ont su attirer les yeux et la curiosité des plus petits mais aussi refaire vivre de belles histoires aux plus anciens d'entre nous. Les plus jeunes ont aussi pu faire des tours de poneys grâce à Sylvie et les jeunes du haras de la Fontenille. Enfin, est venu le temps de la cavalcade, attendu de tous, où les chars et les voitures à pédales, préparés par les bénévoles du comité des fêtes, ont pu défiler dans une ambiance festive animée par les fanfares et le superbe lanceur de confettis des « *donneurs de sang* » .

Enfin, notre ami Joseph Cougnasse est venu nous présenter son « Baise-Tof » pour deux heures de rires.

Pour cette année, le 28 février 2015 sera notre premier rendez-vous humoristique avec Léontine et Eugénie, les vamps vendéennes, que vous pouvez retrouver sur leur site internet : <http://leaucadie.wix.com/leontine-et-eugenie>

Il vous sera proposé un loto courant octobre 2015, où nous espérons vous voir nombreux.

Nous réitérerons la randonnée du samedi avec un tracé pour les marcheurs et un autre pour les VTT. A leur retour, un plateau repas leur sera proposé ainsi qu'une soirée à thème vous sera proposée.

La fête de la St Gervais sera reconduite, et nous espérons que tous les habitants seront de la partie pour passer un moment agréable et convivial. La brocante se tiendra autour de l'église, et le salon des collectionneurs, dans la salle des fêtes, vous dévoilera des collections toujours plus belles les unes que les autres. La place sera entièrement consacrée, comme l'an passé, aux vieux métiers et aux produits locaux, afin de faire de ce superbe lieu un élément central de notre fête et animé par des orgues de barbarie et des bandas. La fête foraine sera présente et laissera le loisir aux plus jeunes d'attraper le pompon ou de se gaver de bonbons. Les chars de la cavalcade, sur le thème des transports, seront au rendez-vous, et nous recherchons des bénévoles ayant l'âme créative pour en confectionner de nouveaux.

Cette année, en plus, une course de voitures à pédales sera organisée et nous recherchons des équipes de 3 coureurs pour prendre place dans ces rutilants bolides qui ne demandent que de beaux mollets pour partir en trombe. Nous invitons aussi à ce titre les bricoleurs de tout poil à concevoir leur bolide, afin de défier les nôtres sur la ligne de départ.

Nous vous donnons rendez vous sur notre site internet tout au long de l'année: <http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com/>



L'Association Multi-Activités de Champagné-Saint-Hilaire

Pour 2015, le AMAC (association multi-activités de Champagné-Saint-Hilaire) souhaite se diversifier et vous proposer de nouvelles activités.

De ce fait, rendez-vous tous les 1^{er} dimanches de chaque mois à 9h00 devant la mairie pour une « marche découverte » permettant de se dégourdir les jambes tout en papotant, photographiant le paysage ou tout simplement de s'oxygéner. La traditionnelle « soirée cartes » mélangeant tables de tarots et de belote aura lieu le samedi 17 janvier 2015 - 20H00 et sera associée à un concours culinaire sur les « desserts des rois ». Alors, à vos fourneaux pour réaliser les meilleures galettes, brioches ou autres spécialités. Une deuxième soirée « jeux » est prévue le samedi 21 février, toujours associée à un concours culinaire autour de Mardi-Gras : vos crêpes, beignets et autres douceurs seront dégustés avec plaisir. Un rallye pédestre sera organisé le 19 avril 2015 en association avec la Gym Volontaire de Champagné St Hilaire (inscription 2.50 €/pers.). Un après-midi au Bowling de Fontaine le Comte est prévu le dimanche 8 novembre pour les « adhérents » du AMAC. D'autres activités seront mises en place en fonction de la demande, comme des après-midi tennis, pétanque, jardinage, ... éventuellement suivis ou précédés d'un pique-nique. Par ailleurs, nous aimerions mettre en place des ateliers théâtre et aurions besoin pour cela de personnes pouvant nous apporter leur expérience et connaissances.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies, de vos idées. Rejoignez-nous, même ponctuellement, en plus chez nous, presque tout est gratuit.

AG le samedi 17 janvier 2015 – 19h00 (Grande salle des fêtes).

Le bureau

S C Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »



A l'assemblée générale du 13 Juin 2014, 3 membres du bureau sortant ne se représentent pas (Laurent Bréchelière, Christophe Gernoux, Evan Poupard) et 4 nouveaux membres sont élus (Maxime Coiscaud, Clément Coiscaud, Bruno Couvrat et Vincent Bonnin). Un nouveau bureau est élu . Président : A Gervais , Vice Président : V Bonnin , Trésorière : M Redin ,Trésorier adjoint : V Coiscaud , Secrétaire : J Dion ,Secrétaire adjoint : M Guérin. **Bilan sportif saison 2013/2014.** Pour son retour en 5^e division, l'équipe Séniors a terminé 3^e de sa poule et se maintient dans cette division de compétition. 14 jeunes ont participé aux différents championnats de leur catégorie au sein du Groupement Val de Clouère qui regroupe les jeunes de Gençay, St Maurice, Brion, St Secondin , Magné , Sommières et Champagné. L'équipe foot loisirs ne s'est pas réengagée en championnat, ce qui explique en partie la baisse des effectifs (55 licenciés en 2012/2013 et 43 licenciés en 2013/2014 : **Début de saison 2014/2015.** Le club attaque cette nouvelle saison avec un effectif de 45 licenciés , effectif en légère augmentation par rapport à la saison passée (4 dirigeants, 20 adultes et 21 jeunes de U6 à U17). Le club continue d'adhérer au GJ Val de Clouère..Les entraînements ont lieu le mercredi AM sur les stades de St Maurice et Gençay en fonction des catégories.



Pour les jeunes, il n'est pas trop tard pour prendre une licence. (Contact : J DION, secrétaire du club, 05.49.37.33.39 ou 06.80.93.83.63). Le club souhaite bonne chance à Clémentine CANON (ex licenciée du club) qui vient de signer au club de Soyaux en Charente et qui évolue en championnat féminin U19 national. **Animations extra sportives.** Le 30 Mars, en présence du maire, le président Laurent Bréchelière s'est vu remettre un jeu de maillots de la part du Garage Vincent Raveau et de l'entreprise Infraco (Employeur d'un licencié du club). L'ensemble des joueurs remercient ces deux sponsors. Les animations prévues cette année n'ont pu avoir lieu par manque d'inscrits. Pour 2015, nous prévoyons un concours de belote le 22 Février, l'enduro carpiste les 6 et 7 juin et le repas annuel le 6 juin au soir (moules/frites) au plan d'eau.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « **LES MONTAGNARDS** » continuent d'être présents les samedi et dimanche sur les stades de foot ball **VENEZ LES VOIR , ILS APPRECIERONT**

Comité F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Activités de l'année 2014

Vendredi 7 Février : Le comité a organisé son après-midi galette des rois, dans une ambiance très conviviale autour des jeux et surtout le plaisir de se retrouver,

Mardi 19 Mars : 52ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie,

Cette guerre qui a duré 8 années de 1954 à 1962, a causé de nombreuses pertes civiles et militaires, et des blessés marqués souvent à vie. Ce jour, quelques camarades ont rejoint les membres des autres comités avec leur drapeau, au mémorial départemental de la Roseraie à Poitiers,

A Champagné, la cérémonie a eu lieu à 11h30 devant le monument aux Morts, dépôt de gerbe, lecture du manifeste national, recueillement sur la tombe de René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957. Le vin d'honneur a été servi dans la salle de la Mairie, suivi du repas amical dans la salle des fêtes,

Dimanche 7 Septembre – Belle journée ensoleillée pour le déjeuner-barbecue autour d'une bonne table concoctée par le bureau du comité ,

Samedi 11 Octobre - Organisation du 2ème Vide-grenier, Brocante, avec animation et confection traditionnelle de beignets aux pommes,

Vendredi 7 Novembre - Avant l'ouverture de l'Assemblée générale, nous évoquons la disparition de notre ami Michel Chauveau et observons un instant de recueillement en sa mémoire, en y associant également celle des autres adhérents décédés. Pendant l'Assemblée générale, remise des cartes d'adhérents 2015, élection du tiers sortant, compte rendu de l'année écoulée,

Le bureau, réuni par la suite, a voté la nomination au titre de vice-président de Jean-Pierre Ponsonnet, Délégués auprès du comité Départemental : Jean Bibault et Jean-Pierre Guinault.

Notre But : Continuer à apporter aide et soutien à nos adhérents, œuvrer pour le devoir de mémoire et pour la Paix. Bonne Année 2015 à tous et à toutes.



Association Trot & Haras de St Hilaire



L'Ecurie Saint Hilaire toujours dans la coursedepuis 1990

L'Ecurie Saint Hilaire est un centre d'entraînement de dressage et d'élevage de trotteurs les « Hilaire » parmi les 880 entraîneurs en France en 2011. Depuis plusieurs années maintenant, Dominik CORDEAU Entraîneur Driveur fait partager sa passion des trotteurs avec le grand public. Les portes de l'Ecurie Saint Hilaire sont ouvertes de mai à septembre pour les groupes de 10 personnes minimum sur rendez-vous. Découvrir le centre d'entraînement et d'élevage et comprendre le fonctionnement d'une écurie. Une immersion totale dans le milieu des courses hippiques.

Venez passer un agréable moment au sein de cette écurie (durée de la visite 2 à 3 h – Tarif 6 € adulte et 4 € enfants (gratuit < 5 ans) - Tel 05 49 37 33 72 ou 06 84 48 88 77).

Association au Pays des Volutes



Brillamment diplômée du CNSMD de Lyon et du Conservatoire Royal de La Haye, **Marie Rouquié** est nommée Lauréate Juventus 2009. Elle mène une activité florissante, tant en soliste qu'au sein d'ensembles baroques réputés comme Les Ombres, l'ensemble Pygmalion (R.Pichon) et le Concert Spirituel (H.Niquet). Depuis 2010, elle est professeure référent de violon ancien au Centre d'Études Supérieures de Musique et Danse de Poitou-Charentes.



Issu d'une famille de musiciens, **Gabriel Grosbard** se spécialise auprès de Jean Maillet puis de François Fernandez au CNSMD de Paris, où il obtient son diplôme à l'unanimité. Que ce soit au violon, à l'alto ou à la viole d'amour, Gabriel est un partenaire apprécié : régulièrement invité au sein d'ensembles comme Ricercar Consort, Il Gardellino, les Talens Lyriques ou encore les Arts Florissants, on lui confie aussi les parties soliste (ensemble Mensa Sonora et Les Muffati). Premier violon de l'ensemble Pygmalion pendant quatre ans, il est aussi membre du Quatuor de Paris.

Vous jouez d'un instrument à cordes ?

Vous rêvez de participer à un concert avec des professionnels ?

Cette année, l'association musicale niortaise « **Mensa Sonora** » innove en proposant deux nouvelles manifestations en Poitou-Charentes.

Après Niort où elle organise une saison de concerts baroques et Celles-sur-Belle où a lieu le festival « Lumières du Baroque », l'association investira Champagné-saint-Hilaire pour l'organisation de deux week-ends les 14-15 février* et 9-10 mai* prochain.

Animés par les violonistes champenois **Marie Rouquié** et **Gabriel Grosbard** (co-directeur artistique de l'ensemble Mensa Sonora), ces week-ends de musique baptisés « **Au Pays des Volutes...** » accueilleront tous les musiciens intéressés, quel que soit leur niveau, pour l'élaboration d'un concert dédié à un compositeur, cette année le célèbre Antonio Vivaldi.

Violonistes, altistes, violoncellistes, contrebassistes, étudiants, jeunes, moins jeunes, parents, enfants, professionnels, mélomanes, amateurs, tous pourront ainsi participer à la préparation de ce concert, entourés par Marie, Gabriel et leurs amis Josèphe Cottet et Antoine Touche, tous deux également musiciens dans les plus grands ensembles baroques français.

Chacun des deux week-ends sera inauguré par une conférence sur A.Vivaldi ouverte à tous, puis les répétitions, elles aussi publiques, débiteront et aboutiront au concert du dimanche après-midi, lui aussi ouvert à tous !

Vous êtes intéressés ?

Contactez nous dès maintenant pour réserver votre place et obtenir plus d'informations : aupaysdesvolutes@gmail.com

*Dates en attente de confirmation.

4 — EXPRESSION LIBRE

🌀 Témoignage de François BLAUDEAU sur sa jeunesse dans le Poitou 🌀

Après ma sortie de l'école, en avril 1948, je me suis mis au travail de la ferme ; à l'époque, beaucoup de travaux se faisaient à la main, c'était donc forcément pénible physiquement, mais dans les champs, à cette époque, il y travaillait beaucoup de monde avec des attelages de bœufs ou de chevaux. C'était une toute autre ambiance, que j'acceptai, avec ses bas et ses hauts, mais surtout je n'étais plus pensionnaire 24h sur 24... et un peu plus libre et sans doute, cela me suffisait à ce moment-là...

Au collège, comme à l'armée d'ailleurs, je me suis fait des amis fidèles, ainsi après plus de 60 ans, je vois régulièrement mon ami M. Jacques Robichon qui habitait et habite encore à Nouaillé-Maupertuis, dans ce bourg qui a énormément grossi depuis 1945 où il n'y avait guère que 650 habitants ; aujourd'hui les Nobiliens, comme on les appelle, sont presque 3000 et proches du CHU et des facultés de Poitiers, leur nombre croît sans cesse.

Mon ami dont les parents exploitaient une ferme en face de la mairie à ce moment-là, avait donc forcément un milieu rural différent de Chaume, où nous sommes vraiment en France profonde. Donc, de l'autre côté de la route en face de la ferme de mon ami, située plutôt dans un coteau, il y avait l'ensemble mairie-écoles, version Jules Ferry, bel ensemble qui est resté ; Nouaillé; petit bourg en 45-46 avec son abbaye, son site médiéval, ses douves autour de l'église notamment où des prisonniers allemands effectuaient des travaux, a tout de suite provoqué mon attachement, grâce aussi à l'accueil des parents de mon ami, gens très aimables et chaleureux, auxquels de nombreux voisins rendaient visite, et leur demandaient souvent un service. Les parents de Jacques étaient très serviables et proches des gens.



SAINT-BENOÎT (Vieux) — La Gare - Les Voies de bifurcations des lignes sur Bordeaux, Limoges, Bourges et la Rochelle.

Alors, l'idée nous est venue de nous inviter l'un à venir partager la vie de l'ami. Les jeunes que nous étions ne manquaient pas d'idées, alors, avec les parents, nous avons mis en place une petite stratégie de rencontre... pensez-donc, pas de voitures, pas de téléphone, même pas de vélo... mais il nous restait les services publics : la poste et la SNCF ; et nous les avons utilisés.

Après avoir « mis au point » notre rencontre par lettre sur l'heure et le jour, j'ai pris le train omnibus Angoulême-Poitiers vers les 7h du matin à la gare dite de Couhé-Vérac au Coureau (aujourd'hui détruite mais qui était bien équipée avec gare voyageurs, hangar marchandises, château d'eau, plaque tournante, gabarit, voies de garage etc...) ; la ligne électrifiée depuis 1937 avait un trafic important entre Paris-Bordeaux, Hendaye, Irun et l'Espagne et il passait souvent des express-rapides dans les 2 sens.

Prendre l'omnibus, c'était bien, déjà bien, alors après arrêt à Anché-Voulon, Vivonne, Iteuil, Ligugé, le train s'est arrêté à Saint-Benoît et je suis descendu. Jacques devant arriver par le train de Limoges un peu plus tard, je me suis assis sur un banc devant la gare et je regardais autour de moi ; il y avait plus de voies qu'au Coureau ; l'embranchement pour Niort-La Rochelle était à quelques dizaines de mètres du bâtiment principal de la gare, un autre bâtiment faisait face à la ligne de La Rochelle ; il passait plusieurs trains à destination de Bordeaux surtout, set de la Rochelle aussi avec des mastodontes noirs crachant la fumée à pleins tuyaux et de la vapeur de toute part ; alors, bien sûr, moi qui étais habitué à l'électrique, j'étais très intéressé par ces bielles qui fonctionnent à toute vitesse. Le train venant de Limoges devait arriver bientôt, débouchant d'un tunnel à 200 mètres de la gare, la voie se raccordant sur celle de Bordeaux.

Alors vers les 9h30 du matin, sur la gauche de la gare j'entendis un grand bruit. Débouchant du tunnel, une masse noire fumante, sifflante, énorme, dans un crissement de frein mémorable s'arrêta devant la gare. J'étais impressionné par le mécanicien qui tournait à toute vitesse une manivelle qui devait être le frein ; le chef de gare était de l'autre côté du train annonçant à plein poumons « Saint Benoît » et quelques voyageurs descendirent, mais je n'étais pas inquiet, c'est entendu, Jacques serait là. J'admirais cette locomotive à l'arrêt, c'était fantastique avec le chauffeur qui lui mettait du charbon (eh oui, l'énergie, ça se fabrique) ; je voyais cela à Chaumes lors des battages, avec la locomobile qu'il fallait approvisionner en eau et charbon ou bois. Coup de sifflet et le monstre noir se mit en branle, lentement d'abord puis de plus en plus vite, avec 7 ou 8 voitures de voyageurs, car il venait de Limoges ce train, avec beaucoup de voyageurs et aussi beaucoup d'arrêts, notamment à Nantiat, Le Dorat, Bellac, Montmorillon, Lussac-les-Châteaux et d'autres aussi tous les 7 ou 8 kms, sans oublier celle ou celui qui nous intéressait Mignaloux-Nouaillé.

Pas de problèmes, mon copain Jacques est bien là et nous nous disons bonjour et nous nous asseyons sur un banc de la gare, en attendant un train qui va sur Limoges... le problème, c'est que pour Limoges il n'y a pas de train tout de suite, peut-être dans 5 ou 6 heures, peut-être plus et il est 10h du matin.

Vers 11h, le chef de gare de Saint-Benoît, homme sympa nous dit : « mais, mes pauvres enfants, c'est que je n'ai pas de train tout de suite pour Mignaloux, qu'est-ce que je vais faire de vous ? » Au bout d'un moment, il revient et nous dit qu'il a un train à matériaux pour la direction de Limoges et qu'il peut nous en faire profiter ; alors nous grimpons dans un wagon à bestiaux où il y avait des ouvriers fort étonnés de nous voir monter avec eux. Six ou sept wagons de marchandises, une petite loco à vapeur en marche arrière, maxi 40km à l'heure mais les ouvriers sont gentils, on discute avec eux et le temps ne nous dure pas, si bien que bientôt la gare arrive et que nous descendons, et rejoignons à pied Nouaillé : 2km400, c'est faisable et il fait très beau.

Arrivés chez les parents, embrassades, etc... le repas de midi ; nous voici tous les 2 en vacances c'est formidable... après, comme des grands, nous faisons le tour du propriétaire ; tout est nouveau, tout est beau, c'est quand même grâce au collègue que j'ai pu connaître mon copain Jacques, et qu'ensemble nous avons pu faire cet extraordinaire voyage entre Saint Benoit et Mignaloux-Nouaillé.

Jacques ne manque pas d'idées et nous allons les mettre à exécution : le ruisseau « Le Miosson » ne coule presque plus, par contre, aux endroits les plus profonds, il y a de jeunes brochets qui doivent être bons une fois rôtis. Notre pêche très rudimentaire va s'avérer productive ; sur l'initiative de Jacques, nous prenons des branches cassées qui traînent près du ruisseau et nous nous mettons à « ragouiller » les poches d'eau du ruisseau ; les jeunes brochets confrontés à la vase qui se mélange à l'eau et qui les gênent pour respirer remontent à la surface où leur tête brille au milieu de cet espace glauque ; alors vite, nous les saisissons et les balançons sur le pré, où quelques instants plus tard, fatigués, ils se laissent récupérer.... La mère de Jacques nous les fait frire et nous faisons un excellent souper...

Ces quelques jours à Nouaillé se passent très bien, mais trop vite, et il faut songer à aller aussi à Chaumes. Alors un beau matin, nous repartons de Nouaillé à pied, direction la gare ; le train est à 9h30, nous avons le temps, il fait beau, dans les bois, les oiseaux chantent, il n'y a pas de voitures sur les routes, nous sommes en août 1946. Nous arrivons à la gare de Mignaloux-Nouaillé, il y a déjà du monde pour aller à Poitiers, vous pensez ; bientôt une dame de Nouaillé arrive, elle m'apporte mes brodequins que j'avais oubliés chez Jacques. Cette dame a fait 2km400 avec mes souliers, il y a tout de même des gens dévoués et sympas, je remercie cette dame et suis tout confus. Mais branle-bas dans la gare, la petite fenêtre du guichet s'ouvre le chef de gare va donner les billets, les vendre plutôt ; les gens prennent leur billets : Poitiers aller et retour ; nous, c'est plus compliqué : Couhé-Vérac aller en passant par Saint-Benoit, le préposé y arrive ; l'autre employé s'affaire par là, c'est qu'ils sont deux pour une gare de cette importance ; le train s'annonce par 1 clong-clong qui retentit sur un engin métallique assez gros, alors le chef de gare met sa casquette où brillent des étoiles dorées et argentées, et sort chasser ses poules qui sont sur la voie. Après quoi, il nous explique que venant de Nieuil l'Espoir, le train n'arrivera que lorsque les prisonniers allemands qui travaillent sur la voie se seront écartés pour le laisser passer.... Effectivement les prisonniers se rangent sur le côté et l'on aperçoit la locomotive qui crache et fume noir et les wagons derrière, le mécanicien maîtrise bien et le train s'arrête, les gens montent, peu descendent ; le chef de gare crie pour ceux qui sont distraits ou endormis qu'ici, c'est la gare de Mignaloux-Nouaillé, un bonjour aux conducteurs, quelques portes refermées, et coup de sifflet, le train repart, les 7 à 8 kms sont vite franchis (vitesse 60 - 70 km/h) et nous arrivons à Saint-Benoît, nous descendons et nous allons attendre 2 heures environ pour que l'omnibus Poitiers-Angoulême nous reprenne et nous laisse au Coureau d'où nous repartons à pied pour Chaume. Après le repas de midi nous passons d'agréables moments partagés entre loisirs et travail.

J'exagère un peu en ce qui concerne la gare de Mignaloux-Nouaillé pour le travail des employés car il y avait un embranchement pour Chauvigny. Le Blanc avec quelques trains sur cette dernière ligne ; par contre, à la gare, il y avait un gros dépôt de carburant concernant 3 marques importantes : CIP Motricien couleur vert et jaune comme énergic-energol, Shell qui existe encore couleur rouge et jaune et Demarais frères couleur bleu avec un peu de blanc, absorbé par la suite (peut-être Total aujourd'hui) ; en 1952, année d'achat du tracteur Percheron, nous nous faisons livrer le fuel par Desmarais, et ce pendant plusieurs années ; au début le fuel était de couleur noire, c'était le fuel domestique ; il y avait aussi un autre fuel dit fuel léger qui, paradoxalement, était plus épais pour certains gros moteurs diesel. Le ferroutage existait d'une autre façon, la SNCF ayant beaucoup de wagons citernes à l'époque, donc le dépôt de Beauvoir (lieu de la gare) recevait souvent des livraisons par train, il fallait donc les orienter sur les voies desservant le dépôt.

En août à Chaume, le travail consistait à aller garder les bêtes (vaches, bœufs, juments poulinières, chèvres) matin et soir, l'après-midi c'était ramassage des pommes de terre ; en 1948, il y a eu aussi le tabac ; mais nous n'en avons fait qu'une année je crois. C'était tout un travail pour emmener le troupeau dans la plaine le matin (lieu de blé avec les pousses de courettes (renouée des oiseaux, appelée aussi tire-gorets) et la luzerne une fois fleurie ou tout au moins largement boutonnée (boutons à fleurs) car cette légumineuse (ainsi que le trèfle violet) était dangereuse pour les animaux si la pousse n'était pas suffisante, il y avait sur les ruminants (bovins, ovins, caprins) le risque de météorisation (météorisme) ou enflure ; le gaz qui fermentait dans la panse des animaux risquait de les étouffer, il fallait agir assez vite, les rentrer, leur arroser le dos avec de l'eau fraîche pour condenser les gaz, leur faire absorber de la graisse d'oie, et si tout cela ne marchait pas, il fallait leur percer le flanc gauche pour que le gaz s'échappe.

Donc pour la pâture des regains de luzerne et trèfle, il fallait être très vigilant et un peu connaisseur. Pour les percer, il existait un ustensile du nom de trocart ; mon père, quant à lui, avait un instrument à plusieurs lames du nom de fiasne. Le soir, les bêtes allaient aux champs dans les prairies au bord du Clain.

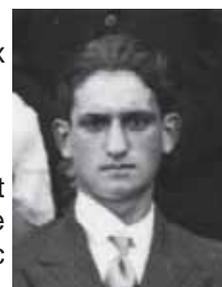
Selon les années, nous avions plus ou moins grand de pommes de terre, cela variait entre 1h50 et 3h00 même plus parfois. En année normale, c'était surtout dans le mois d'août qu'avait lieu le ramassage et j'y ai souvent eu chaud ainsi qu'Antoinette et Paul ; nous faisons trois tris : les grosses jusqu'à grosseur d'un gros œuf, puis les moyennes souvent utilisées comme semences, enfin les petites que nous faisons cuire pour les porcs, qui en étaient friands. Une année, mon père n'ayant pas eu les semences (ou plutôt les plants), à la bonne époque, il a planté vers le 15 mai, ce qui est plus d'un mois trop tard... les pommes de terre ont refait et nous avons ramassé des reproductrices avec des reproduites, et dans les tas, les premières nommées ont pourri. Il a fallu tout retirer dans de mauvaises conditions, les pourries ayant sali les bonnes, nous étendions sur les bonnes un peu de chaux éteinte pour les assécher.

Le métier d'agriculteur n'a jamais été facile, il faut prévoir, ce qui n'est pas évident ; notre père assez précurseur a entrepris alors de planter plus tôt afin de rendre les pommes de terre début juillet et cela a bien fonctionné pendant plusieurs années. Ces primeurs, c'est ainsi que nous les appelions, allaient sur les marchés de Poitiers et d'Angoulême.

Texte de François Blaudeau

🌀 AUGUSTE JOSEPH FENIOUX (1916/1944) 🌀 un héros champagnois discret

Si le nom d'Auguste Fenioux a été porté seulement en 2012 sur le monument aux morts de Champagné, c'est parce qu'il a eu un parcours assez extraordinaire.



Une jeunesse frustrée

Sa mère, née Marie Bourry, le met au monde en janvier 1916 à la Gaudière. C'est la maladie qui a fait exempter son père François Fenioux, de la guerre. Auguste que l'on appelle plutôt de son deuxième prénom Joseph, passe sa jeunesse avec ses deux sœurs aînées dans la ferme de ses parents. Il suit au village l'enseignement de M. Lucien Bonnin, ancien combattant amputé de deux doigts de la main gauche. Quand il quitte l'école à 12 ans, il a le malheur de perdre son père âgé de 44 ans et de voir sa mère obligée de travailler chez M. Debenest pour nourrir ses enfants.

Vers l'aventure militaire

A 19 ans, Auguste n'a pas d'avenir à Champagné, il a sans doute en mémoire les récits de son instituteur et ceux sur la mort en 1914 de son oncle Joseph (dont il porte peut-être le prénom), tous les deux ayant servi dans un régiment d'Infanterie Coloniale. Il décide de devancer l'appel et il s'engage dans l'armée pour cinq ans. C'est le pas décisif vers une véritable Odyssée guerrière !

Trois mois après son engagement, en avril 1935, il est à Oran au 6e Régiment de Tirailleurs Algériens (RTA). Promu soldat de 1ère classe, intéressé par la vie militaire, il « *rempile* » pour un an, avant même de terminer ses cinq ans. Après une rapide permission à Champagné, il est envoyé début décembre 1939 dans la Meuse, avec le 14e RTA. Les « *Coloniaux* » sont de ces troupes qui résistent héroïquement, mais les forces allemandes réussissent « *la percée* » de Sedan et envahissent la France. Auguste Fenioux est un court moment prisonnier, puis libéré selon les conditions de l'armistice du 24 juin 1940.

Il rentre auprès de sa mère qui habite alors à Epanvillers, mais il ronge son frein un an, et passe en zone libre pour se réengager. De Marseille, il retransverse la Méditerranée pour servir au 6e Tirailleurs Algériens. Avec ce régiment, il est envoyé en Tunisie pour la libérer des forces nazies et fascistes, à qui le Gouvernement de Vichy l'avait confiée. Il participe aux combats du Mont Zaghuan qui ouvrent aux Alliés la route de Tunis et il est de « *ces soldats qui par leur courage ont redonné l'honneur à la France. Pendant six mois, ils ont peiné et combattu dans les djebels, mal équipés et mal armés; [...]* » (monument commémoratif de la campagne de Tunisie à Paris)

Les choix de la 2^e DB

A participé à cette campagne la colonne Leclerc qui porte depuis le Serment de Koufra les espoirs de la France Libre. Le 1er août 1943, Auguste Fenioux est de ceux qui abandonnent l'Armée d'Afrique pour signer un engagement dans ce qui va devenir trois semaines plus tard, la 2e DB.

Sous les ordres de Leclerc, nouvellement promu général par le général De Gaulle, le Champagnois va vivre une équipée grandiose. De Tunisie, il passe au Maroc, dans le camp de Temara, au sud de Rabat, où la Division Leclerc s'entraîne au matériel américain et apprend à manœuvrer avec des groupes d'origines différentes. Après six mois d'efforts, à partir du 10 avril 1944, les 13000 hommes de la 2e DB vont être transportés en Grande-Bretagne. Pour Auguste, c'est d'abord au prix d'un déplacement exténuant dû à la chaleur et à la sécheresse, jusqu'à Oran en Algérie. Puis c'est grâce à une sorte de croisière sur le paquebot *SS Franconia*, le voyage du port de Mers-El-Kébir à celui de Gourok près de Glasgow.

La réception par les Ecossais est beaucoup plus chaleureuse que le temps de ce mois de mai 1944, mais ce n'est qu'une étape : les trains transportent les soldats français, en Angleterre, au nord-est de Leeds, à Poklington. Près de là, a été installé un vaste camp de tentes et Auguste en partage une avec sept camarades. La 2^e DB ne se fait pas surprendre par l'annonce du débarquement réussi en Normandie le 6 juin, elle exulte, et se prépare à débarquer elle aussi pour soutenir les troupes alliées qui doivent repousser les nazis. Les chars ont reçu un blindage renforcé, l'insigne de la croix de Lorraine dorée sur fond de France en bleu a été peint, et les équipages entraînés. L'administration a pris soin de relever les identités de ceux qui vont braver la mort. Et là, Auguste commet une maladresse : il révèle bien que sous le nom de guerre Jacques Francisco se cache Auguste Joseph Fenioux mais il laisse inscrire l'adresse de sa mère à Poitiers, et non à Epanvillers.

Ravir la Normandie pour libérer Paris

Qu'importe ! le 29 juillet, il embarque avec le 501^e Régiment de Chars de Combat dont dépend sa compagnie d'accompagnement n°3, sur le LST 509 en fin de disponibilité. Et le mardi 1^{er} août, il foule le sol français qu'il a quitté depuis le 18 août 1941. Instant d'émotion sans doute, surtout qu'il débarque dans la nuit sur la plage d'Utah Beach où tant de jeunes soldats ont été fauchés deux mois auparavant !

Sont déchargés avec son régiment, 51 chars moyens Sherman et 17 chars légers Stuart. L'objectif de Leclerc est Paris, Paris occupé où les Résistants préparent l'insurrection. Mais la route est loin d'être directe. Il faut passer par la brèche ouverte à Avranches dans les défenses allemandes, il faut passer par Vitré, par le Mans qui se libère le 8 août, et participer à l'élimination de la poche de Falaise. Le 13 août 1944, alors que les Champagnois vivent la bataille meurtrière du haras, Auguste Fenioux est en soutien avec le groupement du colonel Warabiot quelque part dans l'Orne ou dans l'Eure à Ecouché, à Francheville ou au Cercueil ? Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas dans les quinze tués de son bataillon.

Et c'est enfin la ruée vers Paris ! Il a fallu tout de même que le Général de Gaulle obtienne du Général Eisenhower, Commandant des Forces Expéditionnaires Alliées, le feu vert pour Leclerc. Auguste Fenioux ne sait pas que son destin est alors fixé, et par cette décision suprême.

La mort au bout de la rue

Le voilà donc parmi les 13 000 hommes lancés avec 160 chars Sherman vers une mission historique. Galvanisée par leur général charismatique, la Division Leclerc réussit à parcourir 200 km en deux jours en s'étalant sur une file d'une centaine de kilomètres. Le 23 août, elle arrive à Rambouillet, le 24 des éléments réussissent à pénétrer jusqu'à la place de la Concorde et de l'Hôtel de ville et établissent les liens avec les FFI qui peuvent maintenant croire en la victoire.

C'est le lendemain, vendredi 25 août, que l'engagement décisif a lieu. Les nids de résistance allemands sont situés dans les bâtiments stratégiques et notamment, au palais du Luxembourg, qui dresse sa façade dans le prolongement des rues de Seine et de Tournon, véritable citadelle armée de chars.

C'est ce point de résistance que le Caporal Chef Auguste Fenioux doit contribuer à réduire. Et c'est le Colonel Fabien, chef FFI qui dirige la manœuvre, les chars de la 2^e DB en soutien. André Guérard, autre FFI, raconte : « *La rue de Seine est sous le feu constant du canon d'un char. Des postes de guet et de combat occupés par des FFI armés le plus souvent de revolvers, de mitraillettes et de grenades, ripostent [...]. Toutefois vers 11 heures du matin, nous commençons à respirer, des chars du général Leclerc descendent le boulevard Saint Germain et apparaissent. Vers 11h00 du matin une « blindée » vient prendre position avec nous au coin des rues de Buci et de Seine ; nous faisons la chasse aux miliciens qui tirent des toits. »*

Auguste Fenioux, né à La Gaudière de Champagné est là ! Dans la « blindée » c'est-à-dire le half-track, ou en fantassin, avec les FFI ? Aucun témoignage ne le précise ! Mais Guérard continue son

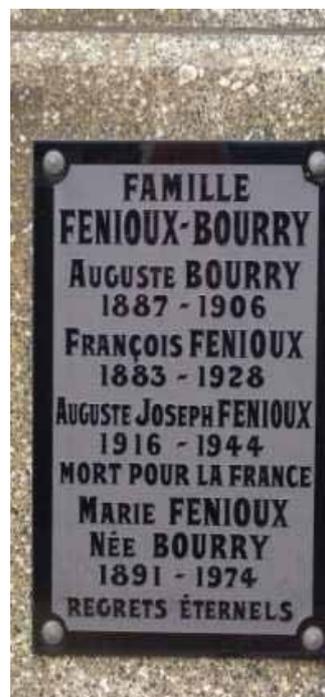
récit : « Hélas ! Deux des nôtres sont tués près de nous, ainsi que le caporal-chef de la 2e DB nommé François Jacques. ».

Le caporal chef François Jacques, -ou Francesco, ou Francisco...comment ne pas se tromper dans le feu de l'action ? – aux initiales F.J., c'est Fenioux Auguste, appelé Joseph ! C'est un homme de 28 ans qui tombe ! Et c'est le 674^e anniversaire de la mort de Saint Louis, à Tunis, à 56 ans..

Et après ?

L'émotion est forte ce jour-là à Champagné-Saint-Hilaire : une colonne allemande a tué des personnes bien connues, à Romagne, à La Baudonnière, à Saint-Maurice. Mais on ne sait rien d'Auguste depuis trois ans, pas même sa famille. Il lui faudra attendre encore plus de trois ans avant de connaître sa mort... Il a été enterré au cimetière de Bagneux et le Service des Sépultures militaires a fait son travail : dès le 22 septembre, il a reconnu Auguste Fenioux sous le nom de Francisco, et aussitôt il a envoyé l'avis de décès à sa mère. Mais à Poitiers, et sous le nom de Marie Feniaux ! Double erreur qui empêche d'acheminer la lettre durant trois ans.

Marie Fenioux ne se fait plus d'illusion depuis longtemps, mais en 1947, elle n'en peut plus, elle veut savoir ce que son fils est devenu. Elle écrit une lettre déchirante au Ministre des Anciens Combattants. Elle apprend alors très vite ce qu'elle redoutait : le 5 février 1948, par l'intermédiaire de la mairie de Blanzay, elle reçoit un avis de décès de son fils.



Reste alors à obtenir de transférer sa dépouille près d'elle. Les démarches sont pénibles mais Auguste Fenioux finit par revenir en Poitou : inhumé d'abord à Blanzay, il l'est définitivement à Champagné-Saint-Hilaire en 1950, avec son grand-père maternel et ses parents. La boucle de sa vie se referme. Il aurait pu rester au pays, y cultiver sa terre, fonder un foyer. Il a préféré quitter son village et contre vents et marées, servir sa patrie, courageusement, modestement.

La reconnaissance viendra après sa mort. Sous forme d'une plaque commémorative apposée au 60, rue de Seine à Paris, là où il a trouvé la mort. Sous forme d'une citation à l'ordre de la division : « Gradé d'un magnifique courage. A été tué à son poste de combat lors de l'attaque du Sénat le 25 août 1944, alors qu'il s'était porté lui-même très en avant pour nettoyer une résistance ennemie ». Sous forme de la Médaille Militaire par décret du 15 avril 1954. Mais c'est le 12 octobre 2011 seulement que le Conseil Municipal de Champagné, sollicité par Thierry, neveu d'Auguste, décide à l'unanimité qu'une « plaque Auguste FENIOUX Mort pour la France avec la date, sera posée au Monument aux Morts ».

Texte de Louis Vibrac

Silhouette 6 : Jouez à reconnaître ces Champagnois

Aux quatre coins

Toujours ils ont été au coin !
 Au coin de la place, du temps
 Où ils tenaient le magasin,
 Voilà déjà quelques printemps.

Puis au coin du lotissement
 Depuis que, las de la boutique,
 Ils ont installé leurs vieux ans,
 Au sein d'un jardin prolifique.

Leur petit coin paradisiaque
 Où posent d'obèses buissons,
 Se pare déjà quand vient Pâques,
 De fleurs qui cachent la maison.

Ils sont au coin du feu, l'hiver :
 Elle, lisant passionnément,
 Lui, tressant l'osier encor vert,
 Son meilleur divertissement.

Il construit avec minutie
 Des paniers parfaits en tous points.
 En matière de vannerie,
 Pour sûr, il nous en bouche un coin !



Partout

Mais où est-elle et que fait-elle ?
 Peut-être est-elle au poulailler
 Occupée à ravitailler
 Oies, coqs et canes en ribambelle ?

Mais où est-elle et que fait-elle ?
 Je l'imagine à l'atelier
 En train de parfaire un portrait
 A l'acrylique ou l'aquarelle.

De deviner ce qu'elle fait
 En vérité, c'est difficile,
 Ell' ne sait pas être immobile !
 Hyperactive elle est en fait :



Vous la cherchez dans sa maison...
 Elle est à la bibliothèque.
 Vous pensez qu'ell' fait un cake
 Elle est partie en réunion.

Tout la passionne : les films, le chant,
 L'informatique et les jum'lages,
 Le cinéma, et davantage...
 La garde des petits-enfants.

Au piano ou au bar

Pizzas, couscous et tant de plats,
 Banquets, festins, simples repas,
 Bière ou café, ou chocolat,
 Pour nous, il est maintenant là.

Noter, répondre et sans blabla
 Porter, courir, faire cent pas,
 Servir bières ou coca-cola,
 Courir, sourire, elle est bien là.

Entre copains de connivence
 Ou en famille par circonstance,
 Pour bien manger, chacun y pense...
 A Champagné on a la chance,

Chance d'avoir en l'occurrence,
 La qualité et l'opulence,
 Le bon accueil et l'affluence,
 Le choix des plats en abondance.

On n'y va pas pour faire bombance,
 Mais pour fêter en toute aisance
 Anniversaire ou récompense...
 Les assiettes sont toujours denses.



Aux champs donneurs

C'est vrai qu'il a él'vé des chèvres,
 Qu'il alimentait en lait frais
 La fromagerie de Gençay
 Ou bien celles des Deux-Sèvres

Enfant, avant tout de la terre,
 Il savait en tirer parti
 A force de travail et de souci,
 Contentant son propriétaire.

Il n'a jamais été chasseur :
 Il ne peut porter le fusil
 Surtout depuis que l'Algérie
 Avait brisé le footballeur.

Il garde l'affreux souvenir
 De la chaleur d'étés torrides,
 De gorges ou de pitons arides,
 D'où la mort pouvait survenir.

Son univers c'est le jardin,
 Sa distraction, ses rangs de vigne
 Son art de vivre est soit famille,
 Soit soirs d'été entre voisins.



Un concours de pêche à Saix en 1947

Nous étions le dimanche 27 juillet. Une période de fortes chaleurs avait marqué ce mois, rendant plus pénibles les moissons tant pour les hommes que pour les animaux et semblait se prolonger. Ce matin-là, une certaine activité régnait dans « l'île Bleue », ce terrain situé en face du moulin de Say dont on pouvait admirer la grande roue tournant inlassablement à la force de l'eau.

Un concours de pêche était justement prévu, ce qui explique l'effervescence qui régnait en ce lieu à cette heure matinale. Il y avait des « mordus » de la pêche, jeunes et moins jeunes, mais aussi des curieux.

Une buvette était en place. Tout près de là, assis derrière une petite table, un membre du bureau de la société de pêche distribuait un numéro tiré au sort, à chaque concurrent inscrit., qui avait acquitté une modeste contribution.

L'épreuve avait lieu en aval du moulin, de l'autre côté de la route menant à Champagné. Soixante-dix-sept participants au concours allèrent repérer leur place correspondant à leur numéro sur la rive droite du clain.

Je me trouvais ainsi à quelques dizaines de mètres du pont à l'endroit où la rivière amorçait un virage à angle droit. Je sus que je pêchais dans la « fosse du bel homme ».

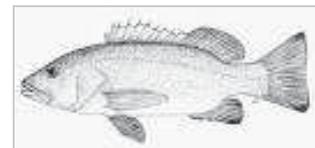
La bonne humeur régnait parmi les pêcheurs qui, après avoir préparé leur ligne, attendaient le signal de départ.

A quelques mètres de moi, se trouvait Henri COUVERTIER, le fils de l'instituteur. Il avait deux ans de plus que moi.

Sur le pont, un homme tenait un clairon. A neuf heures précises, il donna le signal en jouant un air que des anciens soldats, pêcheurs aujourd'hui, connaissaient.

D'ailleurs l'un deux se mit à chanter :

*soldat lève-toi soldat lève-toi soldat lève-toi soldat lève-toi bien vite
soldat lève-toi soldat lève-toi soldat lève-toi soldat lève-toi bien vite
si tu veux pas t' lever, fais toi porter malade
si tu n'es pas r'connu t'auras quat' jours de plus*



ce à quoi un de ses voisins lui répondit dans un patois bien de chez nous : « *tu sais y'ai entendu ça tout mon làs* ».

En effet, quand on est soldat à vingt ans, même dans un lit sans confort, on dort bien et c'était cette fichue sonnerie qui nous tirait du lit.

Mais revenons à notre concours. Dès les premières notes du signal, toutes les lignes furent posées dans l'eau en attendant que le poisson se manifeste. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Les touches étaient nombreuses notamment parmi le menu fretin vairons, ablettes, gardons, perches soleil. A signaler une belle carpe miroir capturée assez loin de moi.

Pendant ce temps des « commissaires » ainsi que des curieux passaient, s'assurant du bon déroulement de l'épreuve qui devait durer deux heures.

Au signal, je ne me souviens plus comment fut annoncée la fin du concours, toutes les lignes devaient être relevées.

Chaque pêcheur plia ensuite sa ligne et emmena son matériel et ses poissons dans « L'île Bleue » pour la pesée et le comptage.

C'était un point par pièce et cinq points par gramme. Puis ce fut la distribution des prix.

Le premier lot, c'était mille francs de l'époque, le deuxième, cinq cents francs. C'était les plus intéressants. Ensuite, c'était du matériel de pêche réparti selon le mérite des concurrents.

J'étais septième et mon voisin troisième, ce qui fait penser que le tirage au sort nous avait été favorable.

A noter en ces lieux la présence du docteur BILLAULT. Etait-il là en tant que Conseiller Général ou tout simplement de passage après avoir visité un malade ?

Rappelons qu'en ce temps-là, un docteur était de service sept jours sur sept.

Un vieux pêcheur.

LA PIERRE AUX QUATRE DIVINITÉS

Une remarquable découverte archéologique religieuse

Pour installer un séchoir à tabac sur un de leurs champs à la Baudonnière, commune de Champagné-Saint-Hilaire, les frères Poupard dans les années 1960, ont fait faire un terrassement. Celui-ci a fait apparaître un bloc calcaire présentant des sculptures sur quatre faces. Il s'agit d'un dé quadrangulaire de 0,76 m de côté et de 0,47 m de haut, pesant environ 600 kg.

En fait il devait s'agir d'un cube dont les quatre faces égales ont été réduites; ce qui fait que les quatre figures divines sculptées ont perdu une partie de leurs attributs. Cependant, François Eygun (1898-1973), directeur des Antiquités Historiques de Poitiers a pu en identifier trois avec certitude. Il s'agit de *Jupiter* barbu, avec un péplum sur l'épaule et le sceptre, de *Minerve* casquée et cuirassée tenant une hampe, et de *Vénus* soulevant son voile de la main gauche. Le quatrième personnage, lui aussi barbu pourrait être le dieu guérisseur *Esculape*, ou le dieu forgeron *Vulcain*. Chacun des personnages est encadré par deux pilastres d'angles, à chapiteaux moulurés et surmontés d'une corniche à trois étages.



Taranis dieu du ciel et de l'orage - Jupiter

Une interprétation : un élément de sanctuaire rural

Avec la "pierre à quatre divinités" ont été retrouvés des blocs de gros appareil, un tambour de colonne striée (cannelures de deux diamètres alternées) et des débris de corniche. La colonne cannelée est d'un diamètre tel qu'elle peut supposer un édifice important.

Cette « pierre aux quatre divinités » est donc peut-être ce qu'il reste de ce que les archéologues appellent « **un sanctuaire rural** ». Etant donné l'absence de vestiges architecturaux, comme à Sanxay par exemple, il s'agirait d'un sanctuaire modeste et local. L'existence de villas gallo-romaines sur le territoire environnant est certaine : elle est attestée sous l'église du bourg de Champagné-Saint-Hilaire et sur le lieu-dit « Les Châteaux » près de Says. Elle est très probable à l'emplacement de la ferme de Moreau. Ce serait donc essentiellement pour ces populations qu'un édicule religieux aurait été mis en place. A-t-il été accompagné d'édifices complémentaires plus importants, en bois par exemple, et qui seraient disparus ?

Cette « pierre aux quatre divinités » est donc peut-être ce qu'il reste de ce que les archéologues appellent « **un sanctuaire rural** ». Etant donné l'absence de vestiges architecturaux, comme à Sanxay par exemple, il s'agirait d'un sanctuaire modeste et local. L'existence de villas gallo-romaines sur le territoire environnant est certaine : elle est attestée sous l'église du bourg de Champagné-Saint-Hilaire et sur le lieu-dit « Les Châteaux » près de Says. Elle est très probable à l'emplacement de la ferme de Moreau. Ce serait donc essentiellement pour ces populations qu'un édicule religieux aurait été mis en place. A-t-il été accompagné d'édifices complémentaires plus importants, en bois par exemple, et qui seraient disparus ?



Epona déesse de l'équitation ou Vénus

Une autre interprétation : un autel votif

C'est l'une des « pierres aux quatre divinités » qui ont été découvertes dans la Vienne, notamment à Baptesse, commune de Vivonne et au Gué de Sciaux à Antigny. Elle est d'un modèle qui est connu surtout en Gaule de l'Est, notamment dans les régions rhénanes. L'archéologue belge Haug en a établi dans les années 1920 une liste de 270.

Les quatre divinités gallo-romaines sont inspirées de l'univers mythologique celtique. Elles donnent donc à penser que ce dé sculpté date du Premier siècle après Jésus-Christ, époque où Rome phagocyte la religion gauloise. Mais, faute d'avoir sa partie basse où aurait pu être inscrite une dédicace, son rôle reste incertain. La présence du tambour de colonne cannelée peut signifier que comme en Belgique, comme à Mayence ou comme le pilier des nautes à Paris, il s'agit de **la base d'une colonne dédiée à Jupiter**, le dieu suprême.

Mais la modicité de la population locale et l'exemple de Baptesse, laissent plutôt à penser qu'il s'agit **d'un autel votif**. Un autel votif servait à demander une faveur, à témoigner sa reconnaissance, à garantir la protection du dieu lors d'entreprises périlleuses, en échange d'offrandes qui pouvaient être des sacrifices.



Schéma d'un autel votif



Piliers des nautes à Paris

Colonne de Jupiter au Mont Dol

La forte empreinte de la culture romaine

La population du lieu, ou peut-être un notable a pu payer des *lapicides* (tailleurs et graveurs de pierre) pour honorer des divinités celtes devenues gallo-romaines. On peut imaginer qu'ils ont voulu, selon la coutume romaine, associer à chaque dieu, sa *parèdre*, la déesse qui l'accompagne mais qui n'est pas forcément son épouse. Ainsi, *Taranis*, dieu du Ciel et de l'Orage, et *Rosmerta*, déesse de la fertilité, figureraient sous les traits de *Jupiter* maître des Cieux et de *Vénus*, déesse de la beauté et de la maternité. *Bélénos*, dieu lumineux et médecin, et *Belisama*, déesse à la fois du foyer, des forgerons et des sources thermales seraient assimilés à un *Vulcain/Esculape* et à *Minerve*, déesse de la fureur guerrière, de la stratégie et de l'intelligence.



Esus dieu de la force ou Mars

Selon François Eygun, ce sont « des artistes locaux, habitués à tailler la belle pierre calcaire du pays qui ont sculpté les bas-reliefs. Et sans atteindre au grand art, leurs productions prouvent une certaine aisance, et une connaissance de la mythologie de l'invasisseur »

Le contexte local de Campagnacum



Sucellus dieu des bucherons

Retrouvé sans doute pas très loin du lieu où il a servi, ce bloc aux quatre divinités de La Baudonnière devait avoir un lien avec le Clain qui coule à une centaine de mètres, un peu plus bas, et avec les sources qui l'alimentent. Situé aussi non loin du carrefour de la voie principale Limonum- Karrofium (Poitiers-Charroux)

passant le Clain par un gué puis par un pont, et de la voie longeant le Clain vers Sommières, il était facile d'accès. Quant aux représentations de déesses et de dieux guérisseurs, elles rendent plausible l'idée que l'on venait utiliser l'eau des sources ayant des effets bénéfiques, notamment pour les yeux, tout en implorant les puissances divines.



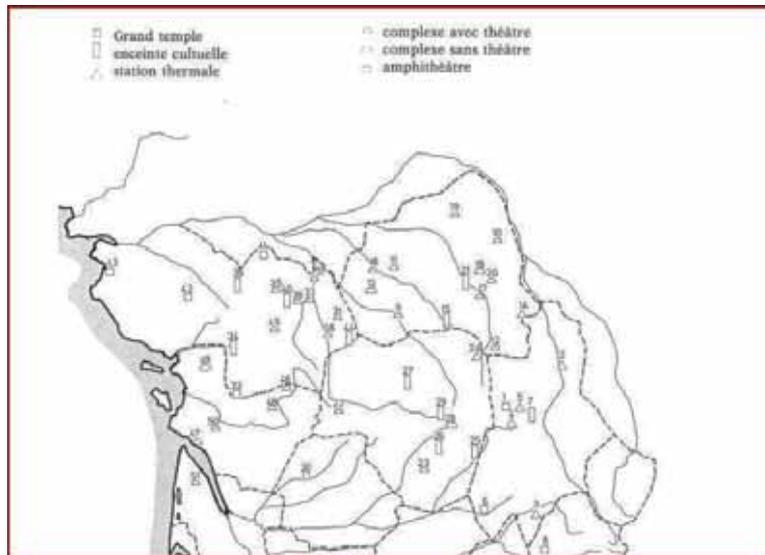
Photo Google Earth



Plan Napoléonien

Sanctuaire local ou autel votif ?

De toute façon, cette « pierre aux quatre divinités » est pour l'instant, le vestige le mieux conservé de la présence gallo-romaine sur le territoire de Champagné-Saint-Hilaire. La réponse pourrait être trouvée dans une fouille systématique du lieu, celle-ci pouvant aboutir à la découverte de la partie inférieure du dé aux quatre divinités, riche en informations. Cette idée ne serait-elle qu'un voeu...pieux ?



Carte des grands sanctuaires du Centre-Ouest

Nous souhaitons remercier chaleureusement **Madame Danièle POUPARD** ainsi que sa famille pour le don qu'ils ont fait à notre commune. Le don comprend : des vestiges romains trouvés à la Baudonnière sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire, ils sont composés de 3 éléments, une colonne striée, une colonne lisse et un autel à quatre divinités. Cet autel est en cours d'inscription au Patrimoine par la DRAC, il est visible dans le hall d'exposition de la mairie.

ANIMOSOLITON



EDUCATION CANINE ET PENSION EDUCATIVE



06.66.18.99.93

Situé entre Champagne St Hilaire et Magne
siret: 535 671 079 00010

Elevage familial 'Du Lou' dans la bergerie

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES
(7 CHAMBRES).
ACCÈS HANDICAPÉ
CUISINE AMÉNAGÉE
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES
COUR ET JARDIN AVEC BARBECUE
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES
RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie). Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

«A venir découvrir absolument»

RESTAURANT BAR PIZZERIA l'Hortense

Cuisine du marché créative
carte - menu du jour

- Pizzas originales (Sur place/A emporter)
- Plats à emporter
- Soirée à thème
- Espace enfants
- Ouvert midi et soir

Pour tous vos événements possibilité d'un buffet,
EXCLUSIVEMENT sur place ou salle des fêtes de Champagne
N'Hésitez pas à nous contacter...

1 Place du Puits - 86160 Champagné St-Hilaire - 09 50 74 81 53



Groupe scolaire de Champagné-Saint-Hilaire



Décorations de Noël



M. l'Ambassadeur de Croatie et la famille Junek



La grande lessive 2014



Le Bourg de Champagné-Saint-Hilaire photographié par Mathieu

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie

86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91 - 📠 05.49.37.20.49

E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

